L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1213 - VENDREDI 12 AVRIL 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

▶ Sommaire



L'info de la semaine p.3
Dialogue entre producteurs, industriels et distributeurs
Ce qu'attendent les éleveurs

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Chambre d'agriculture de Côte d'Or: Première session pour Vincent Lavier

P 10 **Actualité** Nièvre
Semaine du développement durable: Les atouts de l'agroforesterie

P13 **Actualité** Yonne
Assemblée générale des JA 89: Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne sur tous les fronts

P15 **Actualité** Bourgogne
En AG au lycée agricole du Morvan: AFDI Bourgogne-Franche Comté fait le point sur ses missions avec le Sud

P16 **Actualité** France-Europe
Énergies renouvelables: Le Foll et Batho présentent le plan de soutien à la méthanisation agricole





TRACTEURS LES NOUVEAUTÉS 2013

VALTRA
Individuellement Vôtre
VALTRA est une marque déposée d'AGCO Corporation
AGCO Your Agriculture Company

SAUREZ-VOUS DOMPTER LE 163?

N163 : le 4 cylindres le plus puissant du marché
Le tracteur aussi à l'aise au champ qu'à la manutention dans la cour de ferme
OFFRES EXCEPTIONNELLES JUSQU'AU 30 AVRIL 2013
Valtra N163 : 171 ch. en VERSU & DIRECT
VALTRA

G. BUCHEZ
Secteurs : Corbigny - Luzy
Moulins - Engilbert - Bazolles
03 86 20 17 38



Distributeur Automatique de Lait (DAL) pour veaux
Déjà plus de 65 utilisateurs sur la Côte-d'Or, l'Yonne et l'Aube
Votre spécialiste de la traite
DeLaval
Chapuis Frères
St Marc/Seine - 03 80 93 22 28

l'Agenda

Côte d'Or

MSA Instants santé pour les cantons de Baigneux et Recey

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Baigneux-les-Juifs, les 29 et 30 avril de 7h30 à 11h30 au CFA de Baigneux, situé au 30, rue de Quemingy. Ces mêmes Instants santé, pour le canton de Recey, se dérouleront le 6 mai à la maison du Val de l'Ource, située à Leuglay, de 7h30 à 11h30

Groupama Assemblées générales des caisses locales

mardi 16 avril à 18h30 à la salle des fêtes de La Rochepot. Vitteaux : 18 avril à 18h30 à la salle multimédia. Minot Grancey Salives : 19 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Minot. Bligny-sur-Ouche : 23 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Arnay : 24 avril à 18h30 à la salle Saint Laurent. Pouilly : 25 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Sainte-Sabine. Genlis : 26 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Cessey. Thil : 30 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Saulie : jeudi 2 mai à 18h30 à l'Espace Jean Bertin. Liernais : 3 mai à 18h30 àla salle du temps libre. Fontaine-Française : 6 mai à 10 heures à la salle polyvalente.

Marché de paysans et artisans itinérant, le 28 avril

La 3ème édition du marché de paysans et artisans itinérant aura lieu le 28 avril à la cave d'Aurélien Febvre, viticulteur bio à Thorey-sous-Charny en plein cœur de l'Auxois. Une trentaine de paysans et d'artisans proposeront le fruit de leur travail. Le midi, un menu sera concocté uniquement avec les produits des exploitations bio participantes. Des animations diverses et variées seront assurées toute la journée. Pour plus d'information : Domaine Aurélien Febvre 06 73 26 90 12, contact@domaine-aurelien- febvre.fr

FDSEA 21 Assemblée Générale

La FDSEA 21, tiendra son assemblée générale le LUNDI 29 AVRIL sur l'ensemble de la journée au lycée agricole de Quetigny. Après le traditionnel huit clos du matin, réservé aux adhérents FDSEA, l'après midi ouverte au public sera consacrée à la Politique Agricole Commune et la problématique des Zones Intermédiaire avec la participation de Dominique BARRAU, Secrétaire Général de la FNSEA.

Nièvre

Matériel agricole Concours de conduite

Un concours de conduite de matériel agricole est proposé par l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès agricoles (ASAVPA) et les JA de la Nièvre, le 21 avril prochain, au musée de la machine agricole de Saint-Loup des Bois. L'épreuve est ouverte à tous les salariés et apprentis agricoles (ressortissants de la MSA) et comportera un volet théorique et un volet pratique. En parallèle, une exposition-vente de matériel agricole viticole et de bûcheronnage d'occasion est prévue sur une parcelle voisine du musée, ainsi que, toute la journée, diverses animations: marché du terroir, exposition de matériel, brocante, et visite du musée... Contacts: Marie-Aline Saltel (ASAVPA58) au 03 86 93 40 27 ou asavpa58@yahoo.fr et Aline Rouleau (JA58) au 03 86 93 40 91 ou cdja58@orange.fr.

Foire agricole, commerciale et artisanale de Dun-les-Places

Le 27 avril le comité de Fêtes et la municipalité de Dun-les-Places organisent sa Foire annuelle agricole, commerciale et artisanale. Y participeront de nombreux exposants, avec Artisanat d'Art et concours d'animaux avec remise des prix à 12h30 à la salle culturelle. En même temps, vide-grenier et buvettes.
Contact : Mairie de Dun-les-Places, 03 86 84 62 05.

Congrès européen Marchés aux bestiaux

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert, membre de la Fédération nationale des marchés au bétail vif (MABV), organise le Congrès de l'Association européenne des marchés aux bestiaux (AEMB), les 13, 14 et 15 mai dans la Nièvre. Près de 250 délégués venus de toute l'Europe participeront aux travaux qui se dérouleront au Casino de Pougues-les-Eaux, au cinéma de Saint-Honoré-les-Bains, à la Sicafome, entrecoupés de visites sur des exploitations, à Préporché et Isenay. Le mercredi matin sera consacré à l'assemblée générale de la fédération nationale.

MSA Instants santé pour le canton de Château-Chinon

Du 15 au 17 MAI 2013. Salle Louise Michel.
Vos examens de prévention se sont adaptés aux évolutions de la santé publique et aux besoins de la population, ils sont devenus les «instants santé» et concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans.
Il s'agit d'essayer de préserver son patrimoine santé le plus longtemps possible, et nous pouvons vous y aider grâce à ces instants santé.
Pour cela 3 étapes :
-S'interroger sur sa santé en remplissant soigneusement l'autoquestionnaire,
-Bénéficier d'un bilan biologique et d'examens complémentaires,
-Faire le point avec son médecin généraliste par une consultation spécifique avec les résultats du laboratoire.
L'étude collective des dossiers retournés par les médecins, permet à la Mutualité Sociale Agricole de connaître l'état de santé des populations agricoles, salariées et non salariées, pour essayer d'ajuster sa politique de santé et de répondre au mieux aux problèmes qu'elles rencontrent.
La nouveauté de ces instants santé est principalement l'intégration de tranches d'âge non ciblées jusqu'à présent : les 25-34 ans et les 65-74 ans :
Pour les 25-34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 - 44 ans, plus précocement ici).
Pour les plus âgés : 65-74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Si le bénéficiaire le souhaite son dentiste pratiquera un bilan bucco-dentaire gratuit.
Ces bilans de santé sont gratuits pour tous les assurés et ayant droits de la Mutualité Sociale Agricole.
Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription.
Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Morvan Le Printemps des bistrots

A l'occasion du Printemps des bistrots organisé par les Parcs régionaux du Massif central, le Parc régional du Morvan a sélectionné 5 bistrots en fête. Le prochain concert aura ainsi lieu au Little Pub à Alligny en Morvan, avec les Tortues Jeanine. Repas à 20h. Concert à 22h . Réservation au 03 86 76 13 90. Renseignements : Maison du tourisme du Parc au 03 86 78 79 57.

Yonne

Visite de ferme céréalière biologique

Le SEDARB organise une matinée de découverte du fonctionnement et des techniques d'une ferme céréalière en Pays d'Othe. Venez nous rencontrer et échanger avec nous le mercredi 18 avril, de 9 h à 12 h, chez Marc Laroche à Vareilles. Contact : Hélène Levieil (Sedarb) au 03 86 72 92 27

TélePAC Un numéro de téléphone dédié

Durant la période PAC, du 2 avril au 15 mai, la Direction Départementale des Territoires met à disposition des producteurs un numéro de téléphone « Spécial TélePAC » : 03 86 48 42 48
Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers la personne la mieux à même de répondre aux questions posées

Apecita Permanence le 17 avril

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 17 avril, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

«Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers»

Une formation de 2 journées, sur ce thème se déroulera mardi 16 et jeudi 25 avril, de 9 h à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 B de la rue de la Maladière, à Auxerre.
Destinée aux jeunes en pré installation*, aux associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leur société, aux exploitants individuels désirant créer une société, cette formation a pour objectif d'appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à effectuer, la gestion du foncier, les apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital.
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Email : HYPERLINK "mailto:martine.nigon@fdsea89.fr" martine.nigon@fdsea89.fr
(*) : Les JA ayant signé un Plan de Professionnalisation Personnalisé qui les engage vis-à-vis de la DDT et qui conditionne leur projet d'installation, sont dans l'obligation de réaliser cette formation dans el cadre de leurs préconisations pré installation. Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

Mon exploitation au regard de la conditionnalité

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1,5 jours, en ses locaux de la rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : « Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale ».
Objectifs : vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides, connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
Prochaine session : mardi 30 avril et lundi 6 mai
Renseignement. : Cyrille Fournier, conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 10

Région

AG Agriculteurs multiplicateurs de Centre Est

Les Agriculteurs multiplicateurs de semences du Centre-Est tiendront leur assemblée générale le 7 mai prochain à Nogent-sur-Seine. Rendez-vous à 10h à la salle Agora Michel Baroin au 110 avenue de Saint-Roch à Nogent-sur-Seine afin d'échanger sur l'actualité des cultures.
10h à 12h : assemblée régionale (informations techniques et économiques – Présentation de l'activité semences des Ets Soufflet).
12h30 : Buffet (offert)
14h à 17h30 : des semences d'orge de qualité au service des malteurs et brasseurs régionaux. Visite de la malterie Soufflet et de la brasserie le Moulin de Saint-Martin.
Inscription à la journée et/ou au buffet avant le 26 avril par mail (HYPERLINK "mailto:jean-paul.janson@fnams.fr"jean-paul.janson@fnams.fr) ou fax 03 25 73 69 23.

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire :

Élevage caprin : Journée installation

Une journée d'information sur l'installation en élevage caprin se tiendra à Chissey-les-Mâcon le mercredi 10 avril 2013. Au programme : Visite d'exploitation, rappel des démarches pour s'installer, animations diverses pour préciser le projet, se poser les bonnes questions et anticiper les difficultés éventuelles. Inscription gratuite auprès de Jeanne Frachon (Point Info Installation) au 03.85.29.56.96.

Yonne

Futurs retraités, la DICA est une obligation

Deux ans avant l'âge théorique de votre retraite, en tant que chef d'exploitation, vous avez reçu via la MSA, une Déclaration d'Intention de Cessation d'Activité.18 mois au plus tard avant la date prévisionnelle de votre cessation d'activité, vous devez renvoyer ce document CERFA à la Chambre d'Agriculture (Missions ODASEA), que vous ayez un repreneur identifié ou pas. Pour de plus amples informations, contactez Marc ABONNET au 03.86.94.21.95.

Dialogue producteurs-industriels-distributeurs

Ce qu'attendent les éleveurs

Depuis le 8 avril trois réunions de concertation tentent de mettre d'accord les agriculteurs, les industriels et les distributeurs sur l'épineuse question des coûts de production. Le 12 avril la FNSEA organise une série de manifestations pour remettre des cahiers de doléances aux élus et aux acteurs professionnels locaux.

Sans attendre les rendez-vous officiels (le 8 avril pour le lait, le 15 avril pour le porc et le 18 avril pour la volaille) les concertations vont bon train et les discussions sont intenses entre les trois grandes branches des filières alimentaires: agriculteurs, transformateurs privés ou coopératives, grandes surfaces de distribution... pour trouver une solution acceptable par les grandes enseignes de commerce.

3 centimes emblématiques

Chacun y va de sa formule, Michel Edouard Leclerc, avec sa proposition *«d'accord volontaire sur les prix»* et *«sous conditions»* et Système U en évoquant un mécanisme proche de celui du commerce équitable. Cette dernière formule consiste à constituer, pour permettre aux éleveurs de toucher 3 centimes d'euros de mieux sur leur paie de lait, un pied de facture qui identifie ces trois centimes en fonction du nombre de litres de lait entrant dans la composition d'un produit. Cela semble réalisable pour les laitiers, mais plus compliqué pour les produits de volailles ou de charcuterie.

Ces trois centimes sont emblématiques et répondent à l'attente exprimée par les éleveurs et relayée par Xavier Beulin, président de la FNSEA. *«Il y a d'abord un objectif à atteindre à court terme: les trois centimes d'euros du prix du lait payé au producteur». «Leclerc et Système U semblent en avoir pris conscience, c'est bon signe»* affirme le leader synidcal *«mais cela ne suffit pas»*. Seulement du côté de la Fnil (Fédération française des industriels) le ton n'est pas le même *«les prix haussiers dans le monde devraient pouvoir compenser la hausse des charges subie par les producteurs»* contrecarre Olivier Picot, président de la Fnil... *«Il ne peut y avoir de prix du lait fixé hors du prix de marché, sauf dans une économie fermée»*. Le débat semble donc mal parti au vu des positions affirmées et réaffirmées par les uns et par les autres. Alors que la grande distribution et les transformateurs se renvoient la balle et les responsabilités, chez les producteurs de lait, le discours est plus diplomate. *«Dans les différentes mobilisations départementales que nous avons organisées»* témoigne Thierry Roquefeuil, président de la FNPL, *«les distributeurs ont apporté une réponse favorable»*. La distribution semble s'apercevoir *«qu'il y a une baisse de production générale et que sans production, ils devront importer et cela leur coûtera plus cher que d'augmenter la rémunération des éleveurs français»*. L'occasion pour le président de la FNPL, de prévenir la filière laitière que la hausse des cours des produits laitiers sur le marché mondial devra elle aussi être répercutée dans les mois à venir, car les discussions en cours portent essentiellement sur la répercution des charges sur le prix du lait.

Au-delà de ce problème spécifique de la répercussion des charges de production, Xavier Beulin demande à ce que la loi qui régit les relations entre producteurs et distributeurs prévoie trois choses:

1. Que la négociation des contrats entre producteurs et industriels puisse avoir un impact auprès des distributeurs.
2. Que ces contrats, une fois signés, ne soient pas systématiquement remis en cause.
3. Qu'ils n'empêchent pas de négocier à nouveau les prix si les coûts de production flambent en amont.

Lors de la troisième étape des discussions concernant la remise à plat des conditions de compétitivité des filières, les 15 et 18 avril on parlera sans doute plus de conditions de production du porc que des prix à la consommation... Les éleveurs de porcs attendent justement une évolution de la réglementation des installations classées, en passant à un régime d'enregistrement qui serait *«un soulagement pour le moral des éleveurs et pour leurs finances»* déclare Jean-Michel Serres, président de la Fédération nationale porcine.

«Défendre la capacité exportatrice de la France» arrive en tête des attentes du comité interprofessionnel de la filière volailles de chair française. Concrètement il s'agit d'obtenir le maintien des restitutions à l'export dans la perspectives de construire de nouveaux mécanismes de soutien aux exportations. L'enjeu stratégique des marchés extérieurs constituant l'une des clés du redressement de la filière. Là encore les attentes de la filières concerne aussi la répercussion de l'augmentation des prix des matières premières. *«Les éleveurs sont en quelque sorte protégés par les contrats d'intégration, mais les industriels sont en grande difficulté»* explique le directeur de la Confédération française de l'aviculture qui précise, *«ce n'est pas en fermant des abattoirs que l'on sera plus compétitif»* en revanche la relance de la filière passe par la valorisation de la production. *«Nous attendons que l'indication du pays d'origine (né, élevé et abattu) sur tous les produits avicoles entiers, découpés ou élaborés, deviennent obligatoire»*.

D'APRÈS AGRA PRESSE

La Pac: une réponse aux problèmes des éleveurs?

Le 12 avril le réseau FNSEA doit déposer un cahier de doléances dans les Préfectures et auprès des parlementaires dans les départements et les régions. Quatre thèmes y figurent: revaloriser les prix, simplifier les normes environnementales et arrêter tout surenchère réglementaire et fiscale, investir pour assurer l'avenir et enfin, un paragraphe intitulé: *«pour une Pac qui accompagne et redonne des perspectives à l'élevage»*. Selon ce cahier de doléances, la future Pac devra *«accompagner les éleveurs et donner une ambition à l'élevage, ainsi qu'une réelle politique économique pour ces filières»*.

Dans ce cadre, la FNSEA formule des propositions.

Elle souhaite des outils de gestion de marché améliorés dans l'OCM unique. Ce qui suppose des filets de sécurité recalculés au regard des coûts de production, un observatoire européen des marchés, des volumes et des prix, une organisation de producteurs et des filières renforcées au regard du droit de la concurrence.

Le syndicat demande également des outils de gestion des risques adaptés et efficaces face aux aléas climatiques (fourrages) et sanitaires (fonds de mutualisation).

Enfin, un soutien adapté à la situation de l'élevage serait une des solutions à la crise de l'élevage grâce à plusieurs leviers:

- **une convergence interne soutenable par tous,**
- **un verdissement pragmatique qui apporte de la souplesse au retournement des prairies afin de sécuriser l'autonomie fourragère,**
- **un recouplage nécessaire et indispensable pour le maintien de certaines productions menacées par un DPU aveugle,**
- **la prise en compte de l'herbe et la priorité de la compensation des handicaps au sein du 2ème pilier.**

clin d'œil





INVITATION

Portes Ouvertes

18 et 19 avril 2013

AUTUN

CLAAS

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE

Centre d'Autun - Route d'Arnay 71400 St. Pantaléon - Tél. 03 85 52 61 58 - www.tractomarket.com/bourgogne - claas.fr

Groupama

Une facture salée, après le gel et la grêle

Les conditions climatiques 2012 sont à l'origine d'une lourde charge de sinistres pour le premier assureur agricole français. Rencontre avec le président de la caisse régionale Grand-Est.

Plus de 50 millions d'euros : c'est ce qu'ont coûté le gel et la grêle à Groupama Grand Est, caisse regroupant onze départements dont la Côte d'Or. *«Le gel des grandes cultures représente 30 millions, l'impact de la grêle est lui aussi très considérable. C'est même le risque qui a amené le plus d'indemnités sur le plan national»* indique le président François Schmitt. L'ensemble des évènements climatiques a dégradé de 6,5% la sinistralité globale du groupe. Si Groupama Grand Est est de loin la région la plus touchée par le gel des cultures de 2012, les risques climatiques existent bel et bien pour tout le monde. *«Même les céréaliers du nord de la Loire ont été touchés, notamment en 2011 avec la sécheresse. Ils sont pourtant dans un secteur qui n'est habituellement soumis à aucun aléa»* remarque le président, qui poursuit : *«cela peut arriver une fois tous les 25 ans, mais quand vous avez engagé tous vos frais dans la production, et qu'il est impossible de récolter, il y a forcément un gros trou dans votre compte de résultat»*.

«Développer le marché agricole»

Pour François Schmitt, *«de bonnes années seront nécessaires pour rendre le modèle pérenne, mais la pertinence de celui-ci est de plus en plus avérée»*. C'est pourquoi un maximum d'agriculteurs sont invités à adhérer, afin de *«diluer les coûts assurantiels»* et *«répartir les risques»*.

Si aujourd'hui, l'agriculture représente moins d'un quart du chiffres d'affaires de Groupama, le premier assureur agricole français compte bien jouer un rôle encore plus déterminant dans les prochaines années : *«Nous représentons 60% de ce marché. Nous allons tout faire pour maintenir ce taux, et même l'améliorer»*. François Schmitt ne manque pas d'arguments pour se justifier : *«l'agriculture est notre portefeuille historique. C'est un des rares secteurs avec un carnet de commande rempli pour les 40 ou 50 prochaines années, et même plus ! Il y a du potentiel, de l'avenir, de l'activité. Certes, la conjoncture est peut être moins favorable aujourd'hui pour les laitiers, mais pour le reste, dans nos campagnes, on peut dire qu'il y a eu des périodes plus difficiles dans le passé. C'est un secteur en développement, il serait vraiment dommage de s'en priver. Groupama Grand Est spécialise ses commerciaux pour apporter des réponses à la hauteur des attentes des exploitants»*.

Pac : s'inspirer des États-Unis?

En abordant les négociations de prochaine politique agricole commune, François Schmitt apprécie la place laissée aux politiques de gestion des risques qui permettront *«d'apporter une réponse à la Ferme France»*. Pour le président de Groupama Grand Est, le passage de l'assurance du premier au deuxième pilier sera *«favorable», «même s'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir»*. François Schmitt évoque le dispositif assurantiel des États-Unis : *«ils ont fait le pari de la subvention à l'assurance : celle-ci leur coûtera moins cher que les aides directes. Les États-Unis sont capables de mobiliser des sommes quatre ou cinq fois plus importantes d'une année sur l'autre, en fonction de l'évolution des cours. Ce n'est pas le cas à Bruxelles, où l'enveloppe est constante. Apporter des aides importantes quand les prix sont élevés gène les Américains. Il est vrai qu'en Europe, nous pouvons nous interroger, et moi le premier : les deux tiers de mon chiffre d'affaires viennent des céréales. En toute sincérité et en toute transparence, les aides pour moi sont beaucoup plus indispensables quand le blé est à 120 euros que lorsque celui-ci il est à 220 euros»*.



(Crédit photo : EuropFlash)

François Schmitt évoque l'année 2012, l'importance accordée aux marchés agricoles et la prochaine Pac.

AURÉLIEN GENEST

Le Concours National de la race brune

Un évènement international à châtillon

La Brune a choisi de tenir son prochain Concours National dans le berceau Nord de la race à l'occasion des journées Châtillonnaises 2013. Un tel événement ne s'était plus produit dans le département et la région depuis 1980 !

Les journées Châtillonnaises sont devenues un des rendez-vous les plus importants de la race Brune, avec convivialité et professionnalisme. En effet, le succès de la vente aux enchères n'est plus à démontrer : elle draîne un large panel de nouveaux clients pour acquérir le meilleur de la génétique Brune de la région. D'autant plus que depuis quelques années elles prennent également une dimension de plus en plus internationale : les délégations des pays voisins sont présentes régulièrement pour mieux connaître et utiliser la génétique Brune française. Ce choix est aussi justifié par le fait la race Brune joue un rôle important pour dynamiser l'élevage laitier de la région et que la Côte d'Or détient une grande part des meilleurs élevages de la race au plan génétique, dans un court périmètre, ce qui facilite une promotion efficace. C'est pourquoi, le Concours National Brune 2013 véhiculera une image de professionnalisme, de convivialité, de dynamisme et d'expansion internationale de la race Brune et de ses éleveurs.

Un accent international

La race Brune est répandue dans le monde entier, et se place en 2ème position des races laitières en terme de schéma de sélection, après la Prim'Holstein. Pour BGS, le Concours National sera avant tout un outil de promotion de la génétique Brune sur le plan international.

L'accent sera mis sur l'accueil des partenaires étrangers pour développer nos échanges et exportations avec eux. Un programme international a été bâti pour recevoir une dizaine de délégations différentes : visites d'élevages châtillonnais de haut niveau génétique, découverte touristique et gastronomique, concours national, etc.

Les points forts

-150 animaux de race Brune issus de 60 élevages environ.



-Neuf régions invitées : Normandie, Pays de la Loire, Bretagne, Auvergne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône Alpes, Champagne Ardenne, Lorraine, etc.
-Un juge de renommée internationale
-Concours de présentation par les jeunes
-Vente aux enchères nationale en nocturne
-Des délégations étrangères attendues d'une dizaine de pays : Allemagne, Belgique, Burkina Faso, Canada, Espagne, États-Unis, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Sénégal, etc…

▶ Au programme

Vendredi 28 juin
Matin : Visites de fermes avec les étrangers
Après-midi : Concours National - Génisses. Visite d'une cave viticole
Samedi 29 juin
Matin : Concours National - Vaches Adultes. Inauguration officielle
Après-midi : Concours National – Jeunes Vaches
Soirée : Vente aux enchères nationale
Dimanche 30 juin
Matin : Visites de fermes avec les étrangers
Après-midi : Présentation de génisses par les enfants; Concours de présentation par les jeunes; et Parade des championnes



Chambre d'agriculture de Côte d'Or

Première session pour Vincent Lavier

Les membres de la Chambre d'agriculture se sont réunis, vendredi 5 avril, pour leur première session plénière de la mandature. Invités pour l'occasion par le président Vincent Lavier, le préfet Pascal Mailhos et le DDT Jean-Luc Linard ont assisté aux nombreux débats de la matinée.



Pour sa première session en tant que président, Vincent Lavier avait invité Pascal Mailhos Préfet de région et Jean-Luc Linard DDT.



Pascal Martens a fait le point sur la tuberculose bovine dans le département.



Le préfet a insisté sur sa détermination à accompagner la profession sur le dossier de la tuberculose et sur celui de la densité de gibier.



La salle polyvalente du lycée agricole de Plombières était comble pour cette première session de la mandature.

De l'aveu même du nouveau président de la Chambre d'agriculture, c'est non sans une *«pointe d'appréhension»* que Vincent Lavier abordait sa première session plénière ce vendredi 5 avril. En effet, certains sujets inscrits à l'ordre du jour restent sensibles aux yeux des exploitants. Dans son allocution, le président Lavier a présenté ce qui sera sans doute sa "feuille de route" pour la mandature à venir. *«La Chambre d'agriculture doit être proche des agriculteurs, à l'écoute du terrain, réactive aux demandes et ouverte à l'innovation»*. Quatre axes majeurs pour lesquels *«nous devrons privilégier l'action collective chaque fois que cela sera possible»* soulignait Vincent Lavier. *«Nous avons la chance, dans notre département, d'avoir une agriculture diversifiée, ce que je considère comme une richesse. Mais cette diversité engendre des disparités dans les systèmes d'exploitation. A nous d'œuvrer pour que tous les agriculteurs de Côte d'Or, quelles que soient leurs productions, puissent tirer un revenu de leur activité»* a-t-il rappelé, non sans insister sur le fait que, dans certaines zone du département, l'agriculture reste la seule activité économique. C'est dans ce contexte que le président a évoqué les réglementations qui apparaissent inopportunes ou inadaptées à l'atteinte des objectifs et notamment dans le secteur de l'élevage déjà bien préoccupé par les problèmes sanitaires.

C'est donc tout naturellement que Vincent Lavier a laissé la parole à Pascal Martens, président du GDS, qui a présenté à l'assemblée la situation du département face à la tuberculose bovine.

Tuberculose : *«les efforts des éleveurs doivent payer»*

Pascal Martens a tenu à souligner la qualité du dépistage mis en place en Côte d'Or, et notamment les actions menées sur le terrain. *«Les éleveurs font tout ce qu'ils peuvent, mais commencent à se lasser»* insistait le président du GDS, rappelant que *«les efforts des éleveurs doivent être payant !»* Pascal Martens plaide auprès des représentants de l'Administration pour une revalorisation de l'indemnisation des abattages "diagnostic" et demande ainsi que le rôle des experts soit renforcé localement. *«Il est aberrant de constater que le prix d'une bête soit fixé depuis Paris !»*

Pour rappeler la mobilisation sur le sujet, Pascal Martens a présenté à l'assistance le "plan de bataille" élaboré avec les organismes de l'élevage. Un vaste programme, défini dans un premier temps sur le secteur du "triangle de l'Ouche". Nous reviendrons plus en détail sur ce programme dans une prochaine édition (NDLR). Basé sur le volontariat, ce plan met en œuvre un grand nombre de leviers pour *«éradiquer la maladie»* : limitation des mouvements d'animaux mis en pâture par un regroupement parcellaire, accompagnement des éleveurs, mise en place d'un référent unique à la Chambre d'agriculture, identification des friches (nid à gibier)…

Dégats de gibier : un record !

Dès lors qu'il apparaît dans le débat, le gibier provoque une tension palpable dans l'assistance. Qu'il s'agisse de l'aspect sanitaire ou des dégâts provoqués dans les cultures. *«Pour la campagne en cours, la facture des dégâts va atteindre un niveau jamais atteint dans le département»* soulignait Vincent Lavier. *«Certains vous diront que c'est le résultat de l'arrêté sanitaire interdisant l'agrainage, j'ai tendance à penser que c'est la conséquence d'une surpopulation chronique»*. Et d'ajouter que *«seule une augmentation drastique des attributions pour la prochaine campagne permettrait de repartir sur des bases saines pour les années futures»*.

Sur ce dernier point le préfet a rappelé sa détermination à accompagner la profession jusqu'au bout sur ce dossier. *«J'entends maintenir la pression sur le gibier»*. Comme pour le dossier de la tuberculose, sujet qu'il indique avoir évoqué avec François Hollande lors de sa dernière visite à Dijon en lui présentant la gravité de la situation. *«Ou nous gagnerons tous ensemble, ou nous perdrons tous ensemble !»* prévient Pascal Mailhos. Toutefois le préfet avertit les membres de la Chambre d'agriculture que *«si les chasseurs, pas assez nombreux en Côte d'Or, posent leurs fusils, la situation ne va pas s'améliorer»*.

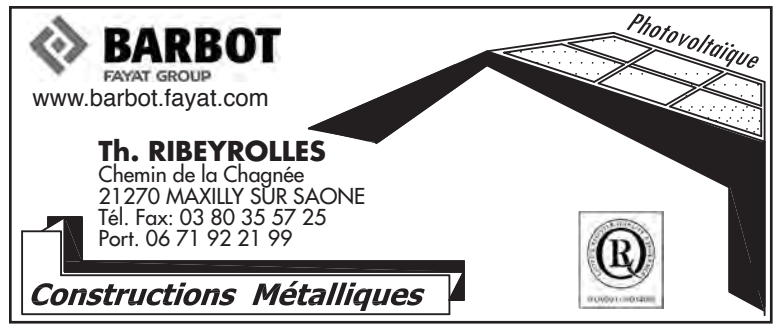
Pac 2014, directive Nitrates… Besoin d'y voir clair

Durant cette de cette session, les membres de la Chambre d'agriculture ont également fait le point sur les évolutions de la Pac d'après 2013. François Roze du service Économie et Prospectives de la Chambre régionale, a présenté les évolutions de la future politique agricole commune. Celles-ci ont fait l'objet de simulations précises et détaillées en tenant compte, pour chaque système de production, des différentes hypothèses évoquées. Cette présentation a donné lieu à plusieurs interventions de la part de l'assistance, et notamment sur le fait que la nouvelle PAC manque de reconnaissance du nombre d'actifs par exploitation. Pour Aurélien Viellard, président des JA, *«la baisse des primes pour les exploitations céréalières risque également d'impacter le salariat. Les exploitants, par un effet de baisse pour maintenir un revenu, seront contraint d'alléger le poste salarié»*.

Autre point qui a donné lieu à un vif débat dans l'assistance : le cinquième programme de la directive Nitrates. En effet, Jean-Pierre Fleury et Jean Bertrand n'ont pas manqué d'interpeller Jean-Luc Linard (DDT), sur le flou et les incohérences de la réglementation et en particulier sur l'augmentation annoncée de la zone de stockage qui mettrait *«hors normes»* la plupart des éleveurs du département.

En conclusion de cette matinée de travail, le directeur de la Chambre d'agriculture, François Depuydt, a présenté aux nouveaux membres élus, le fonctionnement de l'institution en insistant notamment sur l'aspect budgétaire. Une des *«plus grosses contraintes que l'on va devoir gérer sur cette mandature»* soulignait Vincent Lavier en rappelant *«la décision du ministre de geler, pendant 4 ans, l'augmentation du taux de la taxe foncière pour les frais des Chambres d'agriculture. De même, la difficulté que l'on aura à pérenniser les différentes sources de financement auxquelles on a accès aujourd'hui, pourraient remettre en cause la poursuite de certaines actions»*. Mais le président *«ne croit pas en la fatalité»* et *«reste persuadé qu'il y aura toujours des financements pour ceux qui sauront être innovants et audacieux»*. Une note d'optimisme pour le nouveau président de la Chambre d'agriculture qui, après plus de quatre heures de travail, avait de quoi être satisfait pour cette première session.

F.D.



Syndicat Prim'Holstein 21

Questions de reproduction

Les éleveurs de la race laitière la plus représentée en France se sont réunis la semaine dernière en assemblée générale. Des exposés techniques étaient au programme



Thierry Lapostolet, Jean-François Dessolin, Guy Buntz, Loic Doudeau, la semaine dernière à Leuglay.

«Un bon suivi fécondité est indispensable dans nos exploitations. Il est à la base de la production laitière, quel que soit l'acteur de conseil que l'on choisit» souligne Guy Buntz, le président des éleveurs Prim'Holstein. Le contexte économique oblige les producteurs à devenir de plus en plus techniques. L'assemblée générale du syndicat s'est donc intéressée à cet aspect reproduction, le 27 mars à Leuglay, au nord du département. La présentation d'Aude Ray, ingénieur conseil à Elva Novia, entreprise résultant de la fusion de Coop'Evolia et Genesia, était très attendue. L'accent a été mis sur le nouveau service proposé aux éleveurs : *«notre suivi vise à améliorer la reproduction du cheptel et les résultats technico-économiques de l'exploitation. Les problèmes de reproduction sont anticipés, le suivi du troupeau est facilité. Nous visons une augmentation du nombre de gestations tout en abaissant l'intervalle vêlage-vêlage»* explique Aude Ray.

Plus de *«vache vide»*

L'intervenante rappelle qu'un constat d'aptitude à la mise à la reproduction est beaucoup moins précis par palper transrectal qu'au moyen d'un échographe. Certains inséminateurs sont spécifiquement formés pour ce diagnostic plus fiable. Des compléments d'informations au terme *«vache vide»* sont apportés par Elva Novia : des explications beaucoup plus précises sont fournies (infection utérine, ovaires non fonctionnels...). L'ingénieur conseil a énuméré les trois actes proposés dans le suivi proposé aux éleveurs : le constat d'aptitude à la mise à la reproduction, le constat de gestation précoce par échographie et le constat de gestation tardif pour confirmer l'état de la femelle quelques mois après le premier constat. Pour les élevages laitiers, un contrat de quatre actes par femelle est proposé, au choix parmi les trois précédemment cités. Des *«audits reproduction»*, en partenariat avec Conseil élevage, sont également proposés. Ils permettent de faire le point avec l'éleveur sur tous les facteurs susceptibles de détériorer les résultats de la reproduction.

Pertes embryonnaires inaperçues

Aude Ray a ensuite abordé les semences sexées, *«des outils très intéressants qu'il faut apprendre à utiliser»*. Une étude est actuellement menée pour déterminer le moment le plus favorable à la réussite de l'insémination artificielle sexée, en fonction des races. L'ingénieur conseil a dévoilé les résultats de récentes études de l'Unceia (Union nationale des coopératives agricoles d'élevage et d'insémination animale), exclusivement sur des Prim'Holstein. En raison, notamment, de l'augmentation de la production et de la sélection génétique, la durée et la qualité de la manifestation des chaleurs seraient en baisse, environ 30% des femelles en chaleur n'accepteraient plus le chevauchement et les pertes embryonnaires augmenteraient de 10%. *«Beaucoup de pertes embryonnaires passent inaperçues»* mentionne Aude Ray, *«il y a rencontre du spermatozoïde et de l'ovule donc fécondation, mais la nidification ne se fait pas et la vache revient en chaleur de façon cyclée. Il est constaté que 4,5% des femelles sont inséminées en présence d'un corps jaune : par rapport l'ovulation, il est donc trop tard»*. La Heat box, un outil d'aide à la détection des chaleurs, a été également présenté. Un éleveur présent à cette journée d'études, équipé depuis le moins de novembre, a fait part de son expérience. En plus du suivi reproduction, Elva Novia propose une formation en partenariat avec Conseil élevage.

AURÉLIEN GENEST



Aude Ray, ingénieur conseil à Elva Novia, a présenté différents services liés au suivi de reproduction.

▶ Zoom sur…

Un réel partenariat

Conseil élevage travaille en partenariat avec Elva Novia lors de son intervention dans les élevages ayant des soucis de fécondité. Les diagnostics sont réalisés en binôme : le technicien du secteur de Conseil élevage (avec sa bonne connaissance de l'exploitation) avec l'inséminateur référant (ayant été formé pour ce diagnostic). Le compte rendu et les actions à mettre en place sont validés par les deux intervenants.

▶ Le mot du président

Après avoir regretté la *«forte baisse du prix du lait cumulée à la hausse importante de toutes les matières premières»* et constaté un pic inexpliqué de taux cellulaires au mois d'août, Guy Buntz a adressé plusieurs remerciements lors de cette assemblée générale. Tout d'abord aux éleveurs Benoît Fournier et Gilles Roche pour leur participation à la ferme Côte d'Or, puis au Conseil général pour son soutien financier, que ce soit par le biais du plan bâtiment, l'aide à la transplantation ou l'aide aux divers syndicats. Guy Buntz a également salué Côte d'Or Conseil élevage pour son travail effectué au quotidien et tout particulièrement Jean-François Dessolin, pour son investissement dans l'organisation des concours départementaux du 24 août à Châtillon-sur-Seine, dans le cadre de la fête départementale de l'agriculture.

Le président du syndicat a profité de l'occasion pour lancer un appel aux éleveurs : *«Ce type de manifestation est toujours bénéfique pour nos races laitières, cela créée une émulation et il est toujours sympathique de se retrouver entre nous. J'espère que les éleveurs répondront présent»*. Un courrier d'inscription sera adressé à tous les éleveurs dès le mois prochain. Guy Buntz a tenu à remercier le Gaec Isselin à Lucey (troupeau de 55 vaches laitières à 9800 kg) qui a accueilli les adhérents du syndicat après cette réunion en salle. Les meilleurs animaux de l'exploitation ont été mis en avant.

Cette visite a permis à de nombreux éleveurs d'échanger sur différents points techniques.



Loïc Doudeau, de Prim'Holstein France, a remis un diplôme *«Grande Laitière»* au Gaec de la Ruelle, de Lucenay-le-Duc, pour l'une de ses vaches ayant produit 114 628 kg de lait lors de ses 14 lactations.

Mise à l'herbe des animaux

Pas de précipitation...

Il ne gèle plus, il ne neige plus, mais il pleut encore... La météo des dernières semaines n'a pas été favorable à la pousse de l'herbe. Toutes les observations des techniciens confirment ce retard de végétation. Un retard forcément préjudiciable à une mise à l'herbe précoce. La pousse est insuffisante et le cumul des températures loin d'atteindre le seuil nécessaire.

En mars, les sommes de températures en Côte d'Or, s'échelonnaient de 102°C (base février), à 500m d'altitude dans le Morvan, à 180°C (base février) à Montbard. La mise à l'herbe est déterminée par la somme des températures, mais avec une base au 1er février. L'Herbe Hebdo 21 de mars note que l'on est encore, comme en 2011, sur un début d'année froide, la date de mise à l'herbe pourrait ainsi accuser un retard d'une bonne quinzaine de jours. Tant que les gelées matinales persisteront, la pousse de l'herbe de démarrera pas réellement. Les conseillers techniques de la Chambre d'agriculture 21 engagent à prendre un maximum de précautions et à charger le moins possible si la mise à l'herbe ne peut pas être retardée.

Les températures expliquent en grande partie la pousse de l'herbe. Pour se développer la plante a besoin d'accumuler une certaine quantité de chaleur : on parle de sommes de températures. Ces dernières sont calculées en additionnant les moyennes journalières des températures, avec un minimum de 0 et un maximum de 18°C. Pour caler les pratiques de fertilisation, les techniciens conseil estiment qu'il faut un cumul de 200° pour que les prairies démarrent, seuil recommandé pour l'apport azoté sortie d'hiver. Cette étape clé à la sortie de l'hiver doit permettre le démarrage de la végétation, à un moment où le sol est encore froid et où le système racinaire n'est pas encore assez développé. Trop précoce, l'apport n'est pas valorisé correctement, trop tardif, il ne permet pas de pallier la carence précoce en azote, fortement pénalisante pour la production.

Les dernières observations réalisées fin mars montre que la mise à l'herbe dans de bonnes conditions n'est pas pour demain. La hauteur d'herbe doit atteindre au minimum 8cm (la botte remplaçant l'herbomètre quand c'est nécessaire) afin de profiter au maximum du potentiel de pousse de la prairie et de 12 à 15 cm au maximum, afin d'éviter le gaspillage et les zones de refus. Ces niveaux sont loin d'être atteints dans beaucoup d'endroits. Un conseil : les précipitations ayant tendance à s'atténuer ces derniers jours, c'est le moment d'intervenir dans les prés en passant la herse dès que la portance du sol le permet. Cet entretien permet d'améliorer ou de conserver le potentiel de production, de prolonger la durée de vie des herbages et d'en améliorer la valeur alimentaire.

Journées *«Spéciales éleveurs»*

Un exemple de gestion de l'eau à Clamerey

L'agence de l'eau Seine-Normandie et le centre de formation de la Barotte Haute Côte d'Or, convient les éleveurs à une nouvelle journée *«Spéciales éleveurs»*, le mardi 16 avril. Rendez-vous à la Barotte pour un déplacement à Clamerey pour découvrir de nouveaux exemples de gestion de l'eau.

Dans le cadre de leurs journées *«Spéciales éleveurs»*, l'agence de l'Eau Seine-Normandie et le Centre de formation professionnel et de promotion agricole de la Barotte Haute Côte d'Or, organisent une nouvelle journée sur la thématique *«Eau et élevage»* dans l'Auxois et le Châtillonnais.

Cette journée se déroulera à Clamerey, dans l'Auxois.

Après un accueil à 8h30 à la Barotte un système de co-voiturage sera organisé pour se rendre sur le site où Eric Demouron, conseiller municipal, délégué Sirtava et du Syndicat des eaux de Saint-Thibaut accueillera les participants.

De 10h à 12h, visite des parcelles aménagées sur Clamerey. Seront abordés la gestion de l'eau en élevage bovins et système d'abreuvement avec pompe solaire et aménagement des berges.

A midi, déjeuner au restaurant de Port Royal. Après-midi visite de la station de pompage de Clamery et exposé sur l'eau potable et l'ultra-filtration. La problématique de l'usage des pesticides sera aboirdés vers 15h .

Rappelons que ces journées sont destinées à apporter des informations essentielles sur la problématique de l'eau, afin d'aider les éleveurs à mieux comprendre les enjeux liés à cette ressource. Cette session peut également permettre de développer un projet sur l'exploitation d'un ou plusieurs éleveurs participants qui le souhaiteraient ou sur d'autres sites. Cette session à l'adresse des professionnels de l'élevage est la première organisée sur ce territoire hydrographique Seine-Amont, en partenariat avec le Sirtava, le Sicec et la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

▶ Marché fermier de Beaune

Une 4ème édition très réussie !



Un viticulteur jurassier heureux de venir faire découvrir ses produits à ses voisins Bourguignons

Carton plein pour cette 4ème édition du marché fermier des producteurs du réseau Bienvenue à la ferme. A peine installés, les producteurs étaient déjà très sollicités par les clients, les touristes... le festival du film policier ayant attiré beaucoup de monde. Avec plus de 5000 visiteurs ce marché est à la hauteur du précédent et cette nouvelle édition particulièrement réussie a remporté un franc succès. En témoignent l'affluence du samedi après-midi et celle du dimanche. «Certaines ventes ont commencé avant même que l'on ait eu le temps de s'installer» observe Pascal Mure, président du réseau Bienvenue à la ferme. Le cercle des producteurs fidèles à cette manifestation s'est agrandi pour cette édition, avec deux nouveaux participants. Le large panel de produits présentés assure la diversité des propositions et, cette année encore, la grande majorité des producteurs estime avoir bien travaillé. Tous sont déjà partants pour l'année prochaine, mais en attendant, ils donnent rendez-vous aux consommateurs friands de produits fermiers de qualité, à leurs prochaines portes ouvertes et le dimanche 2 juin, pour un nouveau marché fermier aux Halles de Dijon.



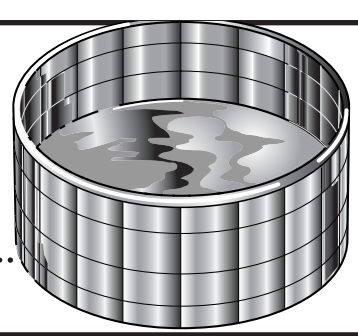
L'occasion de découvrir des *«curiosités»* comme le safran *«made in»* Côte d'Or.



Le cidre du Pays d'Othe (dans l'Yonne) à la conquète des Beaunois

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

▶ Éditorial

Pas de fumée blanche pour la filière bovine

Les signaux de la consommation mondiale sont favorables. De l'avis de tous (politiques, Commission européenne), la réforme de la Pac doit être orientée en faveur de l'élevage. Le son de cloche est le même au niveau de l'APCA et de la FNSEA. Cette situation devrait entraîner un vent d'optimisme pour l'élevage mais depuis plusieurs années, nous avons l'impression que nous n'aurons jamais droit à un avenir serein.
Bien sûr, la fraude de la viande de cheval pourrait encore nous servir puisque dans les semaines à venir, toutes les enseignes se sont engagées à ne plus utiliser que de la viande française : 15000 tonnes de viande bovine servant à confectionner les plats cuisinés, dont la moitié est aujourd'hui importée, devrait ainsi être utilisées et générer un débouché supplémentaire. Le consommateur, qui découvre des mots tels que *«traders»* ou *«minerai»*, va-t-il finir par comprendre que la guerre des prix bas, c'est la destruction des élevages, des filières et des emplois allant avec ? N'en déplaisent à certain, et les JA l'ont bien exprimé dans une lettre ouverte, l'issue pour la filière sera collective ou ne sera pas !

Les annonces médiatiques sans fond des distributeurs, les visites ministérielles des différentes familles professionnelles pour négocier des enveloppes, la lettre de GDS France au Président de la République (le sanitaire est leur chasse gardée …) … constituent certainement un plan pour l'avenir de l'élevage français ! Que dire de nos responsables politiques qui ont tous une pensée sympathique pour l'élevage, qui nous promettent une Pac rééquilibrée … alors qu'ils n'y connaissent rien.

La surdotation des 50 premiers hectares et le recouplage de la prime vache allaitante sont ainsi deux idées émises par le ministre mais totalement antagonistes, le troupeau allaitant ayant besoin de surfaces pour sa conduite extensive. Notre proposition d'accompagnement des surfaces fourragères est par ailleurs ignorée par notre ministre alors dans ces conditions, face à ces incohérences, nous n'avons pas grand-chose à attendre de la réforme de la Pac à venir.

C'est donc bien par le prix de la viande que les éleveurs trouveront la clef de la rémunération de leur travail. Contractualisation, VBF, prise en compte de l'augmentation des coûts de production, adéquation offre/demande … Toutes ces pistes de travail émises par la FNB restent aujourd'hui orphelines de réponses et d'engagements ministériels et de la filière en faveur des éleveurs. Producteurs qu'ils sont, ils en ont assez, et n'attendent pas le Messie. Néanmoins, la fumée blanche n'apparaitra qu'avec une augmentation de leur revenu. Il en va du devenir de la filière, d'une grande partie de la ruralité française.

A la filière, à nos décideurs, bon entendeur …

E. BERNARD

▶ A noter

Déchêts vétérinaires Tournée de collecte

Le Groupement de défense sanitaire (GDS) de la Nièvre organise sa traditionnelle tournée de collecte des déchêts de soins vétérinaires. Les rendez-vous précis sont fixés:
- lundi 22 avril, à la coopérative Cap Nièvre d'Alligny Cosne de 8h à 8h45, puis à la coopérative Cap Nièvre de Varzy de 9h15 à 10h45 et au marché au cadran de Corbigny de 11h15 à 13h;
- mardi 23 avril, au GDS à Sermoise de 8h à 9h30, puis à la coopérative Cap Nièvre de Guérigny de 10h à 10h45 et à la coopérative Cap Nièvre de Châtillon en Bazois de 11h30 à 13h;
- mercredi 24 avril, au marché au cadran de Moulins-Engilbert de 8h à 9h45, puis sur le parking municipal de Château-Chinon de 10h15 à 11h15 et sur le parking du Crédit agricole de Montsauche-les-Settons de 11h45 à 12h45;
- jeudi 25 avril, à la coopérative Cap Nièvre de Decize de 8h à 9h45 puis à la coopérative Cap Nièvre de Cercy-la-Tour de 10h15 à 11h45 et à la gare de la coopérative Teol de Luzy de 13 à 14h30.

Le GDS remercie les éleveurs de se conformer aux dates et horaires indiqués, aucune autre possibilité de collecte n'étant prévue en 2013. Les deux fûts doivent être fermés, l'autcollant code barre reçu avec la facture collé sur le fût de 50 litres (ou à défaut inscrire le numéro d'élevage). Un bon de prise en charge sera délivré et devra être conservé. Il sera possible d'acquérir un nouveau kit (fût de 50l et petit fût) moyennant 26,50 euros TTC à l'occasion de ces ramassages. La facture acquitée sera adressée ultérieurement par la Société EDC. Seuls les règlements par chèque seront acceptés.
Renseignements: GDS58 au 03 86 90 18 90.

▶ Une mission sur la filière viande au Sénat

La Nivernaise Anne Emery-Dumas va consulter la filière bourguignonne

Le Sénat vient de désigner une toute nouvelle *«mission d'information sur la filière viande en France et en Europe: élevage, abattage et distribution»*. L'élue nivernaise Anne Emery-Dumas en est l'une des 27 membres et va consulter les professionnels bourguignons de la filière dans les semaines qui viennent.

Suite aux divers scandales qui ont touché le secteur viande ces dernières semaines, le Sénat a souhaité réagir rapidement et a créé une mission d'information sur les questions de sécurité alimentaire et de traçabilité du secteur viande. La *«mission commune d'information sur la filière viande en France et en Europe: élevage, abattage et distribution»* compte ainsi 27 sénateurs et est présidée par la corrèzienne Bernadette Bourzai. *«Très soucieuse de défendre la qualité de la production de la viande nivernaise et bourguignonne»*, Anne Emery-Dumas, sénatrice de la Nièvre, s'est portée candidate pour intégrer cette mission et en a été nommée membre au cours de la réunion constitutive du 27 mars dernier. Elle a d'ores et déjà prévu de rencontrer dans les jours et les semaines qui viennent les représentants professionnels de la filière, dans la Nièvre et en Bourgogne notamment, afin d'en connaître les préoccupations et les attentes.



L'élue nivernaise Anne Emery-Dumas compte parmi les 27 sénateurs membres de la toute nouvelle *«mission commune d'information sur la filière viande en France et en Europe: élevage, abattage et distribution»*.

Rapport début juillet

L'objectif assigné à cette mission d'information sera *«d'établir un diagnostic des difficultés de la filière et de dresser une liste de propositions tendant à répondre aux attentes tant des consommateurs que des acteurs économiques du secteur de la viande. Elle souhaite par ailleurs apporter des réponses et des garanties aux consommateurs sur la provenance de la viande, la manière dont les animaux sont abattus et les conditions dans lesquelles les produits transformés sont vendus»* selon le communiqué de la sénatrice publié le 28 mars. De nombreuses auditions vont être engagées dans les semaines qui viennent, au Sénat et dans les régions, à propos du fonctionnement de l'ensemble de la filière en France. Les premières ont d'ailleurs déjà eu lieu mardi dernier, 2 avril, au Palais du Luxembourg, siège de la Haute assemblée. D'autres seront aussi programmées en Europe et le résultat des travaux de la mission fera l'objet d'un rapport qui est attendu au début du mois de juillet (renseignements: http://intranet.senat.fr/commission/missions/filière_viande/index.html#c587340).

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

▶ En bref

Aide Caprine (AC) et Aide à la Production de lait de Montagne APLM)- le ministère annonce des paiements complémentaires pour la campagne Pac 2012

Dans une note transmise aux organisations professionnelles le 25 mars 2013, le ministère de l'agriculture informe de la réaffectation de l'enveloppe de 8 millions d'€ retirée au secteur de l'engraissement de JB dans le cadre de la campagne PAC 2012.
4 millions d'€ ont ainsi été réorientés vers l'aide caprine et la production de lait de montagne portant les enveloppes de chacun de ces soutiens à 14 millions d'€ (AC) et à 49 millions d'€ (APLM).
Le montant de l'aide caprine est ainsi revalorisé et fixé à 13.15 € par chèvre. Le montant de la majoration reste lui fixé à 3 € par animal. Concernant l'aide à la production de lait de montagne, le plafond des litrages éligibles sur la base d'un montant de 20 €/1000 litres est désormais relevé à 122 000 litres/exploitation. Ce plafond tient compte de la transparence GAEC à la date de dépôt de la demande d'aide, au 15 mai 2012. Le versement des différents compléments d'aide devrait intervenir à partir du 5 avril 2013.

Vie syndicale

La FDSEA en assemblée générale le 2 mai à Tannay

C'est à Tannay, que la FDSEA 58 tiendra son assemblée générale 2013 cette année, sur le thème *«Le réseau et l'action syndicale de demain : Proximité et performance économique»*.

Dans le prolongement de l'action menée par le réseau syndical de la FDSEA depuis deux ans et avec la ferme volonté de continuer à dessiner un réseau apte à répondre aux nouvelles attentes des agriculteurs de la Nièvre, la FDSEA tiendra, le 2 mai prochain, son assemblée générale à la salle des fêtes de Tannay.

A la veille d'un renouvellement syndical d'automne à enjeu, la FDSEA réaffirme sa volonté d'optimiser le fonctionnement de ses syndicats locaux tout en continuant à développer les moyens d'accompagnement des agriculteurs dans leur activité quotidienne.


DR

Ancien président de la FDSEA 25, Daniel PRIEUR sera l'invité de cette 67ème assemblée générale de la FDSEA de la Nièvre.

C'est par la proximité, l'écoute et le rassemblement que la FDSEA et les agriculteurs Nivernais sauront se donner les moyens d'une défense individuelle et collective efficace. Un vaste sujet sur lequel l'assemblée générale de la FDSEA s'attardera en présence de Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA.

S.L – FDSEA 58

Le programme

Assemblée générale - Le programme

Matinée (de 10h00 à 12h00) : Assemblée statutaire à huis clos
-Ouverture de l'assemblée générale
-Rapport financier
-Rapport d'activité
-Echanges avec la salle sur les sujets d'actualité
-Election des membres de la commission statuts et conflits
-Déjeuner
Après-midi (de 14h00 à 17h00) : Assemblée générale ouverte au public
-Ouverture de l'assemblée par Monsieur le Maire ou son représentant
-Restitution de l'enquête réalisée par les BTSA ACSE du LEGTA de Challuy : *«Quelles sont les attentes des agriculteurs à l'égard du syndicalisme agricole ?»*
-Echanges avec la salle
-Rapport d'orientation : *«Le réseau et l'action syndicale de demain : Proximité et performance économique»*
-Intervention de Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA
-Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié

Rendez-vous

FDSEA/JA58 sur le terrain du 16 au 30 avril

Comme à l'accoutumée, avant que les agriculteurs n'aient à déposer leur déclaration PAC au 15 mai prochain, la FDSEA et les JA de la Nièvre organisent leur traditionnelle tournée cantonale de printemps.

Pas moins de onze réunions communes se tiendront ainsi sur l'ensemble du département du 16 au 30 avril prochain, en présence de membres des bureaux de la FDSEA et des JA.
Au cours de ces réunions seront notamment mis à l'ordre du jour les sujets suivants : Les nouveautés réglementaires Pac 2013, l'état d'avancement des discussions sur la Pac post-2013 (convergence, recouplage, devenir des zones défavorisées …), le contentieux nitrates, les dégâts de gibier, les dossiers de filière grandes cultures et élevage, et les services aux adhérents. Ces réunions seront par ailleurs l'occasion de remettre aux adhérents l'info Pac 2013 édité par le réseau des FDSEA de Bourgogne.

Tous les agriculteurs désireux de s'informer de l'actualité syndicale, adhérents ou pas de nos réseaux, y seront les bienvenus.

S.L – FDSEA 58

Calendrier des réunions

Mardi 16/04 : Cantons de Decize et de Dornes - Salle de la mairie à Cossaye de 10h00 à 12h30
Mercredi 17/04 : Cantons de Fours et de Luzy - Restaurant le Montcharlet à Chiddes de 10h00 à 12h30
Jeudi 18/04 : Cantons de Lormes et Montsauche - Restaurant *«Chez Garlot»* à Brassy de 10h00 à 12h30
Vendredi 19/04 : Cantons de Château-Chinon et Moulins-Engilbert - Mairie de Château-Chinon de 10h00 à 12h30
Lundi 22/04 : Cantons de La Charité et de Pouilly - Mairie de Narcy de 10h00 à 12h30
Mardi 23/04 : Cantons de Châtillon, Saint-Benin et Saint-Saulge - Mairie de Rouy de 10h00 à 12h30
Mercredi 24/04 : Cantons de Brinon, Corbigny et Tannay - Mairie de Germenay de 10h00 à 12h30
Jeudi 25/04 : Cantons de Pougues et Prémery - Mairie de Guérigny de 10h00 à 12h30
Vendredi 26/04 : Cantons de Nevers et Saint-Pierre - Salle des associations de Chevenon de 10h00 à 12h30
Mardi 30/04 : Cantons de Cosne, Donzy et Saint-Amand - Mairie de Alligny-Cosne de 10h00 à 12h30
Mardi 30/04 : Cantons de Clamecy et Varzy - Mairie de Varzy de 10h00 à 12h30

Actrices nivernaises

Restitution du Festival des groupes

Le 27 mars, l'association Actrices nivernaises a organisé, à la Chambre d'agriculture, une restitution du Festival des groupes qui s'est tenu à Arras il y a quelques semaines et auquel plusieurs de ses membres ont participé. A cette occasion, la structure avait remporté un Trophée de l'innovation, décerné par l'APCA et la FNGEDA, pour son travail en faveur de l'homéopathie vétérinaire.

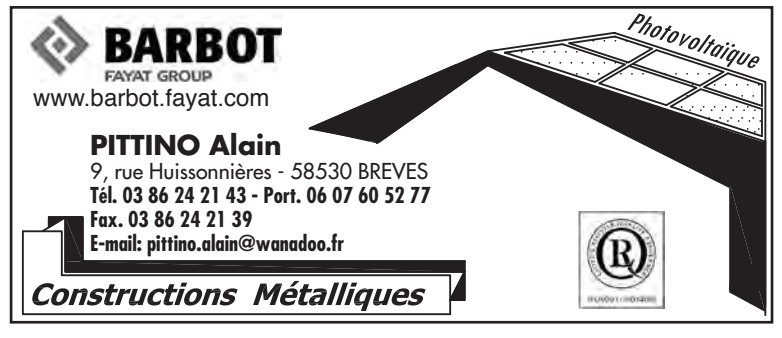
Les Actrices sont des hommes comme les autres. Une vingtaine d'entre elles, et donc d'entre eux, puisque les adhérents masculins sont aussi les bienvenus, se sont retrouvés le 27 mars dans une salle de réunion de la Chambre d'agriculture de la Nièvre à Nevers, en présence d'Eric Bertrand, président, et de plusieurs chefs de service et conseillers de l'institution consulaire. Les membres des Actrices nivernaises qui avaient participé en décembre dernier au Festival des groupes, un événement qui a lieu tous les quatre ans, en ont retracé les différents points forts, notamment les visites sur des exploitations d'élevage ou de céréales du Nord-Pas de Calais qui leur ont donné un sentiment de changement de dimension par rapport aux structures qu'ils connaissent habituellement dans la Nièvre. Le maroille, les pommes de terre, et toutes sortes de productions diversifiées ont fait l'admiration des Nivernais durant les deux jours de la manifestation, qui a aussi permis un échange avec des agriculteurs adhérents de groupes de développement des quatre coins de la France.

Et puis, cette année, Actrices Nivernaises ne s'est pas rendu en délégation pour rien à Arras puisque l'association s'est vue remettre un trophée ainsi qu'un chèque de 2000 euros, par l'APCA et la FNGEDA, mettant en valeur son action en faveur de l'homéopathie vétérinaire. La semaine dernière, plusieurs membres d'Actrices nivernaises, ont ainsi développé ce qu'avait apporté dans leur élevage la participation aux groupes mis en place sur le sujet depuis plusieurs années. Les avantages et les contraintes de ce type d'approche sanitaire ont ainsi été dévoilés.

E.C.



Une vingtaine de femmes et d'hommes adhérant à Actrices Nivernaises ont entendu ceux d'entre eux qui sont allés en délégation à Arras, lors du Festival des groupes de développement.



Semaine du développement durable

Les atouts de l'agroforesterie

Dans le cadre de la semaine du développement durable, la Chambre d'agriculture de la Nièvre a organisé, le 5 avril à Nevers, une demi-journée d'information sur cette pratique culturale très ancienne qu'est l'agroforesterie, remise au goût du jour par les objectifs de verdissement de la PAC. Associer arbres et cultures ou prairies présente bon nombre d'avantages sur le plan environnemental mais impose aussi de voir et prévoir à long terme.



Phot : Agroof

En Normandie, les pommiers dans les prés, associés à l'élévage, sont un exemple ancien d'agroforesterie

Les pommiers dans les verts prés de Normandie aussi bien que les arbres fruitiers intercalés de céréales dans la montagne de Lure (Hautes-Alpes) répondent à la définition de ce mode d'exploitation des terres dont on trouve déjà trace dans les écrits de Pline, sous l'Antiquité. Mise au goût du jour dans les années 70 sous l'intitulé anglo-saxon *«agroforestry»*, cette pratique, au XXI[ème] siècle, concernerait dans le monde plus d'un milliard d'hectares de terres arables sur cinq milliards de surface agricole utile (source Wikipédia). Et, depuis quinze ans, elle fait l'objet d'études et d'expérimentations de la part de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) sous l'impulsion de l'Union europeénne et du ministère de l'Agriculture. L'agroforesterie dispose d'un cabinet d'études, d'une association nationale, de sites internet et surtout d'agriculteurs adeptes, disséminés sur l'ensemble du territoire national, qui sont devenus des pionniers passionnés.

Multifonctionnalité

Selon Fabien Liagre, du cabinet Agroof développement, l'agroforesterie consiste en des pratiques culturales associant des arbres et des cultures. Leur complémentarité est recherchée pour valoriser au mieux les ressources biologiques (sols, eau, lumière, éléments nutritifs...). Les objectifs assignés aux arbres sont multiples: production de bois de qualité, de fruits, de fourrages pour les animaux, de fleurs pour l'apiculture, de liège ou de biomasse; protection microclimatique (des cultures intercalaires ou des animaux); protection phytosanitaire par stimulation des populations de prédateurs des parasites; prévention contre l'incendie et maintien d'espaces semi-ouverts favorables à la promenade ou à la chasse...



Phot : Agroof

L'association arbres+cultures permet d'accroître la biomasse

Les cultures intercalaires, quant à elles, peuvent être des cultures annuelles, pérennes ou fourragères. *«Pour l'agriculteur, l'objectif dépasse celui de continuer à cultiver jusqu'à la coupe des arbres. Il va chercher à tirer parti de la complémentarité et de la multifonctionnalité des arbres et des cultures»* qui n'ont pas les mêmes besoins et dont il va au mieux maîtriser les compétitions. Vendredi dernier, à Nevers, Etienne Bourgy et Michaël Geloen, conseillers de la Chambre d'agriculture, ont expliqué les avantages agronomiques de l'agroforesterie devant une poignée d'agriculteurs nivernais. A court terme, un filet racinaire sous la zone racinaire de la culture permet de récupérer une grande partie des éléments fertilisants ayant échappé aux cultures. La décomposition des racines fines annuelles dans le sol ainsi que la litière stimule la vie du sol, augmente le taux de matière organique et améliore la structure des sols et l'infiltration des eaux de pluie. Le maillage agroforestier peut aussi limiter les inondations en améliorant la rétention des limons. Enfin, en stockant du carbone dans le bois et dans le sol enherbé des lignes arborées, les parcelles agroforestières participent à la lutte contre l'effet de serre. Tous ces avantages venant en plus de la valorisation d'un bois d'oeuvre de qualité, à terme, qui suppose cependant une valorisation très tardive du bois.

Questions à approfondir

Les agriculteurs présents se sont interrogés sur les questions de rendement, les aspects de droit rural et de réglementation foncière, d'accès aux DPU, d'essences à priviliégier en fonction des sols, de valorisation économique *«comme argument à faire valoir pour séduire leurs collègues nivernais qui pourraient s'y intéresser»*.

Des formations de la Chambre ou des voyages d'études sur les sites expérimentaux pourraient ainsi voir le jour sur le sujet. De même, les initiatives individuelles pourraient-elles être soutenues par les élus professionnels. Semaine du développement durable oblige, les conseillers de la Chambre, dans leur présentation, ont surtout insisté sur les avantages pour l'environnement, tout en avançant que *«l'agroforesterie peut apporter des éléments de réponse à ceux qui s'interrogent sur la viabilité économique de leur exploitation à l'heure de la hausse des charges et des prix des intrants»*.

EMMANUEL COULOMBEIX



Un appel à projets du Conseil régional de Bourgogne

L'agroforesterie intéresse les élus du Conseil régional de Bourgogne. Ils viennent de lancer un appel à projets en faveur de l'agroforesterie dans la région et visant à soutenir les premières expérimentations. Il s'adresse aux personnes physiques et morales exerçant une activité agricole et aux propriétaires de parcelles agricoles faisant l'objet d'un bail agricole (en accord avec le fermier). Les projets doivent parvenir avant le 30 septembre 2013 au Conseil régional de Bourgogne, Direction de l'agriculture et du développement rural, 17 boulevard de la Trémouille, BP23502, 21035 Dijon cedex (03 80 44 33 19). Informations utiles et retrait des dossiers de candidature se font sur le site www.region-bourgogne.fr, rubrique agriculture et forêt. Si le projet est retenu, le Conseil régional s'engage à financer 80% du coût d'installation des arbres (achat des plants, plantation, protection et paillages) ainsi que des prestations liées au projet (conception du projet, analyses de sol, conseil, maîtrise d'œuvre...) dans la limite de 10000 euros par projet.

Formation FDSEA 89 et Vivea

Pour développer et améliorer vos compétences

Comprendre les évolutions, mieux gérer son exploitation, se diversifier, moderniser son entreprise, améliorer la qualité des ses produits, se reconvertir, s'organiser collectivement, s'inscrire dans son territoire....la FDSEA 89 et Vivea proposent aux exploitants agricoles des formations afin qu'ils puissent élargir leur champ de compétences.



Une session de formation aux coûts de production en élevage allaitant s'est déroulée en mars dernier.

Vivea est un fonds d'assurance formation créé fin 2001 par voie de convention entre les syndicats représentatifs et des organisations agricoles à vocation générale (l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et la Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricole).
Selon la demande et les opportunités, la FDSEAY met en place des formations. Un dossier est déposé auprès de Vivea pour débloquer les fonds, lequel doit être finalisé au plus tard quinze jours avant la date du stage. Ce qui implique que tous les stagiaires qui veulent participer doivent s'être inscrits au plus tard quinze jours avant le jour de la formation. Pour qu'une formation soit viable et permette de créer des échanges riches entre les stagiaires et les intervenants, le nombre de participants minimum est de huit personnes.
Outre l'acquisition de nouvelles capacités, tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier, d'un côté, du crédit d'impôt pour formation correspondant au SMIC horaire dans la limite de quarante heures par an. Les associés de sociétés de personnes et les sociétés commerciales (SARL, SA…) sont concernés par le dispositif.

De l'autre côté, les formations donnent accès à un tarif préférentiel pour une journée de Service de Remplacement. Les journées sont cumulables et doivent être prises dans les trois mois qui suivent la formation. Si les stagiaires sont à jour des contributions Vivéa et adhérents au Service de Remplacement, cette journée ne coûtera que 20 €.

▶ Zoom

Du côté des stagiaires

La formation coûts de production en élevage allaitant s'est déroulée les 7 et 26 mars. Voici ce que les participants en ont retiré.

■ Pourquoi avez-vous choisi de suivre cette formation et quelles sont vos attentes ?

«Mieux comprendre et appréhender les coûts de productions. Pouvoir comparer différents systèmes de production. Se remettre en question et pouvoir se situer. Trouver une meilleure répartition du travail d'astreinte. Analyser plus en détail les charges afin d'en trouver une meilleure répartition et de les réduire.»

■ Qu'est ce qui vous a le plus intéressé durant ce stage ?

«Le fait de travailler en direct sur l'exploitation. Le groupe était vivant. Découvrir la méthode de calcul des coûts de production. Débattre et échanger avec l'intervenant et les autres personnes présentes (comparaison entre les différentes exploitations). Les débats sur les résultats du calcul des coûts de production. Cette formation permet de confronter les idées et de découvrir d'autres systèmes de production.»

■ Qu'est ce qui vous le moins plu et quelles sont vos remarques?

«Le calcul est difficile à comprendre. Il serait intéressant d'approfondir la compréhension de la méthode lors d'une prochaine session et de concrétiser la formation dans le temps.

■ Quelle(s) application(s) des enseignements allez-vous faire sur votre exploitation ?

«Je me suis remis en questions sur le nombre de vaches allaitantes sur mon exploitation et je vais voir pour l'augmenter.»

■ Quelle(s) formation aimeriez-vous suivre ?

«Une formation sur l'initiation à l'homéopathie ou une formation sur la mise en valeur des prairies, du compost et des pâturages.»

Les Ets Parigot livrent un Valtra S super équipé à la Sarl Rossi.

L'entreprise Rossi, basée à Etivey (89), est spécialisée dans les travaux forestiers : élagage, débroussaillage, abattage et broyage pour le compte des DDT, SNCF, ERDF, RTE…et ce sur l'ensemble du territoire. L'entreprise créée en 1945 compte aujourd'hui une quinzaine de salariés. Elle s'est lancée récemment dans la production de plaquettes.



Mr Sackepey, reçoit son Valtra S en présence d'Isabelle Parigot, PDG de la concession, Fabien Maurice, vendeur, Alain Mahé, inspecteur commercial Valtra.

Récemment, Gilles Sackepey, le gérant de la société Rossi, a fait l'acquisition d'un Valtra S 353 développant 370 cv auprès de la Sarl Parigot, concessionnaire Valtra à Ligny le Châtel. Tout comme les T170 et T190 que possède déjà l'entreprise, ce Valtra S 353 est entièrement blindé avec pneus et jantes forestières et treuil avant (blindage réalisé par les Ets Pautrat dans le Cher).

«Nous avons choisi Valtra pour les facultés prouvées en forêt» explique le gérant de l'entreprise Rossi *«Nous apprécions la garde au sol de cette marque et surtout la puissance à la prise de force et au relevage que nous recherchons avant tout. Valtra nous offre un confort de conduite inégalé en poste inversé, mode de conduite principal dans notre métier.»*

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département **BATIMENTS AGRICOLES**
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre» 4, rue Davout -
BP 77409 21074 Dijon Cedex - Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

Semaine du Développement Durable

Sur la route de 2050…

Point d'orgue à la semaine du développement durable, une conférence mettant en perspective les pratiques agricoles et alimentaires à l'horizon 2050 s'est tenue dans les locaux de la DDT de l'Yonne, animée par Sylvain Doublet, ingénieur agronome au sein de l'association Solagro



De nombreux responsable d'OPA et professionnels agricoles ont assisté à la conférence



Sylvain Doublet, ingénieur agronome de l'association Solagro

« Ce n'est pas un sujet agricole, ni de développement durable, c'est un sujet citoyen, tout simplement…» Venu ouvrir la conférence-débat organisée par la Direction Départementale des Territoires, le préfet Le Deun en a tracé le cadre, rappelant qu'en la matière, les interrogations étaient nombreuses.

Thème de la conférence : *«Comment nous nourrir correctement en 2050 ?»*. Et pour y répondre, Sylvain Doublet, ingénieur agronome au sein de l'association Solagro a présenté les grandes lignes du scénario *«Afterres 2050»*. Un scénario qui intègre nombre de données physiques interdépendantes : surfaces, rendements, démographie, climat, besoins alimentaires…, dont l'objectif est de montrer comment nourrir d'ici 2050 une population française croissante, produire de l'énergie à partir de la biomasse, tout en en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en faisant vivre une agriculture de qualité dans des territoires ruraux dynamiques.

«Afterres 2050» ne repose sur aucun pari sociétal et technologique mais s'appuie sur le déploiement à large échelle d'une agriculture multifonctionnelle déjà pratiquée par quelques pionniers en agroécologie. Les pistes d'actions sont nombreuses : mixité des productions, allongement des rotations, introduction massive de légumineuses dans les assolements, maîtrise de la fertilisation, associations de cultures sur une même parcelle, traitements phytos en ultime recours...

Une répartition protéines animales et végétales inversée

Selon Sylvain Doublet, à l'échelle 2050, il sera possible de nourrir les 9 milliards d'habitants que comptera alors la planète, mais pas avec les tendances actuelles : *«il faudra manger différemment. La consommation de viande et de lait est une consommation de luxe que seuls les pays de l'OCDE peuvent se permettre…»*. Première piste de manœuvre, la réduction des surconsommations : *«à commencer par les protéines. Aujourd'hui, toutes confondues, on en consomme 90 gr par jour et par personne, là où les apports recommandés sont de 52 gr, soit 70 % de surconsommation. Dans le scénario, elle serait ramenée à 15 %»*. Même chose en ce qui concerne les sucres courts, qui passeraient de l'équivalent de 20 morceaux de sucre ingérés par personne et par jour, à 16 morceaux. Une personne consomme en moyenne 900 kg d'aliments par an, sont près de 200 kg sont gaspillés. Le scénario envisage également une réduction de près de 60 % de ces pertes évitables et un recyclage des pertes inévitables, comme les épluchures.

Autre ratio à prendre en compte, la répartition entre protéines animales et végétales : *«aujourd'hui, les deux tiers proviennent de l'animal, essentiellement sous forme de viande et de lait. A l'échelle 2050, ce sera inversé et le végétal primera sur l'animal à hauteur de 68 %»*. Pas question pour autant de passer à un régime végétarien ou végétalien. Toutes les formes d'alimentation seront conservées, mais les équilibres modifiés : ainsi, l'assiette 2050 devrait voir la consommation de céréales, comme celle de fruits et légumes, augmenter de 30 %, là où celle de viandes serait diminuée de moitié et la consommation de lait amputée de plus de 50 %.

Des unités de méthanisation sur toutes les exploitations d'élevage

Une fois définis les besoins alimentaires, reste à mettre en face les productions : *«le sol est mis au centre des débats et apparaîtra de plus en plus comme le moteur essentiel de la production végétale, avec l'agroécologie comme fil rouge de la réflexion.»* Sous ce vocable sont mis en avant plusieurs techniques : une gestion intégrée et systémique, des rotations longues et associées, une lutte biologique intégrée préservant l'habitat des auxiliaires ou encore, une limitation des intrants chimiques.

La typologie des surfaces 2050 ferait ainsi apparaître une prévalence des cultures intégrées, privilégiant la préservation du sol et le non labour, ainsi que biologiques, au détriment de l'agriculture conventionnelle qui ne représenterait plus que 10 % du global. La gestion parcellaire serait également modifiée : *«alors qu'en moyenne une parcelle équivaut aujourd'hui à un produit, on se dirigerait vers une parcelle multi productive, combinant à la fois une culture principale, des haies, des cultures associées type graminées ou légumineuses ainsi que des arbres pour l'agroforesterie»*

Le but étant de pallier la diminution de rendement de la culture principale et d'obtenir un cœfficient équivalent.

Concernant l'élevage, le scénario envisage de passer le système bovins viande, à une mixité combinant des races laitières produisant moins mais plus rustiques, à partir desquelles on obtiendrait aussi de la viande de qualité. Alors qu'aujourd'hui les systèmes valorisent l'espace avec un retour de la matière organique répandue sur les surfaces, l'idée serait de multiplier sur les exploitations des unités de méthanisation, afin de fabriquer de l'énergie et d'en épandre le substrat. L'éleveur changerait ainsi de métier, produisant à la fois du lait, de la viande et de l'énergie… Rendez-vous dans 37 ans, pour mesurer la pertinence du scénario dans sa globalité et en mesurer son efficacité !

Une synthèse du scénario *«Afterres 2050»* est téléchargeable sur le site www.solagro.org

DOMINIQUE BERNERD

▶ Ils ont dit…

Etienne Henriot (Président Chambre d'agriculture de l'Yonne)
«Votre exposé dresse la problématique telle qu'elle se pose à nous aujourd'hui. Sur le diagnostic, on ne peut être que d'accord sur tout ce que vous avez dit. Par contre, sur l'aboutissement, je pense qu'au niveau professionnel, on peut avoir des solutions différentes… Diminuer la dépendance aux engrais de synthèse et aux phytos, ça parait une évidence. La difficulté aujourd'hui à laquelle nous sommes confrontés, alors que l'on recherche des substituts à l'engrais azoté minéral, c'est la ressource de ces matières organiques et surtout leur qualité»

Jean Massé (Agriculteur et Conseiller général)
«Par rapport à ce qui a été dit ce matin, je me réjouis car ça fait quand même quarante ans que j'essaie de modifier l'agriculture, en tant que paysan et au travers de mes responsabilités politiques…En Allemagne, les agriculteurs ont tous un digesteur et une éolienne et produisent de l'énergie, alors que nous en France, dès qu'un paysan veut faire quelque chose, c'est une enlevée de boutique ! Il ne faut pas non plus faire d'usine à gaz (sic !), mais je pense qu'il y a un créneau…»

Francis Letellier (Président de la FDSEA de l'Yonne)
«Pour faire de la méthanisation, il faut des vaches ! En réduisant le nombre de vaches comme vous avez prévu en 2050, on aura quand même du mal à alimenter partout les méthaniseurs. Car sans effluents d'élevage, avec seulement de l'herbe, ça ne marche pas ! Et si on peut y mettre un tout petit peu de maïs, la productivité du méthaniseur n'en sera que renforcée…»

Michel Courtois (Conseiller général, Président de la Commission Agriculture-Environnement)
«On en fait un peu abstraction, mais il faut qu'on prenne conscience de tout ce qu'on retrouve dans les eaux, même de surface, concernant les phytos d'origine pharmaceutique. Aujourd'hui, au sortir des stations d'épuration, on rejette des produits pharmaceutiques et là, ce n'est pas du fait des agriculteurs !...»

Samuel Legrand (Président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne)
«Aujourd'hui, on se remet en cause sur l'apport d'engrais minéral azoté en apportant des fumiers. La première réaction des voisins est de se plaindre des odeurs ! A un moment, il faut aussi que la société accepte de changer…Il faut aussi en matière de méthanisation une réelle volonté politique et administrative, quand vous voyez que pour faire un méthaniseur, il faut entre 5 et 6 ans en France, contre 1 an en Allemagne…»



MLT 840, la « référence » hors catégorie de la manutention agricole.

Partagez votre passion sur
mlt.manitou.com



Cichy Manutention
6 rue Saint-Exupéry
89470 MONETAU
Tél. 03 86 40 91 00
www.cichy-manutention.fr

MANITOU

Assemblée générale des JA 89

Jeunes Agriculteurs de l'Yonne sur tous les fronts

Les Jeunes Agriculteurs de l'Yonne ont tenu leur assemblée générale le 5 avril dernier. L'occasion de revenir sur les actions et les engagements du syndicat des jeunes agriculteurs et d'ouvrir le débat sur la traçabilité.



Président de JA 89, Samuel Legrand a détaillé les dossiers chauds qui mobilisent les jeunes agriculteurs, soucieux d'assurer l'avenir de leur exploitation et le renouvellement des générations dans les meilleures conditions possibles.

« *JA de l'Yonne sur tous les fronts* » c'est ce qu'a montré le rapport d'activité en images présenté lors de la dernière assemblée générale de JA 89 qui se déroulait le 5 avril dernier, dans la petite commue de Tissey, à quelques kilomètres de Tonnerre. De l'événementiel aux activités proprement syndicales, les occasions de se mobiliser ne manquent pas pour une équipe qui optimise au maximum ses moyens, comme ses interventions.

Si l'installation et la promotion du métier restent le socle de l'activité des Jeunes agriculteurs, l'engagement va bien plus loin comme les positions prises sur le foncier ou la Pac le montrent. Dans son rapport moral, Samuel Legrand a rappelé que JA entendaient bien rester cet *«électron libre»* mû par *«une équipe et un réseau qui font sa force»*. En évoquant la nouvelle organisation régionale, recentrée sur la Bourgogne, il a affirmé la nécessité *«d'assurer une meilleure représentativité des échelons locaux»*, fondements d'une organisation régionale forte *«propre à défendre nos intérêts, l'installation, le foncier, les filières..»* JA 89 *«croit au travail en filière»*, *«à la recherche de compromis pour avancer de façon constructive»*, mais Samuel Legrand ne mâche pas ses mots quand il interpelle le Préfet, Raymond Le Deun, sur la question du foncier en l'enjoignant *«Ne nous décevez pas !»*, ou quand il dénonce *«l'absurdité éco-environnementale»* et réclame *«plus de flexibilité, de souplesse»*... et d'écoute.

2012 : une année noire pour l'installation

Sur le front de l'installation le secrétaire général, Julien Dromery, relève *«une année noire»* au titre de 2012, avec un nombre d'installations divisé de moitié (25 contre 50 en 2011). Entre les bons résultats des productions céréalières qui amènent certains cédants potentiels à retarder leur départ et les incertitudes de la Pac, qui peuvent décourager de futurs installés, le contexte a été globalement peu favorable à l'installation en 2012. Mais les JA conservent bon espoir d'inverser la tendance en 2013, car *«la dynamique est repartie»*.

N'oublions pas comme le rappelle le secrétaire général, *«que l'installation représente autant un projet de vie qu'un projet professionnel, dans cette période de grande incertitude, plus vite la nouvelle Pac sera calée, mieux cela vaudra»*. L'occasion aussi pour JA de relever sa volonté *«d'accompagner tous les porteurs de projet»*, sans exclusion et sans exclusive *«car la diversité est une force pour l'économie départementale»*.

Autre front ouvert récemment, les Assises de l'installation, qui se déclinent maintenant du national au local. Beaucoup d'attentes autour de ces rencontres qui doivent permettre d'identifer ce qui fonctionne, ce qui doit évoluer... Les JA ont déjà identifié des pistes, pour ajuster au mieux le dispositif d'accompagnement au porteur de projet et au projet lui-même. Jouer la complémentarité des aides, personnaliser les modes de financements... sont autant d'évolutions possibles. Mais encore faut-il renforcer, insiste Julien Dromery, *«le travail sur les cédants»*. Face aux 250 candidats à l'installation inscrits au Registre à l'installation (RGI), seulement 4 cédants potentiels ! Un travail d'information et de communication s'impose donc.

Fidèles à leur rôle d'aiguillon, les JA ont saisi l'occasion de la table ronde pour poser la question d'actualité qui fait mouche : Du producteur au consommateur, quelles attentes et quels enjeux en matière de traçabilité ? Alors que la confiance des consommateurs se trouve fortement ébranlée après l'affaire de la fraude sur la viande de bœuf, le sujet est d'importance. Un sujet dont le traitement, soutenu par la qualité des intervenants, a été apprécié par le Préfet, Raymond Le Deun, qui a assisté à l'assemblée générale. Tout en saluant *«le discours mesuré et responsable»* des Jeunes Agriculteurs, le Préfet de l'Yonne, a répondu point par point aux problématiques soulevées à l'occasion du rapport moral et du rapport d'activité, avant que Samuel Legrand invite l'ensemble des participants à partager un moment de convivialité.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Table ronde

La traçabilité c'est *«aussi»* une question de confiance

Pour parler « traçabilité », quatre intervenants : M. Deketelaere, responsable qualité chez Capserval, Philippe Joumier, producteur et administrateur JA 89, M. Piron, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations (DCSPP) et Yohann Dufour, producteur, secrétaire général JA de Bourgogne. Emmanuel Simmonet, ancien président JA 89 tenait l'aiguillon, en assurant l'animation de la table ronde.



Pour discuter *«traçabilité»* et soutenir un débat de haute tenue : M. Dekelelaere, responsable Qualité chez Capserval, Philippe Joumier, producteur et administrateur JA 89, M. Piron, directeur départemental de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) et Yohann Dufour, producteur, secrétaire général JA de Bourgogne.

La traçabilité du producteur au consommateur, quelles attentes, quels enjeux, quels débouchés pour demain ? A l'heure où la confiance des consommateurs dans l'industrie agroalimentaire est sérieusement ébranlée par la fraude sur la viande de bœuf et quelques autres révélations, le sujet revêt une importance relevée par tous les participants. D'abord, un retour aux sources de la traçabilité, le *«paquet hygiène»* qui, comme le rappelle M. Piron, *«distingue la traçabilité comme la capacité à suivre un produit et à en déterminer le cheminement. C'est-à-dire comme un élément essentiel et l'un des fondement de la sécurité alimentaire»*. Mais *«la traçabilité à ce niveau là vaut ce vaut que le maillon le plus faible de la chaîne»*. Par suite d'incompétence ou avec la volonté de frauder, c'est là que peuvent se trouver concentrés les risques d'erreur les plus importants.

Ainsi, comme le regrette Philippe Joumier, *«tout le travail effectué en amont peut être remis en question du fait de la défaillance d'un seul maillon de la chaîne de responsabilité !»* C'est un fait vérifié par l'actualité récente et constate Philippe Joumier, *«la mondialisation et la complexification des échanges, la chasse au profit facile aussi, augmentent les risques de dérapage de certains maillons»*. Encore ne faut-il pas confondre traçabilité et qualité, ce que les consommateurs font souvent alors qu'une traçabilité bien comprise n'est que *«le signe du bon fonctionnement d'un système»*.

M. Deketelaere ramène le débat sur les exigences du process. *«Avant de parler de traçabilité, il faut parler de process»*. En grandes cultures notamment *«la traçabilité constitue l'un des éléments de la maîtrise de l'hygiène des produits»*. Un exemple, toute huile qui sort d'une usine de trituration est réputée alimentaire. *«Le process garantit la qualité, la traçabilité permet d'accéder aux informations, il ne suffit pas d'avoir un produit sain, il faut pouvoir le démontrer à tout moment»*. Pour le représentant de Capserval *«la traçabilité est associée à la confiance»* du point de vue du consommateur. *«Des consommateurs»* renforce Philippe Joumier, *«qui ne se sont pas trompés de coupables»* et, de ce point de vue, *«la crise peut représenter une chance de favoriser et de valoriser les circuits courts»*.

Un avis partagé par le réprésentant de Capserval qui oberve la forte confiance accordée à des marchés associés à des labels ou des certifications, autant de niches qui autorisent une forte différenciation par rapport aux marchés de masse. *«Plus le circuit est court»* opine M. Piron, *«plus la confiance augmente»* mais, relativise Yohann Dufour, *«les agriculteurs sont loin d'être en ordre de marche pour fournir une augmentation massive de la demande en circuits courts»*. Autre pièce à porter au dossier de la traçabilité, le secrétaire général de JA de Bourgogne, insiste sur la nécessité de mieux communiquer auprès des consommateurs. *«Une réelle communication sur le rapport entre la qualité et le coût de l'alimentation»*. Alors que la part de l'alimentation ne cesse de diminuer dans les dépenses des ménages (17%), au profit de biens de consommation non essentiels et de services marchands, c'est *«une réelle problématique que celle de l'éducation du consommateur dans le cadre d'une communication grand public»*. Et, si l'on doit parler coût, estime M. Piron, il ne faut pas oublier que *«la traçabilité a un coût»* justement, un coût qui se calcule en termes de process, de matériels, de matière grise... et qui se trouve répercuté sur l'ensemble de la chaîne de valeur, du producteur au consommateur. Un prix calculé au plus juste, mais qui ne garantit ni la qualité, ni l'honnêté de tous les maillons de la chaîne. Au terme de la table ronde, le mot de la fin reviendra à la salle : *«quand la confiance est bien installée on ne pense pas à la traçabilité !»*

AMK

Mesures agro-environnementales

Des conséquences financières importantes en cas de dépôt tardif

Attention aux conséquences financières en cas de dépôt tardif des dossiers. Dispositifs concernés : MAER2 ; PHAE2 ; MAET ; API ; PRM; CAB.

Pour les exploitants agricoles qui déposent un dossier Pac, les formulaires "*Demande d'aides*" et "*Liste des engagements*", complétés si nécessaire par le registre parcellaire graphique, doivent être impérativement parvenus à la DDT du siège de votre exploitation le 15 mai 2013 au plus tard.

Passé ce délai, une réduction du paiement égale à 1% du montant total à percevoir au titre des MAE souscrites sera appliquée, par jour ouvrable de retard.

Si le dépôt intervient après le 9 juin 2013 :

- en cas de nouvelle demande, elle sera irrecevable et vous ne pourrez vous engager en 2013
- en cas de contrat en cours, l'annuité 2013 ne vous sera pas versée. En outre, si le dépôt intervient après le 31 décembre 2013, votre contrat sera résilié et vous devrez rembourser la totalité des sommes reçues depuis le début de votre engagement.

Il est rappelé qu'en cas de cession totale d'engagements d'une entité vers une autre, y compris celle occasionnée par un "*simple*" changement de statuts, le cédant est *tenu de transmettre une "Liste des engagements"* qui mentionne ce transfert total à la DDT au 15 mai 2013 au plus tard. Sans cela, la reprise des engagements s'avèrera impossible et ceux-ci seront résiliés avec remboursement, par le cédant, des aides perçues jusqu'alors par celui-ci.

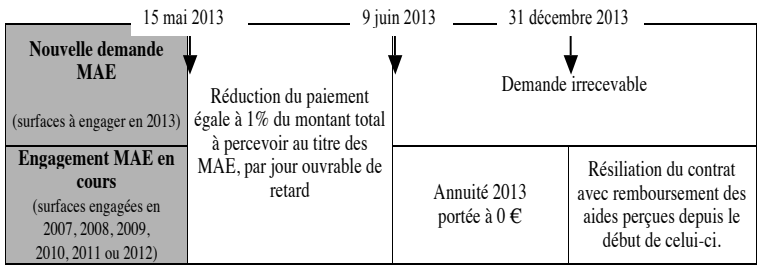
C'est la date de réception de vos formulaires à la DDT qui est déterminante pour apprécier si la date de dépôt est respectée et non la date d'envoi de vos formulaires.

DDT 89
SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Contact :
Téléphone : 03-86-48-41-76
Courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

En résumé :

Date de réception des formulaires MAE à la DDT



Vous trouverez toutes les notices d'informations nécessaires sur le site TelePAC :
https://www.telepac.agriculture.gouv.fr



MLT 629, le nouveau compact pour manutentionner plus efficacement dans les espaces étroits.

Amateur de MLT, exprimez-vous sur
mlt.manitou.com



RICHARD Manutention
Village Auto - 16, rue des Ardennes - 21000 DIJON
Tél. 03 80 72 93 50 - Fax 03 80 72 93 51 - www.richardmanutention.fr

MANITOU

Foyers Ruraux

La FDFR 89 confrontée à la baisse des aides publiques

La Fédération départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne a tenu son assemblée générale le 23 mars dernier à Villiers-sur-Tholon, dans un contexte économique difficile face aux diminutions annoncées des aides publiques.

Avec pour lignes conductrices le fait associatif, l'éducation populaire et le milieu rural, la FDFR 89 regroupe 37 structures au sein d'un réseau associatif contribuant à l'animation et au développement social, culturel et économique du milieu rural. Si l'une de ses missions principales est de soutenir et animer ce réseau, son action se décline dans le département autour de différents axes, comme: l'animation du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), l'accompagnement à la création de nouvelles activités économiques portées par des collectifs (NAE), l'animation des structures de loisirs sur le Pays de Puisaye-Forterre (Jeunesse Enfance et Loisirs). En 2012, la Fédération a expérimenté également une méthode d'animation territoriale au service des politiques éducatives des cantons de Charny, Bléneau et Saint-Fargeau sous le titre *«Porteurs de paroles»*. Un projet qui a permis d'apporter un nouveau cadre d'expression aux populations locales, pour mesurer entre autres, les attentes et les besoins en matière de loisirs à destination des enfants et des jeunes ainsi que définir de nouveaux objectifs concernant les actions éducatives.

Créée le 22 septembre 1950, la Fédération départementale des Foyers Ruraux de l'Yonne appuie aujourd'hui encore son action sur certaines valeurs : démocratie, convivialité, respect de la diversité et de la pluralité des engagements, humanisme… Avec pour ambition *«d'accompagner pour apprendre et pour faire»*, plutôt que de *«faire à la place de»*.



Pour le président de la FDFR 89, Christian Boname, une certitude : *«le bénévolat a ses limites... !»*

Des subventions à la baisse

Tout en se félicitant des actions menées au cours du dernier exercice, le président de la FDFR 89, Christian Boname, a profité de l'assemblée générale pour tirer la sonnette d'alarme : *«aujourd'hui existent des incertitudes. On espère pouvoir les lever mais si les baisses de financement sont trop importantes, on sera obligé d'évoluer différemment au sein de la structure. Je pense que cette année, nous allons pouvoir passer le cap, je ne tiendrai peut-être pas ces mêmes paroles en 2014…»* Un discours qui fait suite à la diminution annoncée par le Conseil Régional de 8% de l'ensemble de son financement sur les actions culturelles. Mêmes interrogations en ce qui concerne la subvention annuelle octroyée par le Conseil Général, pour notamment, le financement des actions de formation des bénévoles. Une bonne nouvelle toutefois, avec un nouveau partenaire financier, la MSA, pour des actions d'accompagnement de porteurs d'activité économique.

Présent à l'assemblée générale, le député de la circonscription, Guillaume Larrivé, a rappelé que *«l'on était bien dans une époque de raréfaction de la ressource publique»*, usant d'un langage de vérité pour appeler à *«une révolution de pratique pour devenir dans les années futures plus indépendant de la subvention. On est dans un temps de rareté budgétaire qui va peser, y compris pour une association comme la vôtre»*

Pour le président Boname, une certitude : *«faute de subventions et d'aides et alors que du côté des Pouvoirs publics, on nous demande de plus en plus de choses gratuites, nous ne pourrons plus continuer ainsi. Le bénévolat a quand même ses limites !»*

DOMINIQUE BERNERD



Parmi les personnes présentes à l'assemblée générale, le député de la circonscription, Guillaume Larrivé.

En AG au lycée agricole du Morvan

AFDI Bourgogne-Franche Comté fait le point sur ses missions avec le Sud

Agriculteurs français-développement international (Afdi) a tenu son assemblée générale régionale, mardi dernier, au lycée agricole de Château-Chinon devant une centaine de bénévoles venus des quatre coins de Bourgogne et Franche-Comté. L'occasion de faire le point, outre les actes statutaires et financiers, sur ses actions en faveur des paysans de Madagascar, Sénégal et Cameroun.

Accueillis par Paule Dupin, proviseure du lycée du Morvan, les militants de la coopération internationale se sont consacrés, le matin, à faire le tour de leurs actions en faveur des organisations paysannes de Madagascar, Cameroun et Sénégal auxquelles leurs sections départementales contribuent tout au long de l'année.

En 2012, AFDI BFC a réalisé 15 missions Nord/Sud et trois missions Sud/Nord, un total qui sera accru en 2013, selon Stéphane Aurousseau, le responsable de la section Nièvre qui est aussi le trésorier de la structure régionale.

Ce sont ainsi sept organisations paysannes, sur place, qui sont accompagnées, soit en tout près de 13000 familles concernées, dont une grande partie à Madagascar. Pas moins de cinq actions y sont recensées, qu'il s'agisse d'accompagnement des jeunes dans leur installation via le Cercle départemental des agriculteurs de Manjakandriana (CDAM), de renforcement des services (accès aux intrants, matériels agricoles, formation, semences...) de la Maison des Paysans dans le Sud-Ouest de l'île par l'Afdi Saône-et-Loire, de l'émergence d'une fédération d'organisations paysannes dans la région de Haute Matsiatra sous la férule de l'Afdi Côte d'Or, de la mise en place d'une unité laitière auprès de la coopérative Rofama à Fianarantsoa par les sections de la Nièvre et de Haute-Saône.

Le cas de la coopérative Rofama

Sous la présidence de Thierry Michon, l'assemblée générale a d'ailleurs consacré un focus à cette dernière mission qu'ont présenté le Nivernais André Bordet et l'ancien directeur de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône Alain Dubois. Les deux bénévoles se sont rendus à Fianarantsoa en novembre 2012, l'un pour une mission sur le suivi de la laiterie, l'autre sur l'organisation fonctionnelle de l'organisation paysanne. La coopérative Rofama regroupe ainsi désormais 65 éleveurs laitiers du centre malgache et apprendre à commercialiser le lait lorsqu'il n'y a pas de véhicule mais des taxis-brousse, ne relève pas toujours de la plus grande simplicité. L'Afdi apporte donc son appui pour *«améliorer le fonctionnement et rendre opérationnel le point de vente, accompagner les membres sur la production laitière (santé, habitat, fourrage...) et travailler sur l'engagement des membres envers la laiterie»*. Toutes choses qui se révèlent délicates quand les éleveurs sont propriétaires de deux vaches ou, au mieux, trois. Des solutions techniques sont également envisagées, ce qui a donné lieu à une mission Sud-Nord en mai 2012 du trésorier de la coopérative, Roland Rakotomalala, qui est venu en Bourgogne parfaire ses connaissances de la transformation fromagère.

Dans le cas de Rofama comme auprès des autres organisations paysannes de Madagascar, du Cameroun et du Sénégal, qu'elle appuie financièrement, l'Afdi Bourgogne Franche-Comté cherche aussi à renforcer le poids politiques des structures, à renforcer les services des OP et à renforcer leurs capacités stratégiques. De sorte que les bénévoles bourguignons et franc-comtois apportent une expertise et un potentiel de développement plus grand que ne le feraient de simples bailleurs de fonds.

EMMANUEL COULOMBEIX



Une centaine de bénévoles de l'AFDI Bourgogne Franche-Comté se sont retrouvés mardi dernier en assemblée générale au lycée agricole du Morvan à Château-Chinon.

Droit de réponse

Dans votre édition du 29 mars en page 15, vous consacrez une interview au Président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, M. Samuel Legrand.

Ce dernier, dans son interview, évoque la modification du Plan d'Occupation des Sols de Toucy alors qu'un Plan Local d'Urbanisme est en cours d'élaboration, et d'ajouter *«on met des règles mais en se débrouillant pour les contourner en amont»*.

Ces propos sont désobligeants et outranciers voir diffamatoires dès lors que le Président des Jeunes Agriculteurs ne peut ignorer que la Zone d'Activité de Toucy, en accord avec les Jeunes Agriculteurs de Toucy, doit être étendue en face de celle existante.

Il est en effet inconcevable que le Président des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne n'ait pas été informé par ses collègues de cette emprise sur les terres aux contours urbanisés et inscrits comme terrains destinés à l'accueil d'activités économiques dans le POS de Toucy depuis 20 ans.

Par ailleurs, en ce qui concerne la mise en place d'un projet touristique, le Président des Jeunes Agriculteurs ne peut méconnaître son enjeu important sur le plan économique qui ne peut que renforcer l'attractivité du territoire.
La parcelle sera limitée quant à sa construction sur une surface n'excédant pas 4 000 m².

En outre, la Chambre d'Agriculture de l'Yonne a émis un avis par lequel elle indique que : *«la modification […] pour l'implantation d'un musée à visée pédagogique nous paraît compatible avec le milieu dans lequel il s'insère»*.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que nous avons pris le soin dans le cadre des différents documents d'urbanisme (modification de POS, PLUI) de faire en sorte qu'ils soient élaborés de concert avec la Chambre d'Agriculture, qui a réalisé le diagnostic agricole.

La Communauté de Communes est soucieuse de préserver le domaine agricole à telle enseigne que le Conseil Régional de Bourgogne a reconnu le caractère exemplaire de ce PLUI qui a pour objectif *«un espace agricole préservé pour une agriculture porteuse de développement»* (cf. PADD).

LE PRÉSIDENT,
JEAN-PHILIPPE SAULNIER-ARRIGHI



Énergies renouvelables

Le Foll et Batho présentent le plan de soutien à la méthanisation agricole

C'est l'une des briques du projet d'agro-écologie porté par Stéphane Le Foll et un élément du plan de relance exceptionnel pour l'élevage : le plan énergie, méthanisation, autonomie azote, a été présenté le 29 mars par les ministres de l'Agriculture et de l'Ecologie.



Le plan Énergie, méthanisation, autonomie azote a été présenté officiellement, le 29 mars, lors d'une visite de Delphine Batho et Stéphane Le Foll sur un site de méthanisation d'une exploitation agricole du Morbihan. Son ambition est chiffrée : faire passer le nombre de méthaniseurs en France à 1000, d'ici à 2020, contre 90, fin 2012. Les projets collectifs et d'une puissance comprise entre 150 et 500 kW seront privilégiés. L'objectif est d'aboutir à une gestion globale de l'azote, a insisté Stéphane Le Foll, en favorisant la substitution de l'azote minéral par de l'azote organique. Le plan n'a pas pour vocation de *«régler l'ensemble des problèmes qui sont posés à l'élevage»*, a reconnu le ministre de l'Agriculture, même si, à travers les annonces récentes sur les modifications des lois de modernisation de l'économie et de l'agriculture, et à travers la Pac, le gouvernement entend *«donner une priorité globale à l'élevage»*.

Une méthanisation à la française

Mais c'est un modèle de méthanisation *«à la française»*, que le gouvernement souhaite promouvoir, où cette activité serait *«un complément de revenu qui participe à une logique vertueuse sur le plan territorial»*, selon les mots de la ministre de l'Ecologie. En outre, il s'agira d'éviter le scénario allemand où le maïs est employé en méthanisation et de chercher plutôt à favoriser l'emploi de cultures intermédiaires pour la méthanisation. A ce titre, un travail sur les plans agronomique, technique, économique, doit être réalisé sur les cultures intermédiaires à vocation énergétique (Cive) et la façon dont elles peuvent être déployées pour la méthanisation.

Des outils mobilisés

Les ministres ont proposé plusieurs pistes et outils, dont : conforter le fond déchet de l'Ademe pour mieux soutenir l'investissement de départ ; passer par les dispositifs de la Banque publique d'investissement pour garantir les emprunts et poursuivre une discussion engagée avec les établissements bancaires pour favoriser l'emprunt pour ce genre de projets ; optimiser le tarif d'achat de l'électricité produite, grâce à une hausse de 35% de la prime accordée pour l'intégration d'effluents d'élevage dans les méthaniseurs ; passer par un appel à manifestation d'intérêt de l'Ademe pour qu'émergent des constructeurs français d'équipements de méthanisation ; relever de 50 à 60 tonnes d'intrants par jour le seuil du régime d'autorisation lié à la réglementation ICPE (installations classées, comme les porcheries) ; lancer un appel à projet *«gestion collective et intégrée de l'azote»* doté d'un fonds de 10 millions d'euros ; travailler dans les six prochains mois sur l'homologation des digestats.

MAHAUT LAUNAY

Vos rendez-vous formation

21 Gérer et anticiper les risques présents sur mon exploitation

- Savoir mieux sécuriser ses productions et ses résultats face aux risques climatiques, sanitaires et économiques.
- Définir une stratégie au sein de votre exploitation pour mieux prendre en compte la gestion des risques agricoles.

Lieu et date : Public éleveurs : 30 avril 2013 au Pôle agricole à Créancey
Formation proposée par la Chambre d'agriculture
Contact : FDSEA21: Maud Couberand - FDSEA21
03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
JA21 : Florian Bernard
JA21 - 03 80 68 67 72
CA21: Aline Parize
CA21 - 03 80 68 66 28
Aline Parize - CA21

21 Cesser son activité : comment faire les bons choix ?

- Connaître les principales démarches à la cessation d'activité
- Identifier au moins 2 scénarios possibles pour le devenir de son exploitation
- Connaître les points de vigilances jurdiques et fiscales de sa cessation

Lieu et date : 7 mai 2013 à la MFR de Baigneux les Juifs
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Alexis Parent - CA21 - 03 80 68 67

58 Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 11 et 15 avril à Clamecy, les 16 et 18 avril à Corbigny, les 23 et 25 avril à Decize et les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie Vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de trois jours sur *«l'alimentation et l'homéopathie vétérinaire»*, les 15 et 16 avril et 6 mai 2013 à Nevers, avec l'intervention du Dr Joseph Dabeux. Les objectifs pédagogiques sont les suivants: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim; changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires; connaître les principes généraux de l'homéopathie; faire face aux situations quotidiennes; observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe; à partir d'une étude de ce qu'il faut observer, répondre aux questions Comment, pourquoi, à quel moment, de quelle manière entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique. Contact: Raphaël Sotty, conseiller à la chambre d'agriculture, au 03 86 93 04 20 ou mail: raphael.sotty@nievre.chambagri.fr.

58 Vie professionnelle Un second souffle

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de 6 jours, répartis en mai, juin et juillet 2013, sur le thème *«donner un second souffle à sa vie professionnelle»*. Elle est ouverte à toute personne qui s'interroge sur son avenir professionnel? Les dates prévues sont les 14 et 15 mai (module 1), 11 et 12 juin (module 2) et 3 et 4 juillet (module 3), à Clamecy. Les objectifs de la formation sont: prendre du recul en regardant différemment sa situation; acquérir une posture et une technique dan la gestion stratégique de sa vie; envisager un nouveau projet professionnel en lien avec ses aspirations personnelles. La session sera animée par Cyrille Fournier, conseiller à la Chambre de l'Yonne, et Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre de la Nièvre. Contacts: Marie-Solange Durand, responsable de stage, au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

89 *«Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers»*

Une formation de 2 journées, sur ce thème se déroulera mardi 16 et jeudi 25 avril, de 9 h à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, en ses locaux du 37 B de la rue de la Maladière, à Auxerre.
Destinée aux jeunes en pré installation*, aux associés souhaitant accueillir un nouvel exploitant dans leur société, aux exploitants individuels désirant créer une société, cette formation a pour objectif d'appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à effectuer, la gestion du foncier, les apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, primes d'apports, primes d'émission et transmission du capital. Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 20 - Fax 01 56 72 57 31 - Email : martine.nigon@fdsea89.fr
(*) : Les JA ayant signé un Plan de Professionnalisation Personnalisé qui les engage vis-à-vis de la DDT et qui conditionne leur projet d'installation, sont dans l'obligation de réaliser cette formation dans el cadre de leurs préconisations pré installation. Il est nécessaire d'avoir participé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des Gaec. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.

89 Mon exploitation au regard de la conditionnalité

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1,5 jours, en ses locaux de la rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *«Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale»*. Objectifs : vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides, connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
Cette session se déroulera le mardi 30 avril et le lundi 6 mai
Renseignement. : Cyrille Fournier, conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture,au 03 86 94 22 10

▶ Des professionnels à votre service


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

Entretien de Clôture
Pensez clôture électrique permanente
Moins de piquets - Moins de fils - Pose rapide
Formation gratuite de pose pour 1ère installation
L'Éleveur Bourguignon
A réserver dès maintenant → Ronces-grillages-barrieres
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
La Morte Saison
C'est maintenant !


www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Juridique

Carte bancaire volée

Attention à la négligence

Le vol ou la perte d'une carte bancaire sont généralement relativement indolores pour son propriétaire.



D'une manière générale, celui-ci ne risque en effet de perdre que les prélèvements ou paiements effectués avec sa carte avant la mise en opposition, dans la limite de 150 euros. Notons en outre que la responsabilité du payeur n'est pas engagée en cas d'opération de paiement non autorisée effectuée sans utilisation du dispositif de sécurité personnalisé. Mais il en va différemment si les pertes financières occasionnées par le vol ou la perte résultent d'un agissement frauduleux de la part du propriétaire de la carte, ou d'une négligence grave.
Cette restriction, issue de l'article L. 133-19 du code monétaire et financier, a récemment donné l'occasion à la cour de cassation de rappeler que dans cette hypothèse, le titulaire de la carte volée ne pouvait pas se faire rembourser les retraits frauduleux intervenus entre le vol et l'opposition.
Dans l'affaire qui lui était soumise, un particulier s'était fait voler sa carte bancaire dans la boîte à gants de sa voiture. Sans doute peu confiant dans sa mémoire, il avait également laissé à proximité de cette carte un papier indiquant le code confidentiel correspondant… Une aubaine pour le voleur qui a ainsi pu retirer 10 500 euros avant que l'opposition ne soit réalisée et effective ! Imprudent mais pas malhonnête, notre victime a précisé cette négligence en toute clarté lorsqu'il a effectué sa déposition auprès de la police. C'est ainsi que sa banque a pu refuser de régler les débits intervenus avant l'heure d'opposition ! L'affaire est allée en justice, jusqu'à la cour suprême… mais sans résultat pour la victime. La cour de cassation rappelle en effet sans surprise qu'en cas de négligence grave constitutive de faute lourde, le titulaire d'une carte bancaire volée ne peut pas se faire rembourser les retraits frauduleux intervenus entre le vol et l'opposition.

S. Lucereau

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 03/04/2013	Bourg-en-Bresse 09/04/2013	St Christophe-en B. 03/04/2013	National 03/04 au 09/04/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,65 €	4,44 €
	R	4,20 €	4,30 €	4,42 €	4,18 €
	O	-	4,05 €	-	3,81 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,77 €
	O	3,70€	3,75 €	-	3,67 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,42 €
	P	3,35 €	3,30 €	-	3,24 €
Génisses VML	U	-	4,95 €	4,95 €	4,74 €
	R	-	4,55€	4,57 €	4,25 €
	O	-	3,85€	-	3,61 €
Taureaux VML	URO	3,45 €	3,35 €	3,51 €	3,35 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 09/04**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	3,22
200-250 kg	-	3,26	3,04
250-300 kg	-	3,17	2,95
300-350 kg	-	3,07	2,85
350-400 kg	3,16	2,90	2,81
400-450 kg	3,00	2,72	2,58
450-500 kg	-	2,60	2,47
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	3,02	2,80
250-300 kg	-	2,89	2,70
300-350 kg	-	2,76	2,57
350-400 kg	2,82	2,58	2,49
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,40	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	2,82	2,48
400-450 kg	-	2,64	2,48
450 kg et +	-	2,62	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,10	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,91	2,45	2,19 -
5 -10 ans	-	2,40	2,10
+10 ans	-	2,24	1,96 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	2,90	2,57	2,27

Apports satisfaisants et de bonne qualité. Seulement 12 animaux invendus
Broutards-Taurillons-Laitonnes-Génisses: l'offre plus importante permet d'attirer de nombreux acheteurs et permet d'écouler facilement la totalité des animaux présentés à un rythme très soutenu. Les cours sont en hausse dans toutes les catégories d'export.
Taureaux: forte demande et cours en augmentation
Vaches-Génisses 3 ans: la vente reste facile et les cours sont toujours très attractifs. Néanmoins, après plusieurs semaines de hausses successives, les cours se stabilisent et semblent avoir atteint leurs limites.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).
Attention : Inscriptions avant le 07 mai 2013 à 12 h pour la foire concours aux culards du 17 mai.

Divers :
Broutards culards 250 à 350 kg: 1050 à 1150 € (3,39 à 4,40)
Broutards culards 370 à 470 kg : 1230 à 1460 € (3,08 à 3,35)
Génisses 2 ans formées ou culardes 400 à 600 kg : 1630 à 2130 € (3,15 à 4,40)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 08/04**

Bovins (396))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
205 à 335 kg	630 - 960	2,45 - 3,13
380 à 430 kg	1000 - 1130	2,58 - 2,80
450 à 635 kg	1120 - 1440	2,27 - 2,56
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 290 kg	530 - 800	2,40 - 2,86
300 à 380 kg	770 - 900	2,35 - 2,63
Génisses		
370 à 440 kg (16-24mois)	820 - 1140	2,22 - 2,60
520 à 610 kg (24-36mois)	1240 - 1500	2,18 - 2,46
Taureaux		
625 à 1050 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	1090 - 1320	
entre-deux	1340 - 1550	
lourdes	1590 - 2000	

Marché plus actif en mâles à des tarifs plus fermes dans l'ensemble des catégories, peu d'invendus.
Présentation plus importante en femelles, cours fermes, vente totale.
En vaches, la demande reste forte à des tarifs très fermes.

Prochain marché bovins le lundi 15 avril aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 10/04**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,15
250 à 300 kg	3,13	2,90
300 à 350 kg	3,10	2,82
350 à 400 kg	2,87	2,63
400 à 450 kg	2,60	2,43
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,70	4,48
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	-	-
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Charolais : bonne demande en mâles jusqu'à 370 kg avec hausse des cours, ceux-ci sont reconduits dans les broutards lourds. Cours maintenus en laitonnes.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 9/04/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Vente plus facile.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 18/03 au 24/03/2013*

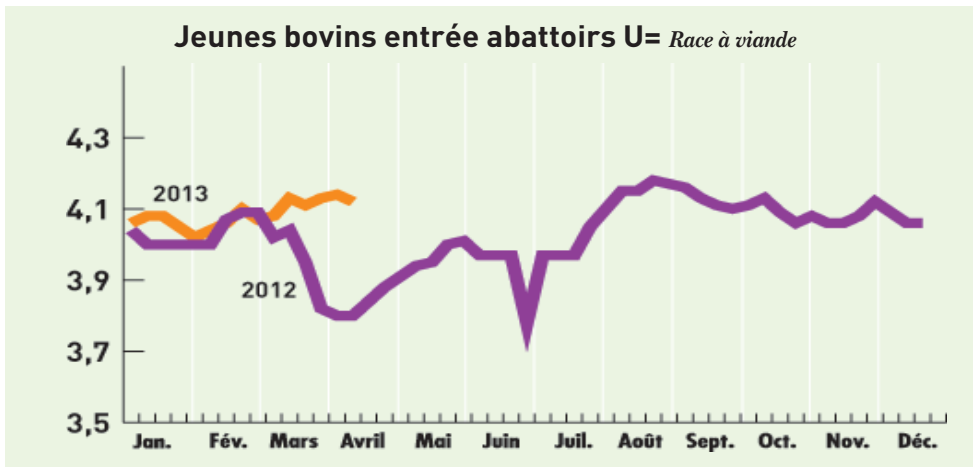
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,83 €	2,77 €
350 kg	-	2,67 €	2,60 €
400 kg	-	2,55 €	2,50 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,41 €	-
500 kg	-	2,31 €	2,26 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,52 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,44 €	2,39 €

Tendance :
Faiblesse de l'offre tient les cours. Bonne demande en animaux lourds.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 01/04 au 07/04/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,15 €	3,93 €	-			
Races mixte		-	3,84 €	3,83 €	3,82 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,87 €	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,63 €	4,49 €	4,42 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,56 €	4,47 €	4,44 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,89 €	4,60 €				
Races mixte	-	-	-	3,83 €	3,79 €	-	-
Races lait				-	3,69 €	3,53 €	3,39 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,89 €	4,75 €	4,65 €	4,46 €	-	-	
Viande +350 kg	4,89 €	4,74 €	4,65 €	4,52 €			

Tendance :



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 01/04 au 07/04/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,28 €	4,23 €	4,32 €	4,21 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,22 €	5,05 €	4,70 €	4,59 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,57 €					
Races mixte					3,85 €	3,81 €		
Races lait						-	3,52 €	3,48 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,98 €	4,80 €	4,67 €	4,49 €				
Viande +350 kg	5,04 €	4,89 €	4,68 €	4,57 €				

Tendances — SEM. DU 9 AVRIL AU 12 AVRIL 2013

Bovins de boucherie

La tendance est à la stabilisation des prix dans les femelles haut de gamme ou label avec des magasins qui doivent finir d'écouler les animaux de concours. Les transactions demeurent régulières dans le domaine des bonnes génisses et des jeunes vaches charolaises ou limousines de qualité bouchère, dont l'offre reste mesurée en provenance des éleveurs et des engraisseurs spécialisés. En réformes allaitantes de choix secondaire, la commercialisation est fluide, même si les tarifs tendent à se stabiliser. En réformes laitières, les industriels profitent d'un meilleur équilibre offre/demande pour peser sur les vaches frisonnes et montbéliardes ordinaires. Les prix sont stables pour les bonnes Montbéliardes. En jeunes bovins, la tendance est lourde avec une demande réduite sur l'Italie et des tarifs qui s'orientent à la baisse au grand désespoir des engraisseurs. ■

Broutards

Malgré la tension observée dans le jeune bovin, l'activité commerciale demeure régulière voire soutenue pour la repousse d'automne avec une fermeté des prix dans les bons mâles charolais pesant de 250 à 400 kg. Les tarifs tendent en revanche à plafonner dans les taurillons lourds. La vente est assez fluide dans les bonnes laitonnes charolaises italiennes ou indemnes d'IBR à garder sur la France. Le commerce est calme dans les petites convenant au marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs cherchent une stabilisation des prix en jouant sur les volumes d'importation. Les apports restent néanmoins limités, ce qui permet un commerce assez régulier avec des tarifs reconduits sans difficulté dans les veaux frisons, abondances, montbéliards ou bons croisés laitiers. Le commerce reste sélectif dans les veaux légers et maigreux. Dans les bons veaux de race pure ou croisés Montbéliards, les transactions restent régulières avec des cours stables dans les sujets buveurs et viandés. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché

(du 09 avril 2013)

« Un léger repli des cours peut être observé en animaux laitiers (vaches de réforme et jeunes bovins), compte tenu de sorties un peu plus importantes, mais il devrait être de courte durée car lié à la fin de la campagne laitière notamment. Plus globalement, l'offre en gros bovins demeure équilibrée autant en France qu'en Europe, et la pression continue des entreprises pour la baisse des cours des jeunes bovins allaitants n'est donc pas justifiée»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 08/04*

Agneaux (249)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg) 100 à 135 €	-	-	-
Gras (+44 kg) 122 à 127 €	-	-	-
Gras (+50 kg) 119 à 138 €	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 96 à 126 €	-	**3,00 - 3,47**	**2,90 - 3,00**
Laitons (38-44 kg) 119 à 143 €	-	**3,08 - 3,46**	-
Laitons (+44 kg) 139 à 148 €	-	**3,04 - 3,15**	-
Brebis (42)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,97 - 1,42**	**0,92 - 1,23**	-
Divers			
Béliers **(6)** 93 à 131 €	**1,06 - 1,98**		
Agneaux maigres			
Chèvres :			
Boucs :			

Offre réduit. Vente totale

Agneaux : bonne demande et bonne tenue des cours. Vente rapide.

Brebis, béliers : l'offreest insuffisante pour couvrir la demande.

Prochain marché :
Le lundi 22 avril (pesée 7h00, vente 9h00)

Effectifs :
Agneaux : 249 - Brebis : 42
Béliers : 6 - Caprins : 4

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 08/04*

Ovins : 30	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**124 -132 €**	**2,31 - 3,26 €**
Brebis	**85 - 100 €**	**0,94 - 1,12 €**
Béliers		

Cours fermes dans l'ensemble des catégories, aucun invendu.

Prochain marché ovins le lundi 15 avril aux horaires habituels.

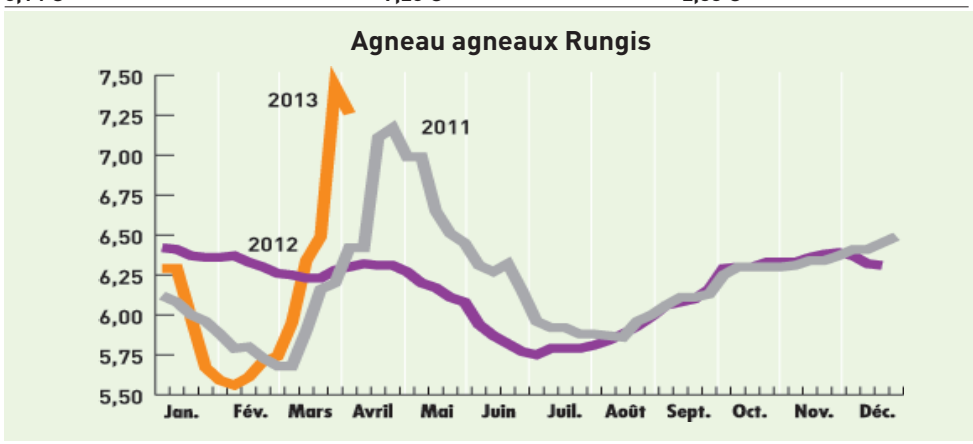
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 01/04 au 07/04/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,33 €**	**5,72 €**
Couvert	16-19 kg	**6,62 €**	**6,29 €**	**5,76 €**
Gras	-16 kg	-	**5,37 €**	**5,22 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,29 €**	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 18/03 au 24/03/13*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,14 €	**7,26 €**	**2,33 €**

Agneau agneaux Rungis



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 01/04/2013 au 07/04/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	7,00 0,10	7,00 0,10	-	-	-	-	-
	R *Var.*	6,58 0,01	6,56 0,06	6,45 0,10	-	6,56 0,03	6,32 0,10	-	-
	O *Var.*	5,79 0,10	5,60 0,19	-	-	6,25 -0,01	5,83 0,10	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,92 0,12	6,87 0,11	6,13 0,20	-	6,62 0,02	6,41 0,03	-
	R *Var.*	6,50 0,10	6,48 0,08	6,34 0,10	5,63 0,20	6,33 0,10	6,29 0,07	5,96 0,10	-
	O *Var.*	5,79 0,10	5,73 =	5,62 =	-	5,72 0,10	5,76 0,10	5,49 0,10	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	5,37 0,10	5,29 0,10	-	
	O *Var.*	-	-	-	-	5,12 0,10	-	-	-

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 3 avril 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,50 à 5,00 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

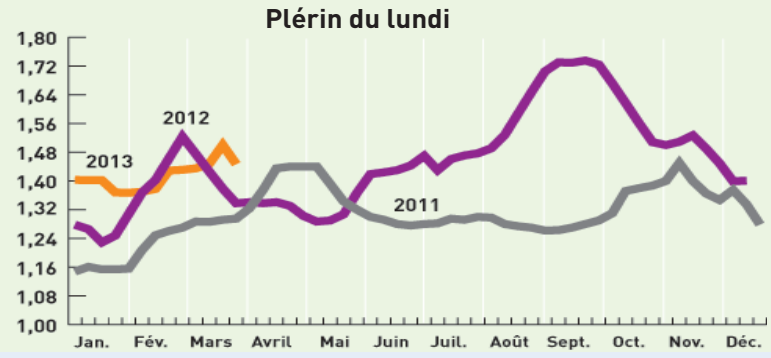
Porcs charcutiers cadran de Plérin (10 238 porcs présentés) — *Cotations du lundi 8/04/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,447 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 29/03 au 04/04/2013*

1,70 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

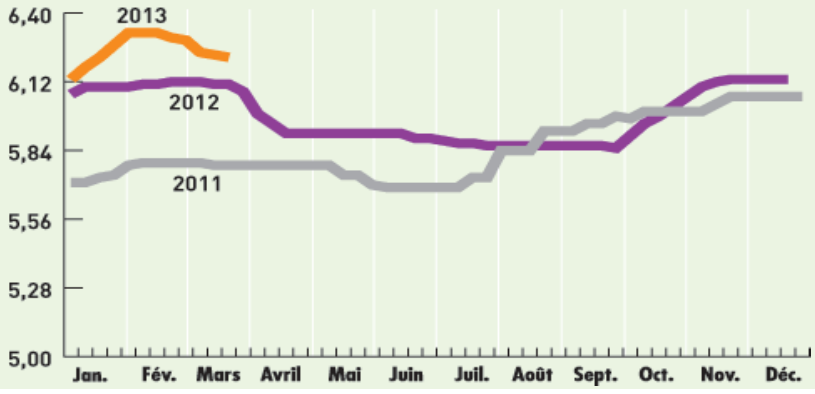
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 01/04 au 07/042013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,32 €**	-	-
U	-	**7,63 €**	**6,87 €**	-
O	-	**6,22 €**	**5,56 €**	**5,17 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 8/04 au 12/04/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**94**	**430-610 €**	**380-535 €**	**250-340 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-570 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**100-320 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**948**	**340-540 €**	**320-500 €**	**170-320 €**	-

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 01/04 au 07/04/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,51 €**	**–**
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 28 mars 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	mars-juin	240	N C
	qualité standard	mars-juin	237	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	238	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mars-avril	197	NC
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	-	inc.	C
Sud Côte d'Or	orge nature 66 kg/hl	avril-juin	204	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	avril	200 à 205	V C
Aube/Yonne	50 - 51 kg/hl		inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	-	inc.	C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	avril-juin	215	N C
Yonne	-	avril-juin	215	N C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		avril-juin	216 à 218	AC

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mars-juin	265	N C
Yonne	-	mars-juin	265	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Yonne	-		inc.	C

Bourgogne Notre Région

SPÉCIAL BUDGET : 2 PAGES SUR L'ACTION DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 8 avril :

et sur www.region-bourgogne.fr



"Un budget volontariste, des priorités claires et assumées."

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du conseil régional de Bourgogne



Bourgogne Notre Région :
Quelles sont les principales caractéristiques du budget régional pour 2013 ?

François Patriat : Ce budget s'inscrit dans un contexte de crise et de diminution de nos recettes, en baisse de 8,9 millions d'euros. Nous avons fait le choix difficile d'adapter notre budget de fonctionnement aux moyens dont nous disposons, avec une baisse de 2,5%. Cela n'a pas entamé notre détermination à élaborer un budget volontariste qui établisse des priorités claires et assumées comme celle de maintenir le budget d'investissement.

Quelles sont vos priorités pour 2013 ?

Compte tenu du contexte de crise et de raréfaction durable de nos ressources, les priorités définies pour 2013 sont l'emploi, la jeunesse et la transition énergétique. Dans nos autres domaines d'intervention, les efforts ont été équitablement répartis, après une évaluation de l'efficacité des dispositifs, en fonction de la maturité des projets et de leur cohérence avec ces priorités.

Comment agissez-vous pour favoriser l'emploi ?

Concrètement, nous intervenons dans deux grands domaines : la formation et l'action économique. Pour la formation, l'objectif est double. D'une part, permettre aux demandeurs d'emplois de retrouver du travail et, d'autre part, aider les salariés à assurer leur avenir professionnel. Dans le domaine de l'action économique, nous agissons pour donner aux entreprises les conditions favorables pour se développer et créer de l'emploi.

Seconde priorité pour le conseil régional, la jeunesse...

Préparer l'avenir, c'est investir dans la jeunesse ! Dans les lycées, nous avons revalorisé les dotations de fonctionnement de 1,75% et programmé 45 millions d'euros d'investissement. Avec l'augmentation de l'aide à la restauration et à l'hébergement, la gratuité des manuels scolaires, la caisse à outils des apprentis... Nous agissons pour préserver le pouvoir d'achat des familles. Enfin, avec le financement des permis de conduire et l'adoption d'un plan régional pour la jeunesse, nous agissons pour créer les conditions de réussite et d'autonomie de nos jeunes.

Pourquoi faire de la transition énergétique une priorité ?

Elle constitue un puissant levier économique et industriel, permettant de faire émerger de nouvelles filières. C'est également un moyen de préserver le pouvoir d'achat des personnes les plus vulnérables, par la réduction des consommations d'énergie, et de favoriser la création d'emplois non-délocalisables. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine Bourgogne notre région n°28

Transition énergétique : aux actes, Bourguignons !



La transition énergétique est au cœur des préoccupations de la Région. Le conseil régional relaie en Bourgogne le débat national sur la transition énergétique, lancé par l'Etat en septembre 2012.

Enjeux : changer profondément nos modes de consommation et de production d'énergie. Le débat sur la transition énergétique s'organise en région avec de nombreuses réunions jusqu'en juin 2013, pour que chacun puisse exprimer son avis et faire partager ses expériences. Ces contributions alimenteront le livre blanc du gouvernement qui présentera un projet de loi au Parlement à l'automne. Les objectifs, d'ici 2020, sont de réduire de 20% nos consommations d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre. Chaque Bourguignon peut participer au débat. ■
Impliquez-vous : **www.region-bourgogne.fr/transition-energetique**



Le conseil en évolution professionnelle, un service gratuit pour les salariés

Le conseil régional met à disposition un nouveau service de conseil en évolution professionnelle, gratuit et accessible à tous les salariés bourguignons.

Le conseil en évolution professionnelle permet à tous les salariés de bénéficier, en dehors du cadre de l'entreprise, d'entretiens confidentiels pour réfléchir à leur parcours profesionnel. Depuis le 2 avril, ce service est dispensé par les points relais conseils, répartis dans les quatre départements. Les conseillers en évolution professionnelle sont là pour aider et aiguiller les salariés. La Région leur donne ainsi les moyens d'être acteurs de leur carrière et de leur choix d'évolution. ■

Pour connaître le point relais conseil le plus proche de chez vous, rendez-vous sur
www.region-bourgogne.fr et au **0 800 888 111**
(Appel gratuit depuis un poste fixe. Appel facturé selon les opérateurs depuis un téléphone mobile)



Bourgogne
Conseil régional

Un plan pour la jeunesse

Avec son Plan régional pour la jeunesse (PRJ) qui sera voté en juin prochain, la Région renforce son action en faveur de l'autonomie des jeunes bourguignons et de leur insertion dans la vie active.

Ce Plan mobilisera toutes les compétences de la Région (lycées, enseignement supérieur, mobilité, etc.). Il permettra de mieux répondre aux préoccupations quotidiennes des jeunes, par exemple dans le domaine des déplacements ou du logement. La Région a créé en 2010 le pack autonomie jeunesse, qui comporte trois volets : mobilité, logement, santé. Elle aide déjà les jeunes à financer leur permis de conduire. Cette année, elle prévoit de soutenir les structures, collectivités ou associations facilitant l'habitat des jeunes. Enfin, en 2014, une action sur la prévention des conduites addictives et sur le mal-être des jeunes sera proposée. ■



Des lycées modernes et moins gourmands



La Région Bourgogne investit en 2013 plus de 45 millions d'euros dans l'entretien des 78 lycées publics dont elle est responsable. Au total, 160 millions seront engagés sur quatre ans (2011-2014).

La Région poursuit ses investissments dans les lycées autour de quatre priorités : améliorer la qualité environnementale et l'efficacité énergétique des lycées ; faire face aux évolutions de la carte des formations professionnelles et pédagogiques ; améliorer les conditions de travail des personnels techniques et de la communauté éducative et mieux répondre aux évolutions de la réglementation en matière de sécurité électrique, incendie et alimentaire. Parmi les gros travaux en cours : la rénovation de la salle de restauration et des cuisines du lycée Fourier à Auxerre, l'amélioration de l'isolation du lycée des métiers Camille-du-Gast à Chalon-sur-Saône, ou encore la réorganisation des locaux du lycée François-Mitterrand à Château-Chinon. ■

Artisanat : un nouvel accompagnement

Le conseil régional de Bourgogne a mis en place un nouveau dispositif, baptisé contrat de développement de l'artisanat (CDA) croissance, qui vise à accompagner les projets d'investissement des artisans.

Le « CDA croissance » est mis en place pour apporter un soutien financier renforcé aux entreprises artisanales ayant un projet de création, de reprise ou de développement significatif. Ce contrat de développement est une aide remboursable plafonnée à 30 000 euros, accordée à tout artisan dont le projet répond à l'un des critères suivants : développement de l'emploi et de l'apprentissage ; innovation sociale et/ou technologique ; prise en compte des problématiques de développement durable ; recours aux outils de cautionnement bancaire. ■



TER : de nouveaux services

Dans le cadre de la révision de la convention d'exploitation TER, la Région a demandé à la SNCF d'améliorer la qualité du service, notamment la ponctualité des trains et l'information des voyageurs.



De nouveaux dispositifs sont proposés aux usagers. Cette année, la Région finance 12 écrans d'information en temps réel dans six gares ou points d'arrêt ; un service vocal « prochains départs », accessible depuis **mobigo !** au **03 80 11 29 29**, permettant aux voyageurs de connaître les quatre prochains trains au départ d'une gare et d'être informés en cas de perturbation. Une boutique en ligne sera disponible sur le site TER Bourgogne à partir du 1er juillet. Un service de prise en charge des personnes à mobilité réduite sera déployé dans 23 gares dès la rentrée 2013 et une nouvelle indemnisation des abonnés en cas de retard est proposée. ■



Case IH • Le Maxxum passe au Tier 4i



L. Vimond

Composée de douze modèles, la gamme de tracteurs Maxxum Efficient Power (EP) bénéficie désormais de moteurs 4 et 6 cylindres de 4,5 et 6,7 litres de cylindrée développant de 110 à 140 chevaux.

Pour répondre aux normes antipollution Tier 4i, le constructeur fait appel à la technologie SCR. Il annonce par ailleurs une surpuissance de l'ordre de 10 % à 1 900 tr/min, pour chacun des modèles. Également disponible en version Multicontroller, le Maxxum se distingue par ses commandes sur l'accoudoir Multicontroller et l'intégration du terminal AFS Pro 300 ou 700.

Deux types de transmission semi-powershift à deux (24x24) ou 4 rapports (16/17x16) sous charge. La fonction Ecodrive permet d'atteindre 40 km/h à un régime moteur de 1 826 tr/min.

Case IH • Les Magnum en variation continue

La gamme de tracteurs Magnum de Case IH s'offre une transmission à variation continue avec la version CVX. L'empattement de ces derniers gagne ainsi quelques précieux centimètres.

Cela leur permet ainsi d'accueillir des pneumatiques de 2,15 mètres de diamètre. Le mode de conduite est similaire à celui des Puma CVX.
Par ailleurs, la famille s'agrandit avec l'arrivée du plus gros modèle de la gamme: le Magnum 370 CVX. Ce dernier bénéfice d'une motorisation Fiat Power Train de 8,7 litres de cylindrée. Sa puissance maxi atteint les 419 chevaux.



G. Coisel

Deutz-Fahr • La série 6 remplace les Agroton M

Le tractoriste lance la série 6 Agrotron qui succède aux Agrotron M. Composée de deux modèles 4 cylindres et quatre modèles à 6 cylindres, elle accueille une motorisation Deutz répondant aux normes Tier 4i, grâce à la technologie SCR de retraitement des gaz d'échappement à l'AdBlue.
Sur ces tracteurs, le système Sense-Clutch permet au conducteur de régler l'agressivité du changement de sens. Par ailleurs, la transmission semi-powershift Sense-Shift autorise un passage des vitesses sous charge plus souple. La série 6 dans sa déclinaison P bénéficie en outre d'une sélection automatique du rapport sous charge le plus approprié lors



Deutz-Fahr





de chaque changement de gammes.

En cabine, l'opérateur bénéficie d'un nouveau levier de gammes, dont la course a été réduite et la grille redessinée pour des passages de gammes facilités.

Il dispose également d'un nouveau terminal de contrôle Infocenter et du option le terminal I-Monitor.

Modèles 4 cyl.: 6150.4 et 60160.4
Puissance maximale: 149 et 161 ch
Modèles 6 cyl.: 6150, 6160, 6180 et 6190
Puissance maximale: 149, 161, 176 et 193 ch
Transmission: 6 gammes, 4 rapports sous charge
Capacité de relevage av/ar : 3,8 t/ 9,2 t

Fendt • Les 300 Vario se musclent


Fendt

Normes Tier 4i obligent, les nouveaux Fendt Vario 300 se voient dotés du système SCR de post-traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue. Au passage, la motorisation Deutz 4 cylindres de 4,04 litres se voit boostée sur le nouveau modèle 313, complétant la gamme par le dessus. D'une puissance de 135 chevaux, ce dernier affiche un couple maxi de 590 Nm. La gestion moteur-transmission TMS figure désormais dans les équipements de série. L'ordinateur de bord intègre dorénavant le calculateur de temps et de surface.
Du côté de l'hydraulique, la nouvelle pompe en tandem affiche 83 l/min, contre 78 l/min auparavant, améliorant du même coup les performances du relevage arrière à 6 tonnes, contre 5,5 précédemment. Enfin, le système de freinage a été revu et permet un PTAC de 8,5 tonnes, soit une demi-tonne de mieux.

Modèles :
309, 310, 311, 312 et 313
Puissance :
95, 105, 115, 125 et 135 chevaux

Valtra • Transmission Hitech 5 pour les N3

Le constructeur finlandais propose une nouvelle transmission pour sa gamme de tracteurs N3. Réservée aux modèles N113 et N123 (124 et 135 ch), la transmission Hitech 5 est une semi-powershift à 5 rapports sous charge et quatre gammes. Le passage de la gamme A à B et de la C à D étant robotisé, le conducteur dispose de 10 rapports consécutifs pilotés depuis le pommeau du levier de gamme, permettant le passage mécanique de B à C. Cette transmission se situe comme intermédiaire entre l'Hitech 3 à 3 rapports sous charge et la Versu à 5 rapports sous charge et quatre gammes robotisées. Dans cette version Hitech 5, le N reprend la plupart des équipements de l'Hitech 3 et notamment le système hydraulique.
Nombre de rapports : 20/20 (30/30 avec rampantes)


Valtra

Kubota • Un haut de gamme renouvelé


G.Coisel

Les tracteurs M110GX et M135GX bénéficient d'une motorisation Kubota 4 cylindres, de 3,8 et 6,1 litres de cylindrée, développant respectivement 110 et 135 ch. Ils remplacent le M108S et le M130X. Pour répondre aux normes anti-pollution, ces deux modèles reçoivent un filtre à particules et un EGR externe, abrités sous un capot monobloc. Le design de ce dernier tranche complètement avec le style de la marque. La transmission se compose de 3 gammes et de 8 vitesses powershift, soit un total de 24 rapports (32 avec l'option rampantes). L'Auto-Mode assure le passage des vitesses automatiquement, en fonction des différentes conditions dans lesquelles évolue le tracteur. Quant au dispositif Work Cruise, il maintient le régime moteur constant.
Sur la grille de vitesses, on retrouve une position Park Lock pour immobiliser le tracteur, dépourvu de frein à main. La cabine à quatre montants est 13% plus haute et 19% plus large, pour atteindre 4,3 m^3. Sur la console de droite, un écran LCD renseigne sur les informations principales du tracteur comme les vitesses d'avancement et de rotation de la prise de force, la consommation de carburant… Le conducteur bénéficie d'un accoudoir multifonction depuis lequel il peut notamment contrôler le relevage arrière ou sélectionner deux régimes moteur pré-programmés. Le tableau de bord simple est un mélange d'affichage digitale et analogique. Pour plus de visibilité au chargeur et de luminosité dans l'habitacle, la série M-GX est équipée d'un toit ouvrant.

Modèles: M110GX et M135GX
Puissance : 110 et 135 ch
Transmission : 24/24 (32/32 avec rampantes)
Hydraulique : 4 DE - 76,3 et 82,5 l/min
Relevage : 5 000 et 6 100 kg

Massey Ferguson • Les 6600 4 cylindres jusqu'à 185 chevaux

La gamme 6600 s'inscrit dans le segment des quatre cylindres de forte puissance. Leur moteur Agco Power de 4,9 l équipé d'un DOC et d'un SCR pour passer les normes Tier 4i délivre jusqu'à 185 ch avec le boost sur le plus gros des cinq modèles. Petits frères des 7600 dont ils reprennent la cabine et le pont arrière, ils se démarquent par leur empattement plus court de 2,67 m et par un poids réduit de 500 kg. Selon les modèles, ils reprennent les trois versions de transmission : Dyna-4 (6612, 6613, 6615), Dyna-6 (6613, 6614, 6615, 6616) et Dyna-VT (6614, 6615, 6616), cette dernière faisant du 6600, le premier modèle 4 cylindres de la marque équipé d'une variation continue. Le circuit hydraulique est proposé en deux versions, l'un à centre ouvert avec deux pompes combinées, l'autre à centre fermé load sensing. Le nouveau support de pont avant accueille un relevage intégré. En option, le SpeedSteer réduit le nombre de tours de volant pour les manœuvres. Le 6600 est proposé en trois niveaux de finition : Essentiel (sur Dyna-4 et Dyna-6), Efficient et Exclusive (Sur Dyna-6 et Dyna-VT). Ils se différencient principalement par l'équipement de la cabine : suspension mécanique ou hydraulique, toit Visioline, climatisation automatique ou manuelle, terminal au tableau de bord ou Datatronic, distributeurs manuels ou électriques, accoudoir avec ou sans joystick multifonction... À noter que le joystick hydraulique très utile au chargeur est proposé dans les trois finitions. Il intègre également les commandes de transmission. Une nouvelle fonction permet de coupler l'embrayage à la pédale de frein.


M. Portier

Modèle: MF 6612, 6613, 6614, 6615, 6616
Puissance maxi : 120, 125 ou 130, 140, 145 ou 150, 160 ch (135 à 185 ch avec boost)
Transmission : semi-powershift à 4 ou 6 rapports sous charge et variation continue
Hydraulique CO 58+42 ou LS 110 l/min
Relevage (av/ar) 3 200 / 7 100 à 8 600 kg

fendt.fr
FENDT

Fendt 700 Vario
Visiblement plus polyvalent
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus.
La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
Nouveau site
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

Valtra • Transmission Direct 2.0 sur les T


Valtra

Sous la nouvelle calandre, les nouveaux Valtra T série 3 adoptent des moteurs Sisu Power 6,6 et 7,4 litres dotés de nouveaux turbos et d'un système SCR de seconde génération. La version 2.0 de la transmission Direct fait son apparition, gagnant en précision. Enfin, les modèles Versu et Direct voient les commandes de mémorisation de vitesse, d'engagement de la prise de force, d'autoguidage et d'engagement du pont avant déménager de la console de droite sur l'accoudoir. On notera également l'apparition au catalogue de quatre nouvelles couleurs de carrosserie: vert, bleu, rouge métallisé et gris métallisé.



McCormick • Les X7 en 4 et 6 cylindres

Le tractoriste italien poursuit le renouvellement de sa gamme de tracteurs avec la nouvelle série X7. Cette dernière regroupe six modèles : trois 4 cylindres et trois 6 cylindres. Ils sont motorisés par un bloc FPT (4,5 ou 6,7 l) répondant aux normes Tier 4i grâce à un système SCR.

Ces tracteurs inaugurent une nouvelle transmission semi-powershift d'origine ZF offrant quatre rapports sous charge et six gammes robotisées. Les modèles 6 cylindres conservent de leurs prédécesseurs (MTX et XTX), le châssis structurel supportant le moteur. Outre le design du capot qui adopte les nouveaux codes de la marque, la cabine à quatre montants est entièrement renouvelée. Un soin tout particulier a été apporté à la finition et au choix des matériaux. Le tableau de bord intégrant un grand affichage numérique devient solidaire de la colonne de direction. Le large accoudoir regroupe toutes les commandes à l'exception de la sélection des régimes de prise de force, seuls leviers subsistant sur la console de droite. Le joystick multifonction, fixe, pilote la transmission, un distributeur, les séquences de bout de champ et un bouton personnalisable (4 fonctions au choix). En bout d'accoudoir, figure en option un large terminal tactile fournit par TopCon. L'habitacle multiplie les espaces de rangement et intègre un astucieux siège passager escamotable. La visibilité est améliorée par un toit vitré.

Modèle: 4 cyl. X7.440 ; X7.450; X7.460/ 6 cyl. X7.660 ; X7.670; X7.680
Puissance maxi : 143, 160, 166 (175 avec boost)/ 165, 175, 188 (175, 188, 212 avec boost) ch
Transmission : semi-powershift
Hydraulique : LS 123 l/min
Relevage (av/ar) 3 500/9 300 kg
Empattement (4/6 cyl.) : 2,6/2,75 m


M. Portier

Claas • L'Axion 800 répond aux normes Tier 4 final


M.Portier

Le constructeur allemand renouvelle sa gamme Axion 800 avec un tracteur entièrement repensé, fortement inspiré de son grand frère Axion 900.
Principale évolution, Claas anticipe la dernière étape des normes antipollution en équipant les quatre modèles d'une motorisation Tier 4 final.

D'origine FPT, le six cylindres 6,7 litres reçoit un système de traitement des gaz d'échappement combinant un DOC (placé au-dessus du moteur) et un catalyseur SCR.

Fidèle à sa nouvelle stratégie, Claas abandonne le powerboost. Un nouveau système de refroidissement fait son apparition avec notamment un pilotage plus précis du ventilateur en fonction de la température. Comme sur l'Axion 900, le moteur s'intègre sur un carter d'huile structurel assurant la liaison entre le berceau du pont avant et la transmission. Cette dernière est proposée en version Hexashit au lancement début 2014. La C-Matic sera disponible dans la foulée. En termes de gabarit, l'Axion 800 conserve le même empattement, mais prend du poids. Dans la cabine, deux versions sont proposées : CIS et Cebis, comme pour les récents Arion 500 et 600.

La première adopte un accoudoir multifonctions simplifié et des commandes mécaniques des distributeurs sur la console de droite. Le paramétrage s'effectue depuis le petit écran CIS du tableau de bord. La version Cebis reprend l'accoudoir des Axion 900 avec le terminal Cebis et le levier ergonomique C-Motion.

La cabine reçoit la traditionnelle suspension à quatre points de série, tout comme le pont avant suspendu. La visibilité sur l'avant progresse grâce à un capot en taille de guêpe. Une nouvelle échelle d'accès escamotable du côté droit fait son apparition, ainsi qu'un astucieux rangement coulissant de la caisse à outils au niveau du marchepied.

Puissance: 4 modèles de 210 à 270 ch maxi
Hydraulique: LS 110 ou 150 l/min
Poids: 9,4 à 9,8 t



New Holland • Le T6 en variation continue

Le tractoriste lance une transmission à variation continue sur les tracteurs T6 quatre cylindres.

Trois modèles à partir de 110 chevaux héritent de cette nouvelle transmission Auto Command, directement héritée de celle équipant les T7.

Comme leurs grands frères, les T6 Auto Command bénéficient de l'accoudoir Side Winder II et de la poignée Command Grip regroupant les principales commandes (mémorisation de trois vitesses, régulateur de vitesse et la transmission se pilotant par impulsion.
L'accoudoir accueille également le terminal couleur Intelliview III et, en option, le nouveau moniteur Intelliview IV avec son écran tactile couleur large de 26,4 cm. D'ici la fin de l'année, les T6 Auto Command devraient bénéficier de la prédisposition à l'autoguidage.


M. Portier

Modèle: T6.140, T6.150 et T6.160 Auto Command

Puissance nominale: 110, 121 et 131 ch
Puissance maxi: 143, 154 et 163 ch

Hydraulique: load sensing 125 l/min

Deutz-Fahr • Naissance de la série 5 Agrotron


L.Vimond

S'intercalant entre les Agrotron K et les Agrofarm, la nouvelle série 5 Agrotron de Deutz-Fahr se décline en trois modèles à transmission semi-powershift et en trois modèles à transmission à variation continue (TTV). Arborant un design réalisé par Giugiaro, tous disposent d'un moteur Deutz quatre cylindres de 3,6 litres répondant aux normes Tier 4i, grâce à un EGR externe et à un Doc.

La transmission semi-powershift propose 30 rapports avant et arrière (60 en option avec les rampantes), intégrant un tripleur et permettant de circuler à 40 km/h à régime moteur réduit. Selon la finition (basique ou P), elle bénéficie de l'APS permettant de passer automatiquement les rapports sous charge, ainsi que du Speedmatching, sélectionnant le rapport sous charge qui convient lors des changements de vitesses. Proposée sur les trois modèles les plus puissants, la transmission TTV hérite de la finition la plus haute. Si les modèles semi-powershift inaugurent un nouvel intérieur de cabine, impliquant un nouveau tableau de bord, une nouvelle ergonomie des commandes et une qualité de finition accrue, les TTV se démarquent avec un accoudoir intégrant un joystick pilotant la transmission. Cette dernière propose, comme les Agrofarm TTV, deux gammes mécaniques et deux plages de vitesses, affichant au maximum 35 % de la traction en hydraulique. Elle se pilote selon trois modes : manuel, Auto et PTO.

Outre les quatre régimes de prise de force, tous les modèles de la série 5 bénéficient d'un nouveau pont arrière, du pont avant suspendu en option, des automatismes de pont avant et de différentiel ASM, du freinage sur les quatre roues et du système optionnel SSD, réduisant par deux le nombre de tours de volant pour arriver en butée lors des manœuvres. Du côté de l'hydraulique, les séries 5 offrent le choix entre trois circuits : une pompe simple de 60 l/min, la même pompe en version éco (débit maximal atteint à 1 600 tr/min) et une pompe tandem de 90 l/min. La version basique reçoit jusqu'à quatre distributeurs mécaniques, tandis que les deux autres finitions bénéficient jusqu'à cinq distributeurs électrohydrauliques.

Modèles semi-powershift: 5100, 5110 et 5120 (basique et P)
Puissances: 100, 110 et 120 ch
Modèles TTV: 5110, 5120 et 5130
Puissances: 110, 120 et 130 ch
Relevage (av/ar): 1 850 kg /4 650 kg ou 6 600 kg (en option)

Michelin • Un pneu de 2,32 mètres

Michelin complète sa gamme de pneumatiques Axiobib avec la dimension 850/75 R42 de 2,32 m de diamètre.
Destiné aux tracteurs de plus de 350 ch, il bénéficie de la technologie Ultraflex (catégorie IF) qui permet de travailler à basse pression (jusqu'à 0,8 bar) tout en offrant une capacité de charge de 9,5 tonnes.

Michelin présente un pneu concept dont la bande de roulement est composée de deux rangées de crampons en V.


M. Portier

Deutz-Fahr • 12 rapports sous charge sur le L730


Deutz-Fahr

Le nouveau L730 de Deutz-Fahr dispose de la nouvelle transmission à trois gammes robotisées et douze rapports sous charge.
Dotée d'une motorisation de 7,148 litres de 220 chevaux répondant aux normes Tier 3, il dispose de la mémorisation des fonctions de bout de parcelle, d'un circuit hydraulique LS de 130 l/min alimentant jusqu'à sept distributeurs, d'une cabine à suspension pneumatique, du freinage à disques sur les roues avant et du terminal iMonitor en option.



Massey Ferguson • Les capots plongeants passent le Tier 4i

Voués à remplacer les 5430, 5440 et 5450, les nouveaux 5600 abritent un bloc Agco Power trois cylindres (3,3 litres) intégrant un EGR externe et un Doc pour répondre aux normes Tier 4i. Plus court et plus étroit, le capot plongeant bénéficie de nouvelles ouïes pour augmenter les performances de refroidissement. La transmission Dyna-4 Eco permet d'évoluer à 40 km/h à bas régime.
En option, outre les rampantes, elle bénéficie de l'automatisme Autodrive qui gère automatiquement, selon un régime moteur choisi par le chauffeur, le passage des vitesses en mode champ, des vitesses et des gammes en mode route. De plus, pour des travaux au chargeur ou à la presse à balles rondes, la pédale de frein permet de débrayer et de stopper le tracteur. En la relâchant, le tracteur redémarre et remonte les vitesses. Du côté de l'hydraulique, la pompe de 33 l/min pour les servitudes s'associe lorsque nécessaire à la pompe 58 l/min, notamment au chargeur. En option, une troisième pompe de 42 l/min porte les capacités à 133 l/min. D'une taille proche de celle des 7600, la cabine des 5600 se décline en deux hauteurs et trois versions: standard, Visio (toit vitré) et Slimline (toit fin). À l'intérieur, le chauffeur dispose d'une nouvelle console de droite, d'un nouveau tableau de bord et de nouvelles commandes. Parmi elles, signalons le joystick ergonomique du chargeur qui permet de piloter le changement de sens et le passage des rapports.



L.Vimond

Modèle: MF 5608, 5609 et 5610
Puissance maxi: 85, 95 et 105 ch

Challenger • Les chenillards passent Tier 4i


L.Vimond

Le tractoriste équipe la nouvelle génération de chenillards MT700D d'un moteur Agco Power en remplacement du bloc Cat. D'une cylindrée de 8,4 litres, elle reçoit un système SCR de traitement des gaz d'échappement à l'urée pour passer les normes Tier 4i.

Modèle:
MT745D, MT755D et MT765D
Puissance nominale:
306, 327 et 350 ch
Puissance maximale:
335, 358 et 382 ch



John Deere • Les tracteurs 6M remplacent les 6030

Après le remplacement des 6030 Premium par les 6R, c'est au tour de la gamme 6030 d'être renouvelée avec l'arrivée des modèles 6M. Ces tracteurs se caractérisent par leur cabine issue des 6030 implantée sur une base mécanique de 6R. Les moteurs John Deere 4 et 6 cylindres (4,5 et 6,8 litres) conformes aux normes Tier 4i sont dotés d'un EGR externe, d'un turbo à géométrie variable et d'un dispositif de post-traitement combinant un catalyseur d'oxydation avec un filtre à particules.
Ils ne disposent pas en revanche du boost au transport et à la prise de force. À noter que les modèles 6030 de 85 à 105 chevaux restent disponibles avec un moteur Tier 3. Les transmissions à quatre rapports sous charge PowrQuad et AutoQuad Plus sont conservées avec un nouveau mode réduisant le régime moteur au transport. Les 6M gagnent en capacités hydrauliques avec un circuit load sensing pour tous les modèles alimentant jusqu'à quatre distributeurs arrière à commande mécanique. La cabine intègre un nouveau tableau de bord intégrant un moniteur de performance. La console de droite évolue par petites touches avec notamment l'arrivée d'un automatisme de bout de champ en option. Autres équipements optionnels, les 6M peuvent bénéficier de la console de guidage Greenstar compatible Isobus, d'un pont avant suspendu et d'un frein de pont avant.

Modèle: 6115M, 6125M, 6130M, 6140M, 6150M, 6170M
Puissance nominale: 115, 125, 130, 140 ch (4cyl.), 150 et 170 ch (6cyl.)
Hydraulique : LS 80 ou 114 l/min (option sur les 4 cyl.)
Relevage (4cyl./6cyl.): 4 900 à 7 100 / 6 500 à 8 900 kg
Empattement: 2,58 m (6115 et 6125) ; 2,76 m (6130, 6140 et 6150), 2,80 m (6170)


John Deere

Same Virtus • Trois nouveaux modèles sur le marché des 100 - 120 Ch.



Le constructeur italien lance une nouvelle gamme complète de trois modèles : les Virtus 100 (99ch), Virtus 110 (110ch) et Virtus 120 (122ch).
Les Virtus sont équipés d'un moteur Deutz 4 cylindres 3,6l avec rampe commune et injection électronique. Ils répondent aux normes anti-pollution Tier 4i en recourant à une vanne EGR, un filtre à particules et un catalyseur d'oxydation. Les Virtus proposent différentes combinaisons de transmissions, depuis la boîte mécanique 10/10 à la boite powershift 60/60, avec une vitesse mini de 134 m/h. Le Virtus possède un circuit hydraulique intelligent (avec une pompe délivrant 60l/min à 1 600 tr/min), une gestion automatique du pont avant et des différentiels et un relevage avant permettant de travailler avec des outils combinés. L'inverseur hydraulique Sence Clutch dispose du système Stop&Go qui permet à l'opérateur de contrôler les mouvements du tracteur en utilisant seulement la pédale de frein, sans toucher la pédale d'embrayage. Les Virtus sont aussi extrêmement maniables grâce à un système innovant : le SDD (Steering Double Displacement), garantit un confort de conduite supplémentaire en divisant par deux les tours de volant nécessaires jusqu'au braquage complet. D'autres options sont proposées : jusqu'à cinq régimes de prise de force dont une proportionnelle à l'avancement, un relevage arrière jusqu'à 6,6 t, une suspension de cabine mécanique ou pneumatique, la suspension du pont avant.

John Deere • Une transmission à double embrayage


M. Portier

Les tracteurs 6 cylindres (140 à 210 ch) de la série 6R bénéficient de la transmission DirectDrive,. Dotée d'un dispositif à double embrayage et d'actionneurs électromagnétiques, elle autorise des changements très rapides entre les 8 rapports et les 3 gammes, sans rupture de couple. John Deere annonce un agrément d'utilisation très proche d'une transmission CVT, avec un rendement supérieur à cette dernière. Deux modes de conduite sont proposés : manuel ou automatique.

Le dispositif *«Efficiency Manager»* optimise la consommation en modulant automatiquement la vitesse et le régime moteur en fonction de la charge. Les paramètres de la transmission sont ajustés depuis le terminal Command Center.

L'arrivée de cette transmission coïncide avec celle des deux petits modèles 6 cylindres 6140R et 6150R (140 et 150 ch) et des quatre modèles 4 cylindres 6105R, 6115R, 6125R, 6130R (105 ; 115; 125 ; 130 et 140 ch). Le 6130R se démarque par son châssis et son empattement, identiques aux 6 cylindres. La surpuissance (pdf et transport) atteint 20 ch sur les quatre cylindres et 30 ch sur les six cylindres. Le toit vitré est également disponible sur l'ensemble de la gamme 6R.

Claas • Les Arion 500 et 600 renouvelés


G.Coisel

Les Arion 500 (4 cyl., 4,5 l) et 600 (6 cyl., 6,8 l) adoptent une motorisation Deere Power System (DPS) répondant aux normes antipollution Tier 4i grâce à leur filtre à particules (FAP), leur catalyseur d'oxydation (DOC) et leur EGR externe. Afin de pouvoir accueillir ces différents artifices, le berceau du moteur a été abaissé au maximum. Pour faciliter l'accès, le constructeur a privilégié un capot monobloc.

Dans le même esprit, le filtre à air se situe désormais devant les radiateurs. Le FAP, quant à lui, se trouve au-dessus du moteur, à proximité du pare-brise. Pour le refroidissement, Claas fait appel à un ventilateur Vistronic, qui adapte la vitesse de rotation des pales en fonction de la température moteur, afin d'obtenir une température constante. En découle une consommation de carburant et un niveau sonore réduits.

La cabine à cinq montants gagne en volume, en visibilité, en insonorisation mais aussi en confort. Les suspensions, notamment arrière, ont été repositionnées et gagnent en débattement (+ 60 %).

Au niveau des commandes, suivant les versions CIS ou Cebis, l'utilisateur bénéficie de l'accoudoir multifonction des anciennes versions ou de l'accoudoir avec levier multifonction Cmotion déjà connu sur l'Axion 900, de commandes de distributeurs électrohydrauliques et d'un terminal couleur non tactile.
Toutefois, le constructeur conserve une touche d'accès direct aux différents réglages.
La transmission du Gima bénéficie de 4 gammes robotisées et 6 rapports sous charge. L'automatisme Hexashift assure le passage des gammes et des rapports. D'ici l'hiver, Claas proposera, en option, la possibilité de rouler à 40 km/h à 1 600 tr/min.

Modèles: Arion 530, 540, 550, 620, 630, 640 et 650
Puissance maxi: 145, 155, 163, 158, 165, 177 et 184 ch
Transmission: 4 gammes robotisées et 6 rapports sous charge.
Hydraulique: L.S. 110 l/min
Capacités de relevage (av/ar): 2 à 3 t / 6,5 à 8 t



BRAZEY AGRICULTURE
21 - Brazey en Plaine
03 80 32 00 50

MPL
89 - Nitry - 03 86 33 63 33
89 - Avallon - 03 86 34 56 55



DAFP MATERIEL AGRICOLE *et son agent* JMA MATÉRIEL AGRICOLE

Route de Joigny - 89130 Toucy
03 86 44 00 77

Ets Jerusalem - Ancy-le-Franc
03 86 75 11 14

New Holland

• Le T5 s'offre une nouvelle cabine


L. Vimond

Le remplaçant des T5000 se distingue par sa nouvelle cabine Vision View, héritée des T4, dont l'agencement des commandes a été revu pour offrir plus d'ergonomie et d'espace au chauffeur.

De l'extérieur, elle se reconnaît à son pare-brise au sommet arrondi, qui, combiné au toit vitré, permet de suivre le chargeur frontal tout au long de sa course.

Le pot d'échappement a été repositionné pour ne pas entraver la visibilité ni l'ouverture du hayon avant. Répondant aux normes Tier 4i, le nouveau moteur FPT 4 cylindres 3,4 litres intègre un EGR externe et développe sa puissance maximale à 1 900 tr/min. Les T5 accueillent également un nouveau relevage frontal de 1 840 kg de capacité.

Autres nouveautés, l'inverseur propose trois réglages d'intensité et l'hydraulique (61 ou 80 l/min) accède à la technologie load sensing. Enfin, il est désormais possible d'équiper le tracteur de montes arrière de 38 pouces.

Modèles: T5.95, T5.105 et T5.115
Puissance maximale: 99, 107 et 114 chevaux

Sima 2013

Une 75e édition sous le signe de l'électronique embarquée

Un aperçu des grandes tendances technologiques du salon et des premières nouveautés dévoilées.

L'innovation est aussi au rendez-vous avec cette année l'électronique embarquée comme fil conducteur. La plupart des cabines de tracteurs et d'automoteurs accueillent désormais de grands écrans tactiles multifonctions. Leur compatibilité à la norme Isobus tend à se généraliser. Les constructeurs d'outils ne sont pas en reste et sont de plus en plus nombreux à proposer des versions Isobus. Parmi les multiples fonctions offertes par les terminaux, celles en lien avec le positionnement GPS continuent de se développer.

La coupure automatique de tronçons, voire à la buse est une option proposée par tous les spécialistes de la pulvérisation. Basé sur le même principe, l'automatisme gère également la largeur de travail des épandeurs d'engrais et la coupure de rang des semoirs monograine. Toujours en lien avec la localisation GPS, la télématique (télémétrie) est désormais proposée par plusieurs tractoristes. Pionnier de ce service, John Deere s'est vu rejoint par Claas, Agco, JCB, Case IH, New Holland et Trimble.
Permettant la connaissance à distance des paramètres de fonctionnement des tracteurs, des engins de récolte et de manutention (consommation, régime moteur, réglages de battage, pertes, etc.), la télémétrie permet d'optimiser le fonctionnement d'une flotte de véhicules (par exemple en assistant un chauffeur dans ses réglages), ainsi que la logistique et l'entretien de ceux-ci.

Réglages automatisés

La multiplication des capteurs et des pilotages électriques ou électrohydrauliques favorise également le développement de l'assistance aux réglages, voire au réglage automatisé, comme sur certaines moissonneuses-batteuses.
Autre solution d'assistance, l'internet mobile donne accès à l'ensemble des préconisations du constructeur par l'intermédiaire d'applications sur smartphone ou tablette. Cette dernière pourra même faire office de terminal en cabine avec des applications personnalisées.

Le secteur du matériel d'élevage bénéficie également des automatismes. Le marché émergent du robot d'alimentation accueille deux nouveaux acteurs avec Jeantil et Bélair.
Concernant les autres tendances, on notera l'apparition de nouvelles gammes de tracteurs quatre cylindres adoptant des motorisations conformes aux normes Tier 4i et s'équipant de transmissions à variation continue (Deutz Fahr séries 5 et 6, Massey Ferguson 6 600, New Holland T6 AutoCommand).



L. Vimond

Les grands terminaux tactiles isobus offrent de nombreuses fonctions facilitant le pilotage des tracteurs et des outils.

C'est aussi la première apparition d'un tracteur équipé d'un moteur répondant aux normes Tier 4 final: le Claas Axion 800 et son moteur FPT de 200 à 270 ch. Sur les tracteurs de forte puissance, la nouveauté concerne les pneumatiques: des modèles de 2,30 mètres de diamètre font leur apparition, les 2,15 m se démocratisent, tandis que la technologie IF (Improved Flexion) est adoptée par de nouveaux manufacturiers. Suite aux conditions extrêmes de l'automne, l'intérêt pour les chenilles continue de faire débat.
Sur le secteur de la pulvérisation, l'émergence du segment de marché des automoteurs à cabine avancée se confirme. Les cabines de catégorie 4 (norme EN-15965) améliorant la protection de l'utilisateur équipent de nouveaux automoteurs. En travail du sol et semis, pas d'innovations majeures: les outils de strip-till trônent sur de nombreux stands, tout comme les semoirs équipés pour la fertilisation.

LA RÉDACTION MACHINISME RÉUSSIR

Ets COIGNET
Clamecy 03 86 27 19 38 | Ciez 03 86 26 43 28 | La Charité/Loire 03 86 70 15 93
FIOUL CHAUFFAGE - GNR - LUBRIFIANTS - GRANULÉS de BOIS


Avant d'acheter, nous consulter !
Offres sur lubrifiants jusqu'au 31/10/2012

LES TRACTEURS CASE IH FORTES PUISSANCES : ENCORE PLUS PRODUCTIFS
CASE IH AGRICULTURE
EFFICIENTPOWER EP
Plus de productivité, plus de simplicité et de confort, plus d'économies d'argent et de temps… l'ensemble des tracteurs de fortes puissances Case IH est équipé de la technologie Efficient Power qui vous apporte de réels avantages dans vos travaux au quotidien. Découvrez les gammes Puma, Puma CVX, Magnum, Magnum CVX, Steiger et Quadtrac avec au total 27 modèles de 167 à 607 ch.


Gamme Puma et Puma CVX 170-230 : 9 modèles de 167 à 228 ch
Gamme Magnum et Magnum CVX 235-370 : 11 modèles de 235 à 370 ch
Gamme Steiger 350-450 : 3 modèles de 355 à 457 ch
Gamme Quadtrac 450-600 : 4 modèles de 457 à 607 ch
Case IH recommande les lubrifiants AKCELA
hickory
Nouvelle adresse
Nouveau concessionnaire Bouilloux Sarl
23 rue de La Brot - ZAE Cap Nord - 21000 Dijon
03 80 66 10 00 - 03 80 79 37 21

Traction

Pneumatiques adaptés au gabarit et à la puissance des tracteurs

Le poids croissant des matériels lié à l'augmentation des puissances impose des évolutions technologiques et une remise en cause des pratiques.

L'augmentation de la puissance des tracteurs va de pair avec leur alourdissement. Pour des travaux de traction, les tracteurs de 400 chevaux sont censés atteindre les 20 tonnes. Face aux risques de compaction de plus en plus sensibles, le choix des pneumatiques et la manière de les utiliser sont devenus des points cruciaux encore trop souvent négligés. La seule façon de réduire la compaction est d'augmenter la surface de contact des pneus et de réduire leur pression en augmentant leur volume. Solution largement répandue, le pneu large basse pression convient aux travaux légers de surface et aux automoteurs. Mais dès lors qu'il est nécessaire de passer la puissance au sol en travaux profonds, il ne suffit plus d'élargir le pneu et d'accroître son volume.

L'augmentation de la surface au sol passe par une évolution du diamètre des roues afin de gagner en vélocité. Sont ainsi apparus ces dernières années des pneus de 2,15 mètres de diamètre et même 2,30 m tout récemment. Cet accroissement du diamètre du pneu va de pair avec une augmentation du diamètre de la jante, tout en conservant un volume d'air conséquent. Les pneus de 2,15 mètres sont montés sur des jantes de 38 ou 42 pouces, tandis que le 2,30 m de Trelleborg est monté sur du 42 et du 46 pouces.

Plus de souplesse des flancs

Concernant la largeur des pneus de grand diamètre, le 710 mm est le plus utilisé pour les travaux lourds et le transport. Mais le 900 mm est également plébiscité pour un compromis entre respect des sols et passage de puissance. Quant aux tracteurs concernés, en dessous de 300 chevaux, un pneu de 2,15 mètres, de par sa résistance au roulement, risque de brider la puissance du tracteur.

Une fois le bon pneumatique choisi, reste à bien l'utiliser. Faut-il encore le rappeler, la performance du pneu est directement dépendante de sa pression. En fonction de la charge et de la vitesse qui lui sont appliquées, le pneu a une pression optimale d'utilisation. Tenant compte de cette contrainte, les manufacturiers ont développé des pneus polyvalents capables de supporter des charges et des vitesses élevées à pression réduite. Ces pneus dits IF et VF (improved flexion et very improved flexion) ont la particularité d'offrir une plus grande souplesse des flancs (meilleure déflexion ou capacité d'écrasement). S'écrasant plus, ils augmentent leur surface au sol et permettent de maintenir des largeurs de pneus raisonnables. *«Le pneu IF est très bien adapté aux exploitations qui font peu de route. En revanche, dès lors que les trajets routiers s'allongent, la polyvalence montre ses limites. Pour limiter l'usure et la consommation et garantir une bonne stabilité, les utilisateurs augmentent les pressions»*, assure un manufacturier.


M. Portier

Par leur capacité d'écrasement élevée, les pneus de technologie IF et VF permettent de supporter des charges importantes à pression réduite.

Deux solutions connues mais peu répandues permettent d'aller plus loin dans la performance des pneumatiques. D'un point de vue agronomique, le jumelage est sûrement la meilleure solution pour éviter le tassement et passer la puissance au sol. La principale limite à son développement est le gabarit du tracteur. Deuxième solution, la plus aboutie mais aussi la plus marginale, le télégonflage garantit une pression adaptée à toutes les applications. Son prix et l'absence de montage de série par les tractoristes ont limité son développement.

MICHEL PORTIER



Matériel

Tracteur

01 - Vds tracteur MF 6485, 2004, 155 cv, prix à débattre, 2 jumelages GS MD+4, 20R38 et 480.70R28, 4 verr.
✆ **06.40.18.07.28**

01 - Vds semoir acord pneumatique DL 3m bé prix 800 euros Semoir céréales
✆ **04.79.81.12.99. ou 06.36.08.48.15**

01 - Vds semoir acord pneumatique DL 3m bé prix 800 euros Semoir céréales
✆ **04.79.81.12.99. ou 06.36.08.48.15**

01 - Vds semoir acord pneumatique DL 3m bé prix 800 euros Semoir céréales
✆ **04.79.81.12.99. ou 06.36.08.48.15**

18 - Vds tracteur Landini Legend, 130 ch, 4.400 h, clim, année 2003, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

25 - VDS tracteur Fendt 309 C 100 cv 4 RM année 2002 5400 HR 28000 euros.
✆ **06 75 54 33 18**

26 - Vds Valtra T 132D 2011 1150 re/av pont susp et John Deere 6100 1994 4x4
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tracteur John Deere 310, 40 chevaux année 65, 7000 heures, 2000 euros
✆ **04 75 68 40 22**

26 - Vds tracteur DEXTA 2000 année 1966, embrayage refait neuf, batterie 140A neuve - 2500 euros
✆ **04 75 01 47 26**

38 - Vds Renault R 7012 D Perkins BE 65 Ferguson tea de 56, 1 moteur Perkins a 6354.
✆ **04 74 92 04 20 HR**

38 - Vds tracteur John Deere, 90 ch., 3040, BE, 4 RM, 1979, 8000 H, pneus avant neufs : 8200 euros à déb.
✆ **06 25 45 66 41 HR**

42 - Vds Fiat 466DT 52 CV 4RM 1985 5900H TBE cab adapt chargeur quick prix 12000 euros
✆ **04 74 03 66 41**

Travail sol

01 - Vds herse rotative 3m Emagri Rouleau packer bon état année 2002 prix 3200 euros
✆ **06.87.29.29.74**

38 - Vends charrue Huard Master 120, 4 socs nsh portée, bon état - cuve 5000 l ronde fer bas prix.
✆ **06 89 89 28 63**

38 - Cse cess vds semoir à blé Amazone D9 semoir engrais Kuhn MDS 932 cover crop Quivogne lourd TBE + div. mat.
✆ **40 76 38 05 29 HR**

38 - Vds herse étrille Quivogne 4m50 TBE : 1600euros HT.
✆ **06 08 98 59 84 04 76 36 68 41**

69 - VDS Semoir pneumatique avec fertilisateur 4 rangs 1800 euros
✆ **06 32 18 90 08 ou 06 76 09 50 79**

71 - Vds Brabant Naud. tri-socs GP, semoir maïs Bénac 4 rgs, élévateur BR, semoir à grains 250, 17 R, semoir engrais Sulky 12 24 m vibro 350.
✆ **06 14 23 83 37**

Récolte

18 - Part. vend m. batteuse New Holland 8060, 4.630 h, 1980, cab. clim., broyeur, chariot, coupe 4,57 m, BE, prix à débattre.
✆ **02 48 25 12 02 heures repas.**

21 - VENDS mois. bat. NH TX 62, année 1999, CF 2500 HB, coupe 5.20, broyeur, chariot plat. (réf. 150D)
✆ **06 64 84 92 77 le soir**

26 - Vds giro andaineur Kuhn ga n°4521 13 bras 4four par bras, largeur travail 3m65, 6 campa TTBE
✆ **06 71 15 24 12**

26 - Vds round baller NH 7070 état proche du neuf de 2009, prix 15000 euros HT à débattre
✆ **06 88 76 34 39**

42 - Vds faucheuse condi FC303GC Kuhn 2003 timon central bon état
✆ **06 74 44 88 59**

42 - Rech presse balles rondes 120x120 ou volume variable trac 60 à 140 cv Fiat Ford MF JD 1990/1995
✆ **06 23 19 33 18**

84 - Vends calibreuse à cerise Calibrex, 6 bandes + tapis + 2 tables de tri. Prix : 5 000 euros. Région Ventoux.
✆ **06 10 16 45 89**

89 - VENDS vis à grains 18 m., diam. 120, - brabant Huard 470 Super, 4 corps non-stop mécanique (réf. 1504)
✆ **03 86 81 14 14**

Arbo-viti

07 - Vds station calibrage cerises mirabelles élévateur séparateur de queues tapis de tri calibreuse bandes divergentes 6 couloirs peu servie
✆ **06 08 42 02 13**

Irrigation

26 - Vds 130 tuyaux de 6m diam 75 12 euros l'unité
✆ **06 88 76 34 39**

Forestier

38 - Achète fendeuse à bois, thermique sur essieu, particulier à particulier.
✆ **06 74 71 43 37**

Manutention

21 - VENDS bétaillère 6.50 m., 9/10 vaches, très bon état, région chatillonnais (réf. 1502)
✆ **03 80 93 12 57 06 81 51 55 61**

Station

01 - Vds cover crop 9x11 disques + herse alternative 3m Vicon
✆ **04.74.00.22.79**

Agri. divers

01 - Vds post elect bat. 12V piquets fer-plast godet dessil. distr. D-G chargem. frais autic 2,5m3 port 3pts hydr. ratel. BL RD
✆ **06.73.97.35.01**

07 - C. activ. Renault 551 charg pulv Berthoud 18m DPA hyd herse alte 3m Packer athy pulv caruelle
✆ **06 15 07 69 22**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

Vds BROYEUR forestier ROUSSEAU FO 220
visible sur :
www.ledey-debroussaillage.fr
et GRUE forestière KESLA
9m40 à l'attache
Tél. 03 85 53 84 51 ou 06 80 15 41 12

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

18 - Vends presses Rivière HD 8080, canal 80x70, 1996, dont une pour pièces - herse rotative Lely , 3 m, packer et dents neuves - 3 roues complètes, 20 pouces.
✆ **02 48 72 94 65 heures repas.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 150A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS bétaillère Masson 5 m., barrière chang., - pulvé Hardi 1 200 l., DPAE, 18 m., - Master Pro, CT OK, le tout TBE. (réf. 150F)
✆ **06 82 26 88 18**

21 - VENDS tonne à eau sur roue, 5 000 litres, prix : 900 € HT (réf. 1508)
✆ **06 75 23 49 13**

38 - Vds scie à rubn marque Camey volant 70 fonte moteur 380, bon état : 300 euros
✆ **06 89 84 60 15**

38 - Vds faucheuse, faneuse, andaineur, épandeur 4T5, rotovateur 135, broyeur 180, BE
✆ **04 74 28 94 30 HR**

39 - Vds tract. Renault 155-54 Ares 735 - 5 tonnes lisier 18 000 l - 15-15-12-10. Enfouisseur dents pneus 24-21 XL. Ensileuse herbe. Enjambeur Karcher. Broyeur. 2 stations DAC. Vibro 6m. Enrouleur Irrifrance + pompe tuyaux. Pulvé Hardy 24m. Pèse-bétail 300 kg. Semoir Nodet 3m. Compresseur. Balayeuse rabot. Vis à grain. Rigoleuse Kongskilde 9 dents. Épandeur 8 tonnes. Cover crop 24 disques.
✆ **06 07 74 67 31**

42 - vds roues étroites complètes pneus neufs kléber super 3 radial 210/95 R44
✆ **06 75 39 54 15 ou 04 77 26 48 66**

69 - Vds groupe électrogène prise de force tracteur sortie 220 et 380 Kw 17,6 KwA 22 - Prix 1400 euros. Recherche treuil prise de force petit prix.
✆ **06 31 91 56 22**

69 - Cause retraite vend divers matériaux viticoles : rampe Abmos Berthoud - Etiqueteuse - Sertisseuse - Pompe à vin - Cuve plafond mobile 40 hl.
✆ **04 74 26 86 66 ou 06 89 32 27 27**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds tracteur John Deere 6830 Premium, 2007, 140 ch, 5. 850 H, boîte 20 x 20 autoquad écoshift, pont avant suspendu, freins pneumatiques, pneus 10 % usure - épandeur à engrais Sulky DPX 2004, 12-28.
✆ **06 81 59 12 08**

71 - A V fendeuse hyd. verticale 25 T rabaud, an. 01, 2.980 euros sans TVA, dist. engr. 1.400 L Amazone.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V charrue Huard tri-socs sécu. NSM, pièces usures neuves, 2.600 euros HT, bétonnière 3 pts, 430 L.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA sans reprise Lambo., 95 CV, 10.900 euros HT + Deutz 106 CV, 25.500 euros HT, Arès 826RZ, 29.900 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 - 10 T, charrues nonstop 2-3-4-5 socs, cover-crops 18-20-22-24-28-40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m, semoirs 2,5 - 3 - 4 m.
✆ **04 66 24 26 11**

88 - Vends semoir maïs monosem NG+ 6 rangs ferti micro à socs Lemken Smaragd 9 dents 4m double rouleau - MB JD 9540 HM coupe 5,50 m prolonge colza chariot de 2004 1700 hers. + pulvé Evrard 2500L 24M + vente de foin bonne qualité.
✆ **06 82 93 40 64**

Elevage

01 - Vds salle de traite 2x4 Delaval décro auto 96 moulin à farine 10 cv avec trémie
✆ **06.80.74.12.99**

26 - Vds passage canadien neuf tous véhicules même lourds - Passage de trois mètres.
✆ **06 83 49 81 50**

38 - Vds mélangeuse vis verticale Tatoma 12 m3, 07/10 pesée - caméra.
✆ **06 08 00 51 46**

38 - Cause retraite vend tank à lait Japy 700 l et foin 2012 BR 120-120.
✆ **04 76 05 55 66**

58 - VENDS épandeur fumier 4 T., très bon état, transformable fourragère + benne céréalières, boitier refait à neuf, pneus comme neufs, prix : 1 200 € HT (réf. 1402)
✆ **03 86 39 73 24**

71 - Vds chaîne carrée Miro 94 m, moteur réducteur poulie guide, an. 2008, TBE, lactoduc Westfalia 6 griffes, moteur pompe lavage RPS800.
✆ **06 50 39 91 27**

71 - Vds machine à traire chèvre 150 euros, hâloir à fromage 500 euros, cessation. 71300 Mont-Saint-Vincent.
✆ **06 25 69 09 92**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Renault Master bétaillère 8cv, 05/99, carrosserie THÉAULT bovins/chevaux, CT OK, bé, avec factures garage, libre de suite, prix 10 450 euros
✆ **06.87.05.63.94**

38 - Vds 4x4 Opel Frontera 2 p 5 tds an. 98, 2 portes 4 places, 210000 km, attel remorque excel état.
✆ **06 70 88 05 97**

58 - VENDS VW Golf 6 confortline 2010, 3 portes, clim. automatique, régulateur vitesse, couvre bagages, attelage, 118 000 kms, garantie constructeur 1 an, 9 500 euros, TVA récupérable (réf. 150B)
✆ **06 86 45 25 82 03 86 38 52 02 le soir**

69 - Vends bétaillère Cambert 3 m. bon état général, pont de chargement, pneus neufs.
✆ **06 81 74 67 14**

84 - Vds Land Rover Defender 90 TD5, 3 places, an. 2001, TVA récup., 130 500 km. TBE. Prix : 14 950 euros TTC à débattre.
✆ **04 90 75 49 56**

89 - VENDS Renault Master bétail, 1999, 8 CV, DTI, carrosserie, corneloup, CT OK, bon état, libre, 6 500 euros HT à débattre (réf. 1503)
✆ **06 22 08 42 47 06 16 66 44 74**

Tourisme

42 - Vds Toyota Yaris bon état 2008 127000 km- 4 pneus neige -révision OK 5 900 euros
✆ **06 63 59 42 03**

69 - Vds Citroën XSARA 2,0 HDI 90 cv 5 portes - Blanche - 160000 km - An 2003 TB état - CT OK - Distribution OK - 4000 euros.
✆ **04 78 48 57 36 HR ou 06 17 06 33 25**

Achat-Vente

Récolte

01 - Achète maïs ensilage
✆ **06.76.56.88.20**

01 - Vds foin 250 BR 130x120, 250 kg, 80 €/T + 100 BR 130x120 enrubannés 30€/P + 60 BR paille avoine 150x120
✆ **06.23.38.11.32**

01 - Vds foin et paille BR diam 130 tb qual stocké abri poss. livraison
✆ **06.87.44.14.54**

01 - Vds foin BR 120x150 année 2012 pour chevaux ou VA
✆ **06.30.60.46.69**

26 - Vds luzerne 1 e 2 coupe + giroandaineurs GA 6002- 1 ou 2 andains + presse balles rondes 120 et +
✆ **0475630664**

26 - Vds paille 40 euros/t fourrage 2e et 3e coupe 100 euros/t diam180 enrubannage millet trèfle 35 euros/t - possib livraison
✆ **06 88 76 34 39**

38 - Vds paille foins bonne qualité balles carrées.
✆ **06 70 24 56 64**

39 - Vds foin bonne qualité balles rondes 120x130
✆ **06 24 82 40 06 ou 03 84 70 30 48 le soir**

69 - Vends pommes GOLDEN et IDARED en gros
✆ **06 37 13 42 89**

69 - VDS Foin 2012 balles rondes 0,12 à débattre. Livraison possible
✆ **06 83 28 46 96 04 78 81 00 62**

69 - Vends Pommes Golden et Idared en gros
✆ **06 37 13 42 89**

69 - Vds avoine et maïs grain séchage Cribs.
✆ **06 07 33 56 91**

CLAAS RÉSEAU AGRICOLE MACON
71850 Charnay-Lès-Mâcon – Tél : 03 85 34 94 94 - Fax : 03 85 34 49 26.
Contacts : Fabrice POINT - Marc MICHEL : 06 30 25 98 26

TRACTEURS		
CLAAS	XERION 3300	2011
CLAAS	AXION 820 CEB	2007
CLAAS	AXION 810 CEB	2008
CLAAS	ARES 836 RZ	2006
CLAAS	ARES 816 RZ	2007
CLAAS	ARES 697 ATZ	2007
CLAAS	ARION 640 CIS	2009
CLAAS	ARES 567 ATZ	2006
CLAAS	AXOS 340 CX	2012
CLAAS	CELTIS 456 RX	2006
CLAAS	CELTIS 446 RX	2007
CLAAS	NECTIS 247 F	2005
RENAULT	ARES 816 RZ	2003
RENAULT	ARES 715 RZ	2001
RENAULT	ARES 710 RZ	1998
RENAULT	ARES 640 RZ	2001
RENAULT	ARES 636 RZ	2003
RENAULT	ARES 626 RZ	2002
RENAULT	ARES 566 RZ	2002
RENAULT	ARES 566 RX	2002
RENAULT	ARES 540 RX	2001
RENAULT	CELTIS 446 RX	2004 -03
RENAULT	CELTIS 426 RC	2004 -03
RENAULT	120-14	1988
RENAULT	90-34 MX	1990
RENAULT	751-4 S	1982
RENAULT	651-2	1974
RENAULT	CERGOS 340	1997
RENAULT	CERES 340	2001
AEBI	TT 77	1987
CASE	CS 86	2002
CASE	MX 110	2000
CASE	5150	1994
MF	6480	2010
MF	4270	1999
NH	TS 115 A+	2005

MOISSONNEUSES-BATTEUSES		
CLAAS	LEX 580 TT	2009
CLAAS	TUCANO 450	2009
CLAAS	TUCANO 440	2009
CLAAS	TUCANO 430	2008
CLAAS	MEGA 370	2008
CLAAS	D 78	1987
NH	CX 840	2006
CASE	1680	1989
CASE	1440	1984

ENSILEUSES		
CLAAS	840	1999
CLAAS	820	1999

TELESCOPIQUES		
MANI	742 HLSV	2005
JCB	530 S	2002
NH	LB 115 B	2005

DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES		
JEULIN	ALIZEE	1996
BELAIR	212 T	2006
BELAIR	BRICK 2298 RS	2011
KUHN	ALTOR 7560	2006
JEANTIL	DP 3000	1997
EUROMA	TX 2701	1994

PRESSES		
CLAAS	Q 3400	2006
CLAAS	Q 2200	1999
CLAAS	V 380	2007
CLAAS	V 370	2008
CLAAS	V 360	2011 - 09
CLAAS	V 360 RC	2008
CLAAS	V 260	2004
CLAAS	R 45	1998
CLAAS	R 46	1993 - 90
GALLIGNANI	8600	2000 - 99
GREENLAND	RF 120	2000
DEUTZ	RB 460	2004
DEUTZ	GP 320	1993
NH	BR 7060	2008
KRONE	VP 1500	2009

FAUCHEUSES		
CLAAS	DISCO 3050	2006 - 04
CLAAS	DISCO 2650 +	2008
CLAAS	CORTO 3100 NC	2003
CLAAS	CORTO 310 N	2005
CLAAS	CORTO 270 S	2002
KUHN	GMD 700	1996
KUHN	FC 250 GH	2002
KUHN	FC 202	1997
VICON	CM 2601 TK	2000
KRONE	EC 3200 CV	2007
KRONE	EC 280	2005
KRONE	EC 280	2003
KRONE	AM 243 S	2000
KRONE	AM 243 CV	1999
JD	1340	1992
POTTIN	NOVA 260 T	2000
FELLA	SM 3570 TL	2009
TARRUP	4028	2001

ANDAINEURS		
CLAAS	LINER 650 TWIN	2005
CLAAS	LINER 390 S	2006
POTTIN	EUROTOP 701	2006
KRONE	SWADRO 38	2007

FANEURS		
CLAAS	VOLTO 870 H	2007-06-03
CLAAS	VOLTO 770 H	2006
CLAAS	VOLTO 770 T	2005
CLAAS	VOLTO 670 H	2006
KUHN	GF 8501 MH	2003 - 02
DEUTZ	6821	2003 - 02
FELLA	TH 680 D	2006
POTTINGER	HIT 910 N	2008
KRONE	KW 6.72/6	2006
KRONE	KW 5.50	2002

BROYEURS	
FRONTONI	DRAGON550 2012
CMV	1600 1997
NICOLAS	FP 2000 2008
ROUSSEAU	TL 1600 1990
TONNALIS	MALAXEUR 1995
DESVOYS	2272 2004
NICOLAS	BP 3000 2004

SOLS		
HUARD	MM 150	1997
LEMKEN	RUBIN 9/300	2007
KUHN	HR 4001	1996
LELY	TERRA 400-45	1997
MASCHIO	4 M	2001
HOWARD	3 M	1990
HOWARD	HK 32	2001
LEMKEN	ZIRKON 7/300	1998
MASCHIO	DM 3000	2011
MASCHIO	DC 3000 RAPIDO	2007
QUIVOGNE	MC 300	2008
QUIVOGNE	3M	1990

PULVETS		
AMAZON	E UX 5200	2008
BERTH	800 L	1989
HARDI	MEGA LHY	1995

Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon



CLAAS

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vends foin, en balles rondes, prix départ : 70 euros/t.
✆ **06 61 53 95 20.**

18 - Vends paille d'orge, bottes rondes, paille de blé et foin en petites bottes, région Culan.
✆ **06 65 13 01 56.**

18 - Agriculteur, vend et livre très bon foin, jeune prairie, enrubanné, récolte 2012, balles 120x135.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 80 33 01 14.**

18 - Agriculteur, vend bon foin, jeune prairie, bottes 120x120, possibilité de livraison, récolte 2012, au prix départ de 70 euros/tonne.
✆ **06 10 78 30 21.**

69 - Vds paille et foin botte moyenne densité 18 kgs.
✆ **06 07 33 56 91**

71 - Vends paille de blé orge, foin, regain, livraison toutes régions.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Achète paille en andain. Faites offres au
✆ **06 17 05 25 12**

71 - Vds foin 2012, bonne qualité, sous abri, regain, enrubannage 2012.
✆ **03 85 47 31 80 06 84 13 84 01**

Propriété

21 - JA CHERCHE foncier 50/100 ha, pré/terre pour installation avec parents Nord Côte d'Or (réf. 1406)
✆ **06 32 22 13 66**

21 - VEND DPU en Côte d'Or (réf. 1507)
✆ **06 15 93 10 18**

Terres de Bourgogne
PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

89 - Vds ferme d'élevage sur 50 ha (32 en propriété),maison d'habitation,bâtiments 900 m2 ,labos transformations, produit laitier et charcuterie. Certification bio sur l'ensemble. actuellement élevage ovin /caprin. Possibilité reprendre matériel et activité avec transmission 40 ans de clientèle. prix en fonction des options choisies. http://www.netoos.org/breviandes (réf. 130B)
✆ **tel: 06 85 22 10 50 ou liperi@laposte.net**

89 - VENDS 6 DPU sans terre dans l'Yonne (réf. 1506)
✆ **06 80 92 74 93**

Terrain

07 - Éleveur cherche terrain pour transhumance fauchage prairie avec possibilité de logement et avec bâtiment d'élevage
✆ **06 89 84 17 51**

Divers

Monsieur TAMAROU
Grand voyant médium aux dons héréditaires, résoud tous vos problèmes dans le bon sens, chance, amour, fidélité, retour de l'être aimé immédiat, désenvoutement.
Travail sérieux et efficace, résultat surprenant en 4 jours.
Déplacement possible ou par correspondance.
06 24 07 42 18

07 - Vds semoir à maïs Monosem PNU 4 rgs bon état
✆ **06 85 14 46 51**

07 - Vends piquets acacia 1,80m prix 2,30euros fendus appointés
✆ **06 10 26 42 26**

38 - Cherche pension 20/25 Laitonnes, prix en rapport, curieux et pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

38 - Agri cherche pâture + fauche pour 2013 - Vds semoir maïs NG PN2 fert. insec. TBE.
✆ **06 08 76 25 27**

38 - Vend vibro 2,50 m TBE - Vend ânesses papiers.
✆ **06 81 82 81 41**

42 - Vds foin 2012 petite botte 1e et 2e coupe + transfert à lait + pot à lait Westfalia
✆ **06 12 91 44 75**

55 - A vendre cause retraite faneuse 5001 Kuhn neuve, andaineur 4121 Kuhn TBE, faucheuse condit. 280 Kuhn, herse rotative 3 m Maschio, 1 benne Leboulch 8,5 T TBE, 1 surélévateur Bugnot, 1 presse BR Galignani.
✆ **06 15 92 80 11**

SOWMA GRAND VOYANT MEDIUM
Détient des pouvoirs ancestraux 30 ans d'expérience
Confiez-vous à M. SOWMA car il peut résoudre tous vos problèmes même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, travail, amour, amaigrissement...
GARANTI Facilités de paiement
06 21 87 31 38

57 - Vds SdT Boumatic 2x4 décro auto. 2 000 euros, Dal Forster 40 col 5.500 euros, condition. FC202 200 euros.
✆ **06 72 33 40 88**

67 - Vends salle de traite Westfalia 2 fois 6 décrochage automatique, libre de suite.
✆ **06 07 28 66 50**

69 - VENDS 25 couchages une personne type internat
✆ **03 85 35 57 17 Heures repas**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford. Equipement maïs pour Laverda.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Cause cessation vends DPU.
✆ **03 85 52 20 49 H.R.**

71 - Vends piquets 2 m châtaignier, appointés.
✆ **03 85 50 21 65 H.R.**

Location

Agricole

07 - JA éleveur recherche terres agricoles et pâturages
✆ **06 78 55 54 46**

Autre

68 - Loue appart.4-5pers. très calme 10mn des plages, 10mn de Dinan, 15mn st Malo-Mont st Michel prix 260à 320 selon période.
✆ **02 96 27 92 71**

Offre

Emploi

01 - Exploitation polyculture lait (robot) ch. salarié qualifié pour CDD 6 mois TB Cond. travail
✆ **06.80.71.03.74**

01 - Fromagerie d'Aromas 39 recherche aide fromager
✆ **06.26.82.90.75**

18 - Ch. berrichonne, cherche JH pour juillet, août, pour travaux moisson et préparation semis.
✆ **06 09 23 16 80 ou 02 48 79 24 59.**

71 - Cherche ouvrier agricole polyculture élevage, troupeau laitier, travail du sol.
✆ **09 66 82 79 16 heures repas**

71 - Recherche salarié pour service de remplacement temps plein, secteur Cuiseaux.
✆ **06 17 18 16 84**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery080@orange.fr (réf. 130D)
✆ **03 86 73 26 03 06 84 36 36 51**

Demande

Emploi

42 - Ouvrier occas cherche saison été elev cerf hiver viti sur 42 69 et sud 71
✆ **06 87 00 31 77**

71 - Deux fils d'agriculteurs motivés recherchent maître d'apprentissage pour Bac Pro Agro-équipement pour septembre 2013, de préférence exploitation céréalière. Etudient toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 35 03 85 33 32 39 le soir**

Mariage

Rencontre

49 - 49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.mon-site-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Divers

01 - Prends animaux en pension 01 Treffort
✆ **06.10.79.57.77. ou 04.74.30.58.22. hr**

88 - Vends trois ânes de Provence dociles pucés, deux mâles de 2012 une femelle de 2011.
✆ **06 84 32 45 84**

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais 13 et 18 mois IA vêlage facile IBR A - Venet Daniel
✆ **06.88.76.69.73**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12.**

18 - L'élevage HBC Charolais Jubert à Massay (18) vous propose un large choix de reproducteurs 12 à 15 mois, de taureaux de 2 ans et de génisses de 12 à 15 mois. Consultez notre site : www.charolais-jubert.fr
✆ **06 07 75 73 13**

18 - Vends choix de TB reproducteurs, HBC, de 12 à 15 mois. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ **06 82 25 17 13.**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 10VB1)
✆ **06 87 43 40 33 03 80 96 79 42 HR**

21 - Eleveur H.B. Limousin VEND reproducteurs 18 mois, primables, génisses, repro. 12 mois, toutes G.S. (réf. 11VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs apte à la saillie apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction (2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et veaux de l'année). Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 120D)
✆ **03 80 97 23 28 06 07 75 59 74**

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais, vêlage facile. EARL de Jully - Magnien (réf. 1509)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS taureaux charolais 1 an HBC, TGS. Colliette Christian 21210 Villargoix (1510)
✆ **03 80 64 12 78 06 70 74 97 70**

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 1511)
✆ **06 76 65 35 98**

42 - Vds trés beaux taureaux Holstein Rouge et Noir , Montbéliards, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 20 génisses 66 et 46 terme mai juin ibr tank à lait 2600L
✆ **06 79 41 80 95 ou 04 77 20 76 09**

42 - Vds très bons taureaux charolais 15-16 mois HBC Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vente permanente holstein 1er et 2eme lactation fraiche vel. CL 10000 40TB 33TP upra 85 Pts - pas de leuco-
✆ **06 77 99 23 77**

42 - Vds bons taureaux charolais 1 à 2 ans inscrits HBC prix raisonnable TGS 42 Vougy Denis JF
✆ **06 82 46 99 41**

42 - Vds taureau 2 ans HBC type viande
✆ **06 88 41 19 99**

42 - Vds taureaux charolais Isa 18 mois pères velage facile IA HBC élevage Ph Plasse Régny
✆ **06 13 23 71 03**

57 - Elevage Esch Denis vend génisses 12-15 mois, 1 taureau 18 mois issu la ttes garanties sanitaires.
✆ **03 87 35 91 39**

58 - VENDS reproducteurs charolais 2 ans, 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 10VB2)
✆ **03 86 30 85 24 06 13 33 44 38**

58 - VENDS mâles Limousins 14 mois, mixte viande, vêlage facile, HBC ou non, TGS. Breugnot François (réf. 0706)
✆ **06 76 29 30 60**

ESPACE **Affaires**

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
CUVE À EAU SUR CHASSIS GALVA
2 500L - 3 350L / 5 000L - 6 000L

FABRICATION FRANÇAISE
LIVRÉE AVEC ÉCHELLE

!NOUVEAU! Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK www.agrivitistock.fr
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L
Distributeur agréé DURAPLAS
Citerne à fuel - eau - engrais poche souple engrais - eau effluents - réserve à incendie locaux phyto - bureau -bungalow - sanitaire traitement phyto. bas de rétention élément béton - pompe - etc…

Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

www.derouleuse.fr
La Dérouleuse comme vous ne l'avez jamais vue! HUSTLER

Une doc? Une démo? Contactez-nous vite: N°Azur 0 810 200 710 PRIX APPEL LOCAL
Vidéos sur le site

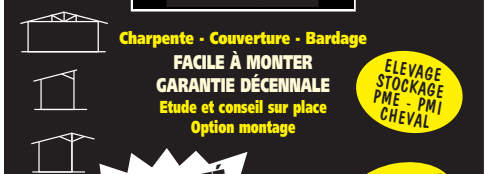
Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK www.agrivitistock.fr
Distributeur agréé DURAPLAS
Citerne à fuel - eau - engrais poche souple engrais - eau effluents - réserve à incendie locaux phyto - bureau -bungalow - sanitaire traitement phyto. bas de rétention élément béton - pompe - etc…
BUNGALOW SANITAIRE
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Elan ✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®

149€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 30001
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récurer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
30001		149,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EA14 - Photos non contractuelles

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT

Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 www.batiments-kit-uniservice.com
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Défi Mat ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	CV	Heures
CASE IH CVX 120	2001	120	7600
CASE IH MXU 135	2005	135	3350
CLAAS Celtis 436 RC	2006	80	2800
CLAAS ARES 566 RZ + charg...	2005	106	6500
FIAT 70 90 + CHAR	1987	70	8300
JOHN DEERE 6100 + charg	1996	75	13000
JOHN DEERE 6800	1995	120	9100
LAMBOGHINI Chronos 564 60	1996	60	4500
LANDINI Atlas 80 + charg	2003	80	3400
LANDINI Blizzard 85	1997	85	7200
MASSEY FERG 6455 + charg.	2003	100	5900
NEW HOLLAND 8670	1998	170	6100
RENAULT CERES 85X	1995	75	6200
VALMET 6200 + charg	2000	95	5600
VALTRA N121 ADV + charg	2007	120	5300
VALTRA T151	2008	150	2500

FENAISON

And. **CLAAS** Liner 430, an 2004, L 4,30 m, tand.
And. **KRONE** Swadro 461, an 03, L 4,60 m, tand.
And. **KRONE** 345/10, an 1999, L 3,45 m, tandem
And. **KUHN** GA4101GM, an 1994, L 4,10 m, tand.
And. **STOLL** 465 4DS, an 2003, L 4,60 m, tandem
Fan. **CLAAS** VOLTO640, an 1999, L 6,40 m
Fan. **FELLA** TH800, an 2002, L 8 m, semi portée
Fan. **KRONE** KW6.70/6, an 2002, L 6,70 m
Fan. **KRONE** KWT1050, an 2002, L 10 m, se. port.
Fan. **KUHN** GF8501MH, an 2000, L 8,50 m, portée
Fan. **POTTINGER** HIT69N, L 6,80 m, repl. hydro
Fan. **STOLL** Z685H, L 6.80 m
Fau. **CLAAS** DISCO 3050+, an 2006, L 3 m
Fau. **FELLA** SM248, an 2009, L 2,40 m
Fau. **KUHN** GMD702, an 2001, L 2,80 m, pendul.
Fau. **KUHN** GMD602, an 2003, L 2,40 m, pendul.
Fau. **KUHN** GMD800GII, an 2004, L 3 m, revisée
Fau. **KUHN** GMD700HD, an 2005, L 2,80 m
Fau. **POTTINGER** CATDISC29, an 1997, L 2,80 m
Fau. **POTTINGER** CAT25 L 2.40 m
F. cond. **KUHN** FC283, an 04, L 2,80 m, port., TBE
Fau. cond. **KUHN** FC250G, déstockage
Fau. cond. **KUHN** FC303GL, an 2002, L 3 m, révis.
Fau. cond. **JOHN DEERE** 1350, an 1990,L 2,50 m
Fau. cond. **J D** 1360, an 1997, L 2,50m, tête std

ENSILEUSES

BMV BMV 42, an 2006, L 4,20 m
IDASS GE45, L 4,45 m, chariot tranp.
KEMPER Champion 4500, an 2000, tablier JD
KRONE BIGX 650, an 2007, 650 cv, 4 RM, 1606 h

PRESSES

CASE IH RB454, an 2009, pu 2,20 m, filet
CLAAS Rolland 240, an 2004, pu 2 m, filet
CLAAS Rollant 250, an 2000, pu 2 m, ficel. filet
JOHN DEERE 572, an 2005, pu 1,80 m, ficel. filet
JOHN DEERE 568, an 2006, pu 2 m, ficel. filet
M F 166VLR, an 2005, pu 2 m, ficel. filet, déstock.
M F 1510F, an 1993, 80/80, déstockage
RIVIERE GREELAND 8080, an 1996, 80/80, révisée

58 - VENDS taureaux charolais HBC 3, 2, 1 an, viande et élevage, IBR A. TGS. Livraison assurée. GAEC Martin Gilles - Luzy. site : www.gaec-martin-gilles-et-fils.fr (110D)
✆ **03 86 30 15 80**
06 12 53 71 73

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53**
06 58 95 93 59

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 à 18 mois, 1 adulte, laitonnes limousines, génisses de 2 ans gestantes (réf. 11VB3)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS reproducteurs mâles 15 mois et génisses 2 ans, le tout HBC. EARL Touillon-Moiron - Decize (réf. 140A)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS 3 taureaux adultes, - deux de 2 ans, - veaux 15 mois, - vaches pleines, le tout HBC. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi-Bourdon (réf. 140C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs. Florentin - La Charité sur Loire (réf. 140D)
✆ **03 86 70 05 26**
06 06 71 54 30

58 - VENDS taureaux charolais HBC : 1 de 6 ans, 2 de 2 ans et 15 de 16 mois, TGS. EARL Berger 58250 Ternant (réf. 150C)
✆ **06 25 72 20 74**
03 86 30 83 41 HR

58 - VENDS taureau LIMOUSIN 3 ans cause consanguinité, bonne origine, IBR A, hiverné au pré, région Sud Morvan (réf. 15VB2)
✆ **03 86 30 15 63**

58 - VENDS taureaux HBC 4 ans et 7 ans, - veaux reproducteurs IBR A. (réf. 15VB1)
✆ **06 07 51 04 99**
03 86 30 11 55

58 - VENDS monte terminée TB taureau charolais HBC 4 ans, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1501)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, prêt à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlézy (réf. 1505)
✆ **03 86 60 23 29**
06 37 43 86 56

58 - PRETONS vaches, génisses, allaitantes pour PMTVA 2013 + possibilité location cheptels (réf. 150E)
✆ **06 68 17 02 01**

58 - VENDS taureau HBC 30 mois, or. Jean Dufraigne, IBR A. EARL Coudret 58350 Chateauneuf Val de Bargis (réf. 15VB4)
✆ **03 86 69 25 38**
06 99 35 67 34

58 - El. charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND gros taureaux 16 mois, vêlage facile, IND IBR, livraison possible (réf. 15VB5)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans, le tout HBC. SCEA de Dornant (Buisson-Guillaumin). (réf. 15VB6)
✆ **03 86 50 37 07 - 06 15 01 71 67 - 06 36 76 43 44**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Idem IBR, Paratub, Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vend 8 jeunes vaches Salers pleines en Charolais. Vêlage mai, juin. Possibilité reprise tout bovins
✆ **06 13 92 34 25**
ou 06 08 09 77 22

69 - Vds 12 vaches limousines pleines et suitées cause cessation.
✆ **06 30 83 56 54**

69 - Elevage HBL vds taureaux 10/15 mois et génisses tous usages Idem IBR livr. possible EARL du Bouleau.
✆ **04 78 45 02 91**
ou 06 95 85 14 25

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Elevage HBC vd taureaux 1 an et 2 ans, génisses 2 ans, bonne origine, vêlage facile, TGS, livraison, reproduction. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds taureaux charolais HBC, TGS, 2 ans, 16 mois, région Charolles. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, hivernés au pré, fils Icare Sumo Novotel.
✆ **03 85 58 76 55**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, hiverné au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 150E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends gros veaux 14-15 mois HBC reproducteur T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux repro. 2 ans hivernés au pré, élevage HBC, B. O., TGS.
✆ **03 85 88 31 05**
06 48 20 82 79

71 - Vends vaches laitières Prim'Holstein terme avril mai.
✆ **03 85 59 47 45**
06 80 08 84 88

71 - Vds taureaux charolais 15 mois, hivernés au pré, HBC, TGS, livraison poss. Pallot J.-Ch., Oudry.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - Vends vaches avec veaux 1 à 3 mois, 5 issues ins.
✆ **03 85 32 16 30 H.R.**
06 14 23 83 37

71 - Vds taureaux charolais HBC ou non, hivernés au pré, viande et gabarit, IBR A, livraison OK.
✆ **06 87 07 63 60**

71 - Vds taureaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland à Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Vends taureaux charolais HBC, 2 ans et 1 an, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds taureaux 2 ans, non inscrits, IBR A, TGS, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Vds 1 taureau adulte + 1 taureau 18 mois, HBL. EARL Roux 71 Montbellet.
✆ **03 85 33 90 88**
ou 06 72 86 27 38

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

88 - Vends génisses Salers de 14 à 21 mois.
✆ **06 85 32 16 50**

88 - Vends reproducteurs Blond d'Aquitaine maigres aptes à la saillie très calmes gar. san. écornés, livraison. 4 vaches 3 ans grand gabarit Bl. díAqu. pour élevage ou engraissement. 2 génisses pleines (mars-avril).
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS veaux reproducteurs 16 - 17 mois HBC, OR IA et saillie naturelle, vêlage facile, livraison possible, TGS. (réf. 15VB3)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

26 - Vds 9 chevrettes saanen nées en mars 2013 gene+ 1209l/ch à 33,9 TP 34,8 TB
✆ **06 02 11 40 39**
ou 06 46 78 00 72

Porcin

69 - Vds 4 Porc fermier sur pieds à 2€/kg.
✆ **06 26 17 02 90**

Equin

07 - Vds jument Comtoise PP 7ans mise bas fin avril + étalon Comtois 11ans PP + pouliche 1an PP
✆ **04 75 30 52 21**

39 - Vds étalon comtois 10 ans calme ou échange contre pouliche comtoise
✆ **03 84 44 59 80 après 20h**

Chien

39 - Vds chiens bergers 2 mois femelles bon sur bovin et petits animaux 100 euros. N° de la mère 250269201023648
✆ **06 89 78 59 82**

42 - A réserver chiots border collie tricolor pure race parent Lof travaillant sur troupeau dispo 1/05 livraison event. mère 250269801562767
✆ **06 18 83 42 48 12-14H**

42 - vds 2 chiots montagne des pyrénées pure race tat 2gun 586 - 2gun 585
✆ **04 77 64 02 39**

42 - Vds chiot boder collie N 2HDE804 6 mois declaré travail sur v. allaitantes
✆ **04 77 24 86 37**
ou 06 34 33 55 90

71 - Particulier vd chiots d'apparence Border, 2 m., (portée de 2), tatoués, à la vente, mère Lof n° 250269600830629.
✆ **03 85 25 83 24**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

26 - Elevage agréé vend lièvres reproducteurs prix intéressant livraison possible
✆ **06 24 83 24 56**

Travail à façon

SCIERIE MOBILE DU MORVAN
SE DÉPLACE À DOMICILE
• SCIAGE À FAÇON
Plots
Poutres
Chevrons
Planches
etc…

• VENTE DE BOIS AU DÉPÔT
• VENTE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES (pour chaudières)
• ABATTAGE • ÉLAGAGE
William TESTA
Chalvron - 58190 Saint Aubin des Chaumes
Tel./Fax 03 86 24 86 71 - Portable 06 80 74 52 42

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_| / |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

IMMUNODIAGNOSTIC SYSTEMS FRANCE

SAS au capital de 2.720800,32 €
Siège social : Z.I. Le Bassin
21320 Pouilly en Auxois
328 517 685 RCS Dijon

Aux termes d'une Décision de l'Associé Unique en date du 27/09/2012 il a été pris acte de la démission des CAC titulaire et suppléant, soit PricewaterhouseCoopers Audit et M. Etienne Boris, et de la nomination de Ernst & Young - SAS - Tour First TSA 14444 92037 Paris la Défense Cedex - 438 476 913 RCS Nanterre en qualité de CAC titulaire et AUDITEX - SAS - Tour First TSA 14444 92037 Paris la Défense Cedex - 377 652 938 RCS Nanterre en qualité de CAC suppléant.
L'Associé Unique a également décidé de ne pas renouveler les mandats d' administrateurs de M. Paul Hailes et M. Ian Cookson, et de nommer en remplacement M. Gérard Murray, demeurant 33 Linshill Street, North Shields, Tyne and Wear, NE30 1DR, Angleterre et M. Patrik Dahlen, demeurant Skovholmves 13, 2920 Charlottenland, Danemark aux fonctions d'administrateurs.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Dijon.

AL211510230

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Gérard Vetter, notaire associé de la Société Civile Professionnelle «Denys Chevillon, Gérard Vetter et Eric Vincent», titulaire d'un Office Notarial à Beaune, 3, route de Seurre, le 3 avril 2013, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
M. Daniel Chapelain, instituteur retraité, et Mme Gisèle Berthe Thérèse Ricco, retraitée, son épouse, demeurant à Cormot Le Grand (21340), 4, route de Nolay,
M. né à Le Creusot (71200) le 4 janvier 1948,
Mme née à Pau (64000) le 9 mars 1951,
mariés à la mairie de Pau (64000) le 20 février 1971 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion,
Me VETTER

AL211510222

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution SSP à Cussey les Forges en date du 08-04-2013 de la SCI Marotte. **Capital :** 6 500 euros. **Siège :** 12 rue des ruelles, 21580 Cussey les Forges. **Durée :** 99 ans. **Cogérance :** Vincent Marotte et Carole Marotte(Petitjean), tous deux, 12 rue des ruelles 21580 Cussey les Forges. **Objet :** Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur décision extraordinaire des associés représentant au moins 2/3 des parts sociales. RCS : Dijon.

AL211510228

SELARL AVANTIA
MAITRES LAURENS,
FLEURY ET PELEGRY
AVOCATS -
VENUE PIERRE MARZIN 22300 LANNION
TEL : 02 96 48 21 40

HOGE ARCHITECTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 1 rue de la Potelle
21150 Frolois

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Frôlois (21) du 14 janvier 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : HOGE ARCHITECTES
Siège social : 1, rue de la Potelle, 21150 Frôlois
Objet social : la société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte (article 12 de la loi n° 77-2 du 3 Janvier 1977) A cette fin, la société peut accomplir toute opérations concourant directement ou indirectement à la réalisation de son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Bernhard Hoge domicilié 39, rue Baron Leroy 75012 Paris.
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
pour avis
La gérance

AL211510218

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE À L'APPROBATION DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES D'INONDATION SUR LES COMMUNES DE CHAMPDOTRE, CRIMOLOIS , FAUVERNEY, GENLIS, LONGEAULT, LONGVIC, NEUILLY-LES-DIJON, PLOMBIERES-LES-DIJON, PLUVAULT, PLUVET, PONT, ROUVRES-EN-PLAINE, TART-L'ABBAYE, TART-LE-BAS, TRECLUN, TROUHANS, VARANGES

Des enquêtes publiques préalable à l'approbation des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation auront lieu du 3 mai 2013 au 7 juin 2013 sur le territoire des communes de CHAMPDOTRE, CRIMOLOIS , FAUVERNEY, GENLIS, LONGEAULT, LONGVIC, NEUILLY-LES-DIJON, PLOMBIERES-LES-DIJON, PLUVAULT, PLUVET, PONT, ROUVRES-EN-PLAINE, TART-L'ABBAYE, TART-LE-BAS, TRECLUN, TROUHANS, VARANGES.
Ces enquêtes sont prescrites par arrêtés préfectoraux :
- CHAMPDOTRE : AP n° 148 du 9 avril 2013
- CRIMOLOIS : AP n° 149 du 9 avril 2013
- FAUVERNEY : AP n° 150 du 9 avril 2013
- GENLIS : AP n° 151 du 9 avril 2013
- LONGEAULT : AP n° 152 du 9 avril 2013
- LONGVIC : AP n° 164 du 9 avril 2013
- NEULLY-les-DIJON : AP n° 153 du 9 avril 2013
- PLOMBIERES-LES-DIJON : AP n° 163 du 9 avril 2013
- PLUVAULT : AP n° 155 du 9 avril 2013
- PLUVET : AP n° 154 du 9 avril 2013
- PONT : AP n° 156 du 9 avril 2013
- ROUVRES-EN-PLAINE : AP n° 157 du 9 avril 2013
- TART-L'ABBAYE : AP n° 158 du 9 avril 2013
- TART-LE-BAS : AP n° 159 du 9 avril 2013
- TRECLUN : AP n° 160 du 9 avril 2013
- TROUHANS : AP n° 161 du 9 avril 2013
- VARANGES : AP n° 162 du 9 avril 2013

La commission d'enquête est composée de :
Président : M. Boudet Jean-Philippe.
Membres titulaires : Mmes Chouet-Lefranc Josette, Dubreuil Chantal et MM. Ferreux Jean-Marie, Magnet Bernard.
Membres suppléants : MM. Charavel Jean-Claude et Collard Daniel.
Les dossiers d'enquêtes pourront être consultés en mairie de :
- CHAMPDOTRE, les lundi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30 et les mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
- CRIMOLOIS, les lundi, mardi, vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et les mercredi, jeudi de 16 h 00 à 18 h 00
- FAUVERNEY, les mardi de 16 h 00 à 19 h 00, les mercredi de 8 h 00 à 10 h 00 et les vendredi de 14 h 00 à 16 h 00
- GENLIS, du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 30 et les vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 17 h 00
- LONGEAULT, les lundi de 14 h 00 à 18 h 30, les mardi de 16 h 30 à 19 h 00, les jeudi de 13 h 00 à 14 h 00 et les vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
- LONGVIC, du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00 et les vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- NEUILLY-LES-DIJON, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00
- PLOMBIERES-LES-DIJON, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- PLUVAULT, les mardi de 9 h 00 à 12 h 30, les jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00, et les vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
- PLUVET, les mardi de 17 h 00 à 19 h 00 et les vendredi de 15 h 00 à 17 h 00
- PONT, les mardi de 8 h 00 à 12 h 00 et les jeudi de 14 h 00 à 18 h 00
- ROUVRES-EN-PLAINE, les lundi de 9 h 00 à 17 h 00 et les mercredi de 10 h 00 à 12 h 00
- TART-L'ABBAYE, les lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00, et les vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- TART-LE-BAS, les mardi et vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- TRECLUN, les mardi de 18 h 00 à 19 h 00 et les samedi de 13 h 00 à 14 h 00
- TROUHANS, les lundi de 9 h 45 à 11 h 45, les mardi et mercredi de 15 h 30 à 18 h 15 et les vendredi de 11 h 15 à 11 h 45
- VARANGES, les lundi de 9 h 00 à 18 h 00, les mardi de 10 h 30 à 18 h 00, les mercredi de 9 h 00 à 18 h 00 et les vendredi de 8 h 30 à 17 h 00

et sur le site de la direction départementale des Territoires : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/les-risques-naturels-d-inondation-r520.html
La mairie de GENLIS est le siège de l'enquête publique où les dossiers d'enquêtes sont également mis à la disposition du public.
Les observations que les projets seraient susceptibles de soulever, pourront être inscrites sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit au siège de la commission d'enquête, ou par mail à l'adresse suivante : ddt-ser-prnh@cote-dor.gouv.fr
Au moins un commissaire enquêteur recevra le public :
- EN MAIRIE DE CHAMPDOTRE : le jeudi 30 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE CRIMOLOIS : le mardi 7 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le mardi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE FAUVERNEY : le mardi 7 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le samedi 18 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE GENLIS : le vendredi 3 mai de 9 h 00 à 12 h 00, le mardi 21 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le vendredi 7 juin de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE LONGEAULT : le vendredi 3 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le mercredi 15 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE LONGVIC : le mardi 14 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 30 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE NEUILLY-LES-DIJON : le mardi 14 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi 30 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE PLOMBIERES-LES-DIJON : le mardi 7 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 6 juin de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE PLUVAULT : le mardi 7 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE PLUVET : le vendredi 7 juin de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE PONT : le jeudi 30 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE ROUVRES-EN-PLAINE : le vendredi 3 mai de 14 h 00 à 17 h 00, le samedi 18 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le jeudi 6 juin de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE TART-L'ABBAYE : le mardi 14 mai de 14 h 00 à 17 h 00
- EN MAIRIE DE TART-LE-BAS : le vendredi 3 mai de 16 h 00 à 19 h 00
- EN MAIRIE DE TRECLUN : le vendredi 7 juin de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE TROUHANS : le vendredi 3 mai de 14 h 00 à 17 h 00 et le mercredi 15 mai de 9 h 00 à 12 h 00
- EN MAIRIE DE VARANGES : le vendredi 3 mai de 9 h 00 à 12 h 00, le samedi 18 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et le vendredi 7 juin de 9 h 00 à 12 h 00

A l'issue de l'enquête, la commission d'enquête rédigera les rapports et leurs conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables à l'approbation des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation. Les personnes désirant prendre connaissance des rapports et des conclusions pourront les consulter pendant un an, à la Préfecture de la Côte d'Or, à la mairie de CHAMPDOTRE, CRIMOLOIS , FAUVERNEY, GENLIS, LONGEAULT, LONGVIC, NEUILLY-LES-DIJON, PLOMBIERES-LES-DIJON, PLUVAULT, PLUVET, PONT, ROUVRES-EN-PLAINE, TART-L'ABBAYE, TART-LE-BAS, TRECLUN, TROUHANS, VARANGES, et à la mairie de GENLIS siège de l'enquête, ainsi que sur le site internet : http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/les-risques-naturels-d-inondation-r520.html

AL211510232



CONVOCATION

Société Coopérative Agricole
Les Coteaux Bourguignons
15 rue des Blés
21700 Nuits Saint Georges
agréée sous le n°N 1967

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **lundi 29 Avril 2013 à 9 h 30 à la salle de la Mairie 21360 Colombier**
pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de l'AG Ordinaire du 14 Mai 2012
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2011/2012
- Rapport financier de l'exercice 2011/2012
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant
- Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL211510226

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL SIGN & DESIGN

SARL au capital de 5000 euros
Siège social :
8 Bis, Rue Saint Vincent
Cidex 45, 21550 Ladoix Serrigny
530 878 248 RCS Dijon

A.G.E. du 31 mars 2013 : L'associée unique a décidé de la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Madame Sarah Lenègre, demeurant 8Bis, rue Saint Vincent, Cidex 45, 21550 Ladoix Serrigny a été nommée en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis,

AL211510223

TISSOT SARL

Société à responsabilité limitée
Société en liquidation
au capital de 7.622 euros
Siège social : 7, rue des Orfèvres
21 240 Talant
399 711 704 RCS Dijon

Par des décisions de l'associé unique en date du 31 décembre 2012, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Philippe Tissot demeurant 7, rue des Orfèvres, 21 240 Talant et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL211510205

NON DISSOLUTION

LES FILS DE MARCEL COUETTE

Société à responsabilité limitée
au capital de 23.000 euros
Siège social : Longecourt-en-Plaine
21 110 Genlis
330 684 895 RCS Dijon

Aux termes d'un procès-verbal du 29 octobre 2012, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21159772

TRANSFERT DE SIÈGE

P.V.B.
Société d'Avocats
215, rue Samuel Morse
Le Triade 3
34000 Montpellier

SCI DE L'AUXOIS

SCI au capital de 30 000 Euros
Siège social
8 Rue René Laforge
21230 Arnay le Duc
326 635 869 RCS Dijon

Par délibération du 22/03/2013, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 Rue René Laforge 21230 Arnay le Duc au 1920 Avenue du Golf à La Grande Motte (34280) à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL211510227

CONSEIL HABITAT SERVICES

SAS au capital de 40000 euros
Siège social:
28 rue du Château, 21250 Lechâtelet
514 691 005 RCS Dijon

L'AGE du 14/02/2013 a décidé de transférer le siège social au 37 rue de longvic, 21300 Chenôve, à compter de la même date.
Mention au RCS de Dijon

AL211510229

NOMINATION

ENTREPRISE ROGER MARTIN

Société par actions simplifiée
au capital de 3.080.000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Bertin
Parc Technologique
21 000 Dijon
391 338 449 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associée unique du 28 mars 2013, Monsieur Charles Bricogne, 9, boulevard de Sévigné, 21 000 Dijon et Monsieur Bruno Letzelter, 4, route de Savigny-les-Beaune, Les Forges, 21 420 Bouilland, ont été nommés en qualité de Directeurs Généraux pour une durée d'une année renouvelable.
Mention au RCS de Dijon.

AL211510224

D2C EVOLUTION

Société par actions simplifiée
au capital de 27 200 euros
Siège social : 18, rue du Château,
21121 Etaules
RCS Dijon 492 190 483

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 29 mars 2013, il résulte que:
La Société AUCAP, dont le siège social est 1, rue du Golf, 21800 Quétigny, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Jean-Luc Theuret,
Monsieur Jean-Luc Theuret, domicilié 1, rue du Golf - 21800 Quétigny, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Madame Marie-France Perrin.
Pour avis
Le Président

AL211510220

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL CHERE PERE ET FILS

Société civile
au capital de 50 805 euros
Siège social : 21500 Senailly
316 732 890 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire en date du 28/03/2013, la collectivité des associés a nommé Monsieur CHERE Christophe demeurant à Senailly cogérant de la société pour une durée illimitée.
Pour avis, la gérance

AL211510214

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SAS DES COTEAUX

SCI transformée en SAS
au capital de 2 000 €
Siège social : RN 7 - 58400 Mesves sur Loire
482 677 879 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé du 1er mars 2013, les associés ont décidé à compter du même jour :
- d'étendre l'objet social à l'acquisition de tous biens immeubles en vue de leur revente en l'état, par lots ou en bloc, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts,
- de transformer la société en société par actions simplifiée.

En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées :
- **Forme : Ancienne mention :** SCI
Nouvelle mention : SAS
- **Dénomination : Ancienne mention :** SCI DES COTEAUX
Nouvelle mention : SAS DES COTEAUX
- **Administration :**
Ancienne mention : Gérant : Mr Eric Morin dt à Quantilly (18), Moulin de la Viloise
Nouvelle mention : Président : Mr Eric Morin dt à Quantilly (18), Moulin de la Viloise
Admission aux assemblées et droit de vote
Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives. Chaque associé dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède.
Agrément
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis

AL581510245

MAGSYL

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 14 rue d'Auron - 18000 Bourges
534 692 371 RCS Bourges

L'AGE du 02/04/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 2 rue des 4 Vents, Place Mancini, 58000 Nevers, à compter du 02/04/2013,
modifier l'objet de la société qui devient : Le commerce de détail, de demi-gros et de gros de bijoux, et d'accessoires, textiles d'habillement, et de chaussures, de cigarettes électroniques, e-liquides, et accessoires en magasin, sur éventaires et marchés.
Gérant : Mme Hattab Magali, demeurant 72 bis route de la Chapelle, 18000 Bourges.
Radiation au RCS de Bourges et réimmatriculation au RCS de Nevers

AL581510240

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Monsieur Collet Jean Paul Noël, retraité, né à Paris 14ème arr. (75014), le 15 décembre 1937 et Madame Thenard Nicole Lucienne, retraitée, son épouse, née à Sens (89100), le 14 mai 1941, demeurant ensemble à Alligny en Morvan (58230), route de Saulieu, mariés à la Mairie de Saint Clément(89100), le 22 juin 1963, initialement sous le régime légal de la communauté de biens meubles et acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.
L'acte a été reçu par Maître Frédéric Bayou, notaire à Liernais, le 09 Octobre 2012.
Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Frédéric Bayou, notaire à LIERNAIS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.
Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Maître Frédéric Bayou

AL581510226

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CALLIORG
Forme sociale : SAS
Capital social : 5 000 €
Siège social : La Rocherie , 58640 Varennes-Vauzelles
Objet social : Toutes activités de restauration sur place ; Exploitation de chambres d'hôtes ; Location de salles ; Dispense de cours de musique ; Exécution de toutes prestations studio et musicales ; Organisation et animation de séminaires et de tous types d'évènements ; Activités de coaching, management, gestion, marketing et communication ; Création d'outils marketing, communication et gestion d'entreprise
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Frédéric Berger dt à La Chapelle Huguon (18) 1, Route de la Guerche
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL581510247

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MELAINE Olivier
11, route d'Imphy 58160 La Fermeté
RM 58 : 479 234 13

AL581510253

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MAUBLANC Hubert
Le Bourg 58300 St Germain Chassenay
RM 58 : 341 645 703

AL581510254

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
M. DE VALMONT Denis
7, rue des Filles 58660 Coulanges les Nevers
RM 58 :

AL581510255

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la faillite personnelle pour une durée de quinze ans à l'égard de :
M. CETE Yildiz gérant de : CM BAT (SARL)
57, avenue de la Paix 58600 Garchizy
RCS : 511 950 115

AL581510256

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
OLIVEIRA Antonio Avelino
Le Plessis
58500 Ouagne
RM Nevers 443 953 443 Terrassement Travaux Publics
Mandataire judiciaire : Selarl Aurélie Lecaudey - 14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC, au mandataire judiciaire.

AL581510257

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de :
SALMIN Thibault
13, rue St Agnan
58200 Cosne Cours sur Loire
Travaux de charpente
- 538 836 206 RM 58
Date de cessation des paiements : 05/03/2013
A nommé liquidateur :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC, au liquidateur

AL581510258

Par jugement en date du 03/04/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
LE TIP'S (SARL)
CAFE BAR
13, avenue de la Gare
58400 La Charité sur Loire
RCS 502 459 720
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Le greffier

AL581510261

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
IDEATECH (SARL)
12, rue Pertuiseau 58400 Chaulgnes
Ingénierie, études techniques
RCS Nevers - 502 408 396
Mandataire liquidateur :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529
58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC, au mandataire liquidateur

AL581510259

Par jugement en date du 03/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire la procédure ouverte à l'égard de :
EURL B&L «Sans Complexe» (SARL)
24, rue Gambetta 58600 Fourchambault
RCS : 530 784 719
Vente de vêtements féminins et accessoires
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau BP 529 - 58000 Nevers

AL581510260

De la Société A Responsabilité Limitée dite « SARL CUISINE 2000 »
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 5 avril 2013 il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Dénomination : SARL CUISINE 2000
Siège social : LA Roseraie, RN 7 nord, 58640 Varennes Vauzelles
Objet : La fabrication, vente, installation et pose de cuisines, salles de bain, de tous meubles sur mesure, vente et dépannage d'électroménager, aménagement de combles et de l'habitat intérieur et extérieur, décoration intérieure et extérieure.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital social : 3.000 €
Co-gérants : - Monsieur Jean Michel Moullec, né le 23 janvier 1951 à la Charité sur Loire (58) demeurant « les usages «, 18140 Herry
- Madame Josiane Moullec, née le 3 février 1953 à Herry (18) demeurant Les Usages ,18140 Herry ont été nommés en qualité de co-gérant par Assemblée Générale du 5 avril 2013
les statuts ont été enregistrés à Nevers le 5 avril 2013, bordereau N° 2013-424 case 18
L'immatriculation se fera auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

AL581510250

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud - 58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION
Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers dénommée SCI LES GRANDS PRèS GARNIER, au capital de 1.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé rue Francis Garnier 58000 Nevers.
Le gérant est M. Stéphane Loiseau, dt 7 bis rue du Moulin d'Ecorce 58000 Nevers.
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant ayant déjà la qualité d'associé. Les autres cessions requièrent l'agrément de la majorité en nombre des associés
Pour avis, le gérant, S. Loiseau

AL581510262

Sur notre site
AgrBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de DORNECY: 58 13 0025
4 ha 27 a 80 ca - Crainville: A-173-174 - La bessine: A-25-26 - La roche: B-374-375 ZC-15-18-25-27-28 - Les monts bary: B-180-184-189-190-201-204-207-
Cmne de LANGERON: 58 13 0028
3 ha 74 a 02 ca - Les chailloux: C-437[206]
Cmne de LUTHENAY-UXELOUP: 58 13 0021
4 ha 14 a 37 ca - Les bruyeres radon: A-512-513-514-536-538-539-541(*)-542 - Patouillouse: A-
Cmne de THAIX: 58 13 0023
14 a 20 ca - La cousee: A-61-62
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29/04/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL581510248

EARL DE BRIENNE

Au capital de 267 100 €
Brienne - 58110 Brinay

AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL De Brienne prenant effet au 1er avril 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL De Brienne
Siège social : Brienne 58110 Brinay
Associé gérant : M. Lemaître Jean-François Brienne 58110 Brinay
Capital social : 267 100 € divisé en 2 671 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL581510263

EARL DES BARBIERS

Au capital de 580 730 euros
Les Barbiers,
58350 Châteauneuf Val de Bargis

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL des Barbiers prenant effet au 1er mars 2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme :Société Civile à Responsabilité Limitée
Objet :activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL des Barbiers
Siège social : Les Barbiers, 58350 Châteauneuf Val de Bargis
Associé gérant : M. Jean-Michel Moreau, Les Barbiers, 58350 Châteauneuf Val de Bargis
Capital : 580 730 euros divisé en 58 073 parts de 10 euros représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation: La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL581510225

AVIS DE CONSTITUTION
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL La Cour d'Apiry, prenant effet au 01/03/2013 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : SOCIETE CIVILE à RESPONSABILITE LIMITEE
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination sociale : EARL La Cour d'Apiry
Siège social : Apiry 58130 Ourouer
Associé gérant : M. Bruandet Daniel, La Verrerie 58700 Nolay
Capital social : 19 000 € divisé en 190 parts de 100 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL581510226

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Chevenon en date du 15/03/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ETA DU POINT DU JOUR
Siège social : Maillard, Chevenon (Nièvre)
Objet : la réalisation de travaux agricoles, la location de matériels agricoles pour les tiers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 15 000 euros
Gérance : M. Milard Bertrand, demeurant La Grève, Luthenay-Uxeloup (Nièvre),
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL581510230

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE TRAVAN

Société civile
au capital fixe de 175 910,92 €
Siège social
Travan 58160 Druy Parigny
RCS Nevers - 328 146 428

L'assemblée générale réunie le 15 mars 2013, a approuvé les comptes définitifs de liquidation au 31 décembre 2012, déchargé M. Aurousseau Jean Pierre de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers
Pour avis, le liquidateur

AL581510251

Annonces Légales
Tel. 03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

MARINO BIS

SARL au capital de 7 622,45 euros
5 Place Maurice Ravel
58000 Nevers
R.C..S. Nevers 339 031 270

Assemblée Générale Extraordinaire du 01/03/2013 :
Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour avec cessation d'activité au 28/02/2013 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : Mme Marie-Noëlle Courpied, dt 166 Fg du Grand Mouësse 58000 Nevers, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Siège de la liquidation : 166 Fg du Grand Mouësse 58000 Nevers. La correspondance devra être envoyée à cette adresse ainsi que les actes et documents concernant la liquidation.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
La Gérance

AL581510243

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

LAV'AUTO CENTER

SARL en liquidation
au capital de 7.622,45 €
Siège de liquidation : « Forge Neuve»
58660 Coulanges les Nevers
407 930 619 RCS Nevers

Clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mars 2013, au siège de liquidation, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Isabelle Amar, dt 19 rue des, 91450 Mennecy.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, I. AMAR

AL581510239

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

HOTEL RESTAURANT DE MAGNY-COURS

SARL en liquidation
au capital de 15.244,90 €
Siège de liquidation : Route Nationale 7
58470 Magny Cours
391 499 324 RCS Nevers

Clôture de liquidation
L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mars 2013 au domicile du liquidateur, 22, route du Grand Thur, 01300 Izieu, a approuvé le compte de liquidation de la société et donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Danielle Blandin.
Le compte de liquidation sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, D. BLANDIN

AL581510237

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
12 rue Lamartine - 58000 Nevers

NOIZILLIER

SARL au capital de 7 500 euros
Tourny - 58170 Fléty
R.C.S. Nevers 448 302 182

Assemblée Générale Extraordinaire du 01/03/2013 :
Dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Liquidateur : M. Marc Noizillier, demeurant « Tourny » 58170 Fléty, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Fléty (58170), « Tourny ». C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL581510224

Aux termes d'un procès-verbal en date du 18 juillet 2012, enregistré à Nevers le 23/7/2012 bord n° 2012/1 044 Case n° 13, l'Assemblée Générale extraordinaire de la S.C.I SAINT LAURENT, au capital de 30.489,80 euros ayant son siège social à Cosne Cours Sur Loire (Nièvre) 13 rue du Général Binot, immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 403 409 550,
a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 18 juillet 2012, et nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la réalisation de l'acte, et à la répartition du boni de liquidation : Mr Didier Béguin , dt à Cosne Cours Sur Loire (Nièvre) 21 rue de la Main de Fer, lequel accepte sa fonction.
Le siège de la liquidation a été fixé à Cosne Cours Sur Loire(Nièvre) 21 rue de la Main de Fer.
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent etre adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL581510235

Aux termes d'un procès-verbal en date du 14 avril 2013, l'Assemblée Générale extraordinaire de la S.C.I SAINT LAURENT, au capital de 30.489,80 euros ayant son siège à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 13 rue du Général Binot, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 403 409 550,
Ayant pour liquidateur Mr Didier Béguin, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 21 rue de la Main de Fer,
Les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'Approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le Liquidateur.

AL581510236

DONATION - PARTAGE

Notaires
Maître Frédéric VLEUGELS
Notaire associé à Autun (71400)

1/ Suivant acte reçu par Maître Frédéric Vleugels, Notaire au sein de la SCP « Jean-Baptiste Dupy- Frédéric Vleugels, Notaires Associés» à Autun (71400), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 20 mars 2013, enregistré à RPI Chalon sur Saône le 27/03/2013, Bordereau n° 2013/470, Case n° 2, Ext 1096 :
M. William **Margalida**, demeurant à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg,
a **cédé** à titre onéreux à M. Arnaud **Margalida**, demeurant à Moux-en-Morvan (58230), Bellevue,
Les 20/70èmes indivis en pleine propriété du fonds de commerce de restaurant, sis à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg, connu sous l'enseigne **BEAU-SITE**, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS Nevers n° SIREN 323122473,
Moyennant le prix principal de 20.000,00 €.
Entrée en jouissance : 01/04/2013
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Nevers (58000), 6 avenue Saint Just, en l'office de Mes Daniel Métayer et Francis Lhéritier, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
2/ Suivant acte reçu par Maître Frédéric Vleugels, Notaire au sein de la SCP « Jean-Baptiste DUPY - Frédéric Vleugels, Notaires Associés» à Autun (71400), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 20 mars 2013, enregistré à RPI CHALON SUR SAONE le 27/03/2013, Bordereau n° 2013/470, Case n° 1, Ext 1095 :
M. William M **Margalida**, demeurant à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg,
a **donné** à M. Arnaud **Margalida**, demeurant à Moux-en-Morvan (58230), Bellevue,
Les 50/70èmes indivis en pleine propriété du fonds de commerce de restaurant, sis à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg, connu sous l'enseigne BEAU-SITE, pour lequel le donateur est immatriculé au RCS Nevers n° SIREN 323122473,
d'une valeur de 50.000,00 €
Entrée en jouissance : 01/04/2013
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Nevers (58000), 6 avenue Saint Just, en l'office de Mes Daniel Métayer et Francis Lhéritier, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
3/ Suivant acte reçu par Maître Frédéric Vleugels, Notaire au sein de la SCP « Jean-Baptiste Dupy - Frédéric Vleugels, Notaires Associés» à Autun (71400), 19 rue de Lattre de Tassigny, le 20 mars 2013, enregistré à RPI Chalon sur Saône le 27/03/2013, Bordereau n° 2013/470, Case n° 1, Ext 1095 :
M. William **Margalida**, demeurant à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg,
a donné à M.Pascal **Margalida**, demeurant à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg,
Le fonds de commerce de hôtel, sis à Moux-en-Morvan (58230), Le Bourg, connu sous l'enseigne **BEAU-SITE**, pour lequel le donateur est immatriculé au RCS Nevers n° SIREN 323122473,
D'une valeur de 30.000,00 €
Entrée en jouissance : 01/04/2013
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à Nevers (58000), 6 avenue Saint Just, en l'office de Mes Daniel Métayer et Francis Lhéritier, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis et mention
Me Frédéric VLEUGELS, Notaire.

AL581510242

TRANSFERT DE SIÈGE

ACCIDENTOLOGIE CONSEIL EXPERTISE

A.C.E. Société par actions simplifiée
au capital de 154 292,60 euros
Siège social : RN 7 Nevers Nord
58640 Varennes Vauzelles
R.C.S. Nevers : 407 527 142

Décision du 26 mars 2013
Transfert du siège social : (à compter du 1er avril 2013)
Ancienne mention : RN 7 Nevers Nord 58640 Varennes Vauzelles
Nouvelle mention : 71 à 83 Quai Citroën 75015 Paris.
Pour avis

AL581510227

ANTENNARES

Société A Responsabilité Limitée
à associé unique au Capital de 26 000 €
Siège Social : 12 rue de la Barrière
77320, Saint-Martin-du-Bochet
R.C.S. Melun 490 796 109

Aux termes de la décision de l'associé unique du 15/03/2013, il a décidé de :
- transférer le siège social de la société à 31 rue Gambetta, 58000 Nevers
- nommer en qualité de gérant M. Lightfoot John demeurant Crofton Kent Oak, Ambridge S051 Ohh, Hampshire (Grande Bretagne)
Radiation au RCS de Melun et réimmatriculation au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL581510138

NOMINATION

ENTREPRISE MORINI

SAS au capital de 250 000 €
Siège social : route de la petite Bussière
ZI de Varennes-Vauzelles
58600 Garchizy
581 880 481 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 21/03/2013, il a été décidé de nommer en qualité d'administrateur M. Jacques Marcel, demeurant 4 Villa Eugène Manuel, 75116 Paris.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de Nevers

AL581510244

POURSUITE D'ACTIVITÉ

EURL DOMAINE HORTICOLE DE VARZY

EURL au capital de 12500 euros
Siège : Route de Clamecy 58210 Varzy

Selon l'AGE du 24/04/2012, statuant conformément à l'article L223-42 du Code du Commerce, il a été décidé de la poursuite de l'activité.
Pour avis.
Le gérant

AL581510232

DÉMISSION

ANVIS SD FRANCE SAS

SAS au capital de 3.540.000 €
Siège social : Usine des Caillots - 58300 Decize
450 817 200 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 19mars 2013, il a été pris acte de la démission de M. Alain Lecompte de son poste de directeur général avec effet au 28 mars 2013.

AL581510241

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Notaires
P.MOUZON - JP.RICARD - J.WAHLEN
M. GODEFROY -JACQUOT
Notaires Associés
11Place Masséna
06048 Nice cedex 1

Suite au décès de Mme Constantina Marica Castelbarco épouse Barnhill survenu le 23 juillet 2011 co-gérante de la SCI LE CHATEAU DE CLINZEAU siège social Château de Clinzeau (58120) Saint-Léger-de-Fougeret RCS Nevers 353 138 225, M. Barnhill David, demeurant à Winter Springs, Etat de Floride (Etats -Unis) 593 Dunma Circle, se retrouve seul gérant.

AL581510249

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Suivant Assemblée Générale Mixte en date du 28 mars 2013, les associés de la Société CHL PARTICIPATIONS SARL, au capital de 150.000 euros dont le siège social est situé au 51 route de Montargis 89300 Joigny immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 324.623.776, ont décidé la transformation de la forme juridique de la Société d'une société à responsabilité limitée au profit d'une société par actions simplifiée. Le capital d'un montant de 150.000 euros est inchangé mais sera divisé en 1.000 actions d'une valeur nominale de 150 euros. Monsieur Hervé Guernet né le 30 janvier 1964 à Paris est désigné Président de la Société pour une durée illimitée, et Madame Carole Santos née le 20 avril 1975 à Sens est désignée Directeur Général pour une durée illimitée, tous deux demeurant au 10 rue Xavier de Saxe à Chaumot 89500. Le cabinet Eric Maerte 37 Avenue Pasteur à Troyes est désigné Commissaire aux comptes titulaire de la Société et Monsieur Casaubon, 177 rue de Preize, à Troyes (10.000) en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

AL891510274

Aux termes d'une délibération en date du 27 février 2013, la collectivité des associés de la SARL ALTERIUM, au capital de 10 500 euros, sis 121 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris (RCS Paris 514 260 314) :
- a pris acte de la démission de Madame Anne Bastard de ses fonctions de co-gérante. La gérance sera assumée par Madame Catherine Boucher qui assumera seule la gérance à compter de ce jour.
- ont décidé de transférer le siège social du 121 rue du Faubourg du Temple 75010 Paris au 11 rue d'Etape 89300 Joigny à compter du 27 février 2013, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La gérance.

AL891510278

CONSEIL GESTION ET FORMATION

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 rue Valentin Privé
89300 Joigny
535 174 999 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 27 mars 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Monsieur François Cachot et Monsieur Kouider Hafid, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de la société :
Monsieur François Cachot demeurant 52 avenue de la Côte Saint Jacques 89300 Joigny
Directeur Général : Monsieur Kouider Hafid demeurant 15 avenue Foch 89000 Auxerre
Commissaires aux comptes nommés :
Société BDO France, ABPR Seine & Yonne, domiciliée à Evry (91000) Immeuble Europa, 6 Bd de l'Europe, titulaire, la société DYNA2, domiciliée à Paris (75008) 35 rue de Rome, suppléante.
Pour avis
Le Président

AL891510252

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LAVAU - peupleraie
42 a 30 ca - Pres de battereau: N-198
LIGNORELLES - vigne et terre à planter AOC Petit Chablis - fonds occupé en partie - recherche d'un apporteur de capitaux
24 a 05 ca - Conroy: A-1144 - La fontaine jean fourtier: B-4 - Vaux prin: B-368
SAINT-FLORENTIN - parcelle en nature de terre située en zone 2AU du PLU
90 a 43 ca - Les volailles: ZI-210[81]
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres et prés
20 ha 39 a 98 ca - Champs blanchards: MK-162-163 - Le ferrier: MK-164(A)-164(Z)-165(J)-165(K)-168 - Les maisons hautes: MK-174-175-178(J)-178(K)-178(L)-179-180-181-182-183
VILLY - vigne et terre à planter AOC Petit Chablis - fonds occupé en partie - recherche d'un apporteur de capitaux
83 a 08 ca - La magette: A-143-146-147-148-149 - Vaux martin: A-634
CHAMVRES - terre - parcelles destinées à compenser les exploitations touchées par la création de la zone d'activité de BEON
13 ha 75 a 54 ca - Champ friot: ZC-205 - Champ grillot: ZC-173-176-178-179 - Moncteau: ZC-38-41-42-43 Vaux lascons: ZK-29-30-31-32 - Champ grillot: ZC-177 - Champ friot: ZC-204
LOCATION PAR BAIL SAFER SUR LES COMMUNES SUIVANTES :
BLENEAU - terre - 58 a 89 ca - 'Le champ du noyer': AB- 275[83]- 276[83]- 277[83]
CARISEY - terre - 2 ha 33 a 05 ca -'Crot aux boucs': ZN- 85[73](J)- 85[73](K)-119[75] - 'La grande fortelle': ZN- 84[23]
CHARBUY -terre - 1 ha 10 a 30 ca -'Le dessus de la chaineau': ZS- 285[15]-286[15]
COULANGES-SUR-YONNE - terre - 42 a 44 ca - 'Les eaux bues': D- 926[117]-1208[111]- 1209[110]- 1211[113]-1216[112]- 1217[114]- 1220[114]-1221[115]- 1224[116]
JOIGNY - terre - 91 a 71 ca - 'Les tuees': ZI- 216- 224- 226- 227- 228
SAINT-FARGEAU - terre - 3 ha 41 a 88 ca - 'Le faubourg de bourgogne': AE- 64-89[63]- 90[63]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 29 avril 2013 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891510294

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P. du 14.03.2013 à Houilles il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : Société d'Emballage de Conditionnement.
Sigle : S.E.C.
Siège social : 17, rue du Vieux Château, Champmorlin 89420 Sainte Magnance.
Objet : l'achat et vente d'emballage papier ou carton, de calage, la mise en conditionnement et la livraison des emballages conditionnés ou non.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. d'Auxerre.
Capital : 1 000 euros.
Présidence : M. Stéphane Jais, 48 rue de Buzenval 78800 Houilles.

AL891510296

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
7 Rue du Perré, 77950 Rubelles

Avis de constitution
Par acte SSP en date à Pont sur Yonne du 30/03/2013 a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : SARL,
Dénomination sociale : AJYC 89,
Siège social : 5 rue du Buisson Carré, 89140 Pont sur Yonne,
Objet social : La pose de toute menuiserie du bâtiment et agencement,
Durée de la Société :99 ans à compter de son immatriculation au RCS,
Capital social :5000 euros,
Gérance : M. Christophe Degardin, demeurant 5 rue du Buisson Carré, 89140 Pont sur Yonne. Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

AL891510270

Aux termes d'un acte SSP en date du 2 avril 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : AXYSSE LEADERSHIP & COOPERATION
Siège social : 26, Rue des Carriers, 89420 Thizy
Forme : SAS
Capital : 10000 Euros
Objet social : Conseil et formation en management et développement des ressources humaines
Président : Monsieur Godefroy Nicolas demeurant :26, Rue des Carriers, 89420 Thizy élu pour une durée indéterminée
Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL891510271

Par acte sous-seing privé en date du 1er novembre 2012, il a été constitué une société par actions simplifiée pour une durée de 99 ans, portant la dénomination sociale «STAINLESSTYLE« SAS , avec un capital de 4.000 euros divisé en 40 parts de 100 euros chacune et dont le siège social est fixé au 105 rue des Mignottes à Auxerre 89000, dont l'objet consistera notamment en le commerce, la distribution et le négoce de tout type de produits à base d'inox. La date de clôture de la société est le 31 décembre.
Monsieur Philippe Galoo né le 17 mai 1972 et domicilié 4 rue des Givoirs à Auxerre 8000, est désigné Président, Monsieur Antoine Godard, né le 9 juin 1976 et domicilié au 11 Grande Rue Appoigny 89380 est désigné Directeur Général. »

AL891510260

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 mars 2013, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : EARL DE CHAILLOT.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :189 000 euros.
Siège social :13 route de Marnay, Chaillot, 89240 êgleny.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature :Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 189 000,00 euros.
Gérant :M. Joël Barat, demeurant à êgleny (Yonne), Chaillot, 13 route de Marnay.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du

CABINET DE DIAGNOSTIC ET DE MESURE DU BÂTI

Société par actions simplifiée
au capital de 15 300 euros
Siège social : 57 rue de la République
89100 St Clément

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Sens du 29 mars 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CABINET DE DIAGNOSTIC ET DE MESURE DU BÇTI
Siège : 57 rue de la République, 89100 St Clément
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 15 300 euros
Objet : l'activité de diagnostics immobiliers notamment en matière d'amiante, de plomb, de performances énergétiques, de surfaces...
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Chaque action donne droit à une voix.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Philippe Infanti, demeurant 57 rue de la République, 89100 Saint Clément
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
Le Président

AL891510268

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 mars 2013, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale : EARL DES MARVEAUX.
Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles 11 à 16 modifiés de la loi 85-697 du 11 juillet 1985 et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L 311-1 du code rural.
Capital social :309 000 euros.
Siège social :19 rue du Tilleul, Pesselières, 89520 Sougères en Puisaye.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature : Matériels agricoles et autres biens meubles pour un montant net de 308 353,18 euros.
Apports en numéraire :646,82 euros
Gérant : M. Pascal Bonnard, demeurant à Sougères en Puisaye (Yonne), Pesselières, 19 rue du Tilleul.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL891510241

commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL891510261

Il a été constitué pour une durée de 99 ans sous la dénomination TECHNIC AUTO, une SAS au capital de 5.000 €, ayant son siège social à St Florentin (89) Route de Genève, dont l'objet est le contrôle technique automobile.
Accès aux assemblées - vote : Tous les associés ont le droit de participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Cession d'actions : Le cessionnaire d'actions est soumis à l'agrément préalable des associés.
En outre, il a été procédé à la nomination suivante :
Président : M. Serge Thioux demeurant à Vénizy (89) 29, rue de la Source, Les Fourneaux
La société sera immatriculée au registre du commerce d'Auxerre.

AL891510174

APPORTS

Suivant acte sous seing privé en date à SENS du 29 mars 2013, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Sens le 29 mars 2013, bordereau 2013/246, case n°4, extrait 735.
Monsieur Philippe Infanti, demeurant à Saint Clément (89) 57 rue de la République,
a fait apport à la société CABINET DE DIAGNOSTIC ET DE MESURE DU BATI, société par actions simplifiée au capital de 15 300 euros, dont le siège social est à Saint Clément (89) 57 rue de la République, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens, représentée par Monsieur Philippe Infanti, de son activité de diagnostics immobiliers, sis et exploité à Saint Clément (89100) 57 rue de la République, moyennant le prix de 15 300 euros.
La Société sera propriétaire de l'activité apportée à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et en aura la jouissance à compter du 1eravril 2013.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de Sens et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Philippe Infanti demeurant à St Clément (89) 57 rue de la République, chez qui domicile a été élu à cet effet.
Pour avis

AL891510269

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL «MOBILIER DU MORVAN»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 €uros
Siège social
24 Grande Rue 89420 Cussy les Forges
RCS d'Auxerre: B 304 735 772

Par décision extraordinaire en date du 31 décembre 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par la loi.
Madame Katherine Linget demeurant: 24 Grande Rue 89420 Cussy les Forges a été nommée comme liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé à 24 Grande Rue 89420 Cussy les Forges, adresse à laquelle toute
correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces seront déposés au greffe du tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur

AL891510290

CABINET L2H

SARL en liquidation
Au capital de 8 384,70 euros
12 Voie Romaine, 89000 Auxerre
343 904 199 RCS Auxerre

Par décision du 15/03/2013, l'associé unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS.

AL891510273

CD CRÉATIONS

SARL au capital de 7622 €
Siège social : 3 lieu dit la glonne,
89130 Moulins-sur-Ouanne
393 016 068 RCS d' Auxerre

L'AGO du 03/04/2013 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 03/04/2013.
Radiation au RCS d' Auxerre

AL891510276

L' AGO du 29/03/2013 de la SARL en liquidation FOUCHER-MILOT, au capital de 7 622,45 € dont le siège social est à Sens (89100), 64, Grande rue, 392 299 731 RCS Sens, a approuvé les comptes de liquidation au 31/12/12, a donné quitus au liquidateur, Mme Béatrice Milot et déchargé cette dernière de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 29/03/13. Mention sera faite au RCS de Sens où les comptes de liquidation seront déposés.

AL891510277

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI DES HURLE VENTS

Société civile immobilière
au capital de 92 000 euros,
siège social Les Trousseaux
89170 Saint-Fargeau
RCS Auxerre 433.960.309

Modification du capital
Suivant acte rectificatif du 13/03/2013, c'est à tort et par suite d'une erreur matérielle que dans les statuts constitutifs de la société il a été indiqué un capital de 96000 euros. Le montant du capital social étant de 92000euros.

AL891510285

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/03/2013
Il a été décidé de modifier le capital social de la société EURL I TECH SECURITE dont le siège est 14 rue Emile Zola à Chablis (89800)
Augmentation de capital social, passant de 3 000 à 20 010 euros, par incorporation des autres réserves.
Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Les autres termes du précédent avis n'ont pas été modifiés.
Pour avis et mention.
Le Gérant.

AL891510179

TRANSFERT DE SIÈGE

LIBERTY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15 000 euros
Siège social ZA Des Macherins
lieu dit «La grande Sourée»
89470 Monéteau
538 106 295 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 08 mars 2013, la gérance de la société à responsabilité limitée LIBERTY a décidé de transférer le siège social de l'Aire des Moissons 10410 Saint Parres aux Tertres, à la ZA Des Macherins lieu dit «La grande Sourée» 89470 Monéteau à compter du 08 mars 2013 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Troyes sous le numéro 538 106 295 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis, la gérance

AL891510293

MELISEY-ELECTRONIC

SA au capital de 400000 €
Siège social :
Route de Tonnerre, 89430 Mélisey
519 247 365 RCS Auxerre

L'AGE du 02/04/2013, a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 02/04/2013 et a nommé en qualité de Président M. Leleu Pascal, demeurant 40 rue Auxerroise, 89800 Chablis. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de tous les Administrateurs et du Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.
Les Commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement M. François Thierry et M. Simonny Daniel, ont été maintenus dans leurs fonctions.
Accès aux assemblées et vote : Tout actionnaire peut participer aux AG Chaque action donnant droit à une voix.
Transmission des actions : Cession libre entre associés et soumise à agrément dans les autres cas.
Modification du RCS d'Auxerre

AL891510295

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez
votre annonce en ligne
et obtenez votre devis
instantanément
et toujours par courrier
Terres de Bourgogne
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex
Tél. 03 80 78 90 42
legales @terres-de-bourgogne.net

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

SCI TYCOTAZ

SCI au capital de 1500 €
Siège social :
5 rue des Fossés, 89320 Theil-sur-Vanne
789 804 283 RCS Sens

L'AGE du 07/02/2013 a décidé de transférer le siège social de la société 1 rue des Mardelles, 89210 Brienon-sur-Armançon, à compter du 07/02/2013.
Mention au RCS de Sens

AL891510264

TRANSPORTS FOUINAT

SARL en liquidation
au capital social de 50000 €
Siège social : 9, rue des Saulcies, 89290 Escolives Sainte Camille
342 674 421 RCS Auxerre

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2013, il a été décidé :
1. La dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable pour cause de cessation d'activité ;
2. De nommer comme liquidateur, sans limitation de durée, Mlle Fanny Fouinat, demeurant 25, chemin du Vaux des Vignes, 89560 Mouffy, et de lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation ;
3. De fixer le siège de la liquidation à Mouffy (89560), 25 chemin du Vaux des Vignes où devra être adressée toute correspondance ;
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

AL891510253

➜ NOMINATION

Le 29.3.2013, l'associé unique de la SAS CARETTE au capital de 65.000 €, siège social à Auxerre (89) 34/36, av. C. de Gaulle , 347 915 969 RCS Auxerre, a constaté la démission de son Président, a nommé pour le remplacer, pour une durée illimitée, un nouveau Président et a changé de dénomination sociale.
Anciennes mentions publiées : Dénomination : CARETTE ; **Président :** M. P. Carette, 12, rue des Terreurs Blancs 89470 Monéteau.
Nouvelles mentions : Dénomination : JEANNIN ADVANCED CAR ; **Président :** M. Y. Jeannin, 40, av. C. de Gaulle 89000 Auxerre.

AL891510212

Le 29.3.2013 les associés de la SCI DU BEL ETAIN, capital 157.022,49 €, siège social à Auxerre (89) 34, av. de Gaulle, 343 498 325 RCS Auxerre, a nommé un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire
Ancienne mention publiée :
Gérant : M. P. Carette 12, rue du Terrier Blanc 89470 Monéteau
Nouvelle mention :
Gérant : M. Y. Jeannin 40, av. Ch. de Gaulle 89000 Auxerre.

AL891510171

➜ SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions de :
- par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre,
. en date du 27/03/2013, M. Manoel Ribeiro divorcé, décédé le 24/04/2012 à Auxerre, réf 13- 5317
. en date du 28/03/2013, Mme Lucienne Madeleine Nichon veuve Chevallier, décédée le 28/05/2009 à Ancy le Franc, réf 13-5318
- par décision du tribunal de grande instance de SENS en date du 17/01/2013, M. Michel Kléber Minturnes célibataire, décédé le 23/07/2010 à Sens, réf 13-5319
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL891510281

➜ DÉMISSION

AFRIQUE TELECOM

Société Anonyme
au capital de 313.012,40 euros
Siège social : 7, rue Plaine des Isles
89000 Auxerre
480.305.630 RCS Auxerre

Conseil d'administration du 6 février 2013 : Démission de Mr Hervé Ternowskyj, de ses fonctions d'Administrateur et de Directeur Général Délégué, et ce à compter du 1er mars 2013.
Mention sera faite au RCS de Auxerre

AL891510280

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S.C.E.A. DES BARLETS

S.C.E.A au capital de 5.000 €
Siège Social :Les Barlets
89110 La Ferté Loupière
R.C.S. Sens 791 268 022

Suivant assemblée générale du 08 mars 2013, il a été procédé au remplacement de Monsieur Sébastien Carron, gérant démissionnaire, par Monsieur Pierre Carron, demeurant Les Barlets, 89110 La Ferté Loupière qui a été désigné aux fonctions de gérant.
Mention au RCS de Sens

AL891510275

SARL PIZZERIA DE SAINT VAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000,00 €
Siège Social : 31 Rue de la république 89150 Saint-Valérien
RCS : 520 811 597 Sens

L'assemblée générale du 31/03/2013 a nommé comme co-gérantes :
- Melle Brunet Anastasia, demeurant 38 boulevard Gambetta 94130 Nogent sur Marne, pour une durée indéterminée ;
- Melle Duval Anaïs, demeurant 1route de Domats 89150 Vernoy,pour une durée indéterminée.En remplacement de messieurs Ast Didier et Duval Jacky démissionnaires à compter du même jour.Mention sera faite au RCS Sens.
Pour avis,..

AL891510279

Suivant acte SSP en date du 29 Mars 2013, la société ENTREPOTS REUNIS DU VAL DE MARNE - ROBERT FRERES - sigle : « ERVAL - ROBERT FRERES », SAS au capital de 1.421.140 €, ayant son siège social : 36 rue du Moulin Bateau 94380 Bonneuil sur Marne, immatriculée sous le n°582.025.722 RCS Créteil,
a donné en location-gérance au profit de la société BERTRAND SAS, SAS au capital de 8.000.000 €, ayant son siège social 20 avenue de la Porte de la Villette 75019 Paris, immatriculée sous le n°572.079.069 RCS Paris, d'une part un fonds de commerce d'achat, conditionnement, stockage, négoce, de toutes boissons et produits annexes, qu'elle exploite directement à Bonneuil sur Marne (94 380), 36 rue du Moulin Bateau et aux lieux des établissements suivants :
Esmans (77 940) - Route du Petit Fossard ;
Chemilly sur Yonne(89 250) - Lieudit Champ de la sèche sud ;
Saint Jean la Ruelle (45 140), 16 rue de la Mouchetière, ZI d'Ingré ;
Grand Couronnes (76 530) lieudit «La Télévision » 1, rue de la scierie ;
Montivilliers (76 290) 19, rue Van Gogh.
D'autre part, des fonds de commerce d'achat, conditionnement, stockage, négoce, de toutes boissons et produits annexes, qu'elle exploite en location gérance à Saint Jean la Ruelle (45 142), 16 rue de la Mouchetière, Zone Industrielle Ingré.
La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de un an, **à compter du 1er avril 2013**, renouvelable par tacite reconduction.
En vertu de ce contrat, la société BERTRAND SAS exploitera le fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité, et la société ENTREPOTS REUNIS DU VAL DE MARNE - ROBERT FRERES - sigle : « ERVAL - ROBERT FRERES » ne sera tenue d'aucune dette ni d'aucun des engagements contractés par le gérant, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du gérant.
Pour avis.

AL891510267

SARL HEXA FINANCE

au capital de 8.000 €,
106 rue de Paris,
89000 Auxerre,
443234125 RCS Auxerre.

Au terme de l'assemblé générale ordinaire en date du 02 avril 2013, il a été pris acte de la démission de Madame Sylvie Godin de ses fonctions de gérante à compter du 02 avril 2013.
Monsieur Jean-Christophe Godin, demeurant Les Gourichons, 89240 Parly est nommée gérant à compter de cette même date

AL891510265

Terres de Bourgogne
Abonnement 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

Loisirs

Les risques et les droits des agriculteurs face aux promeneurs

Avec la vogue du tourisme vert, on voit de plus en plus les randonneurs passer à travers champs et bosquets.

Depuis quelques dizaines d'années, la randonnée s'est largement démocratisée. On voit les marcheurs se multiplier et leurs pratiques évoluer. Et, comme la campagne est souvent plus agréable que la ville pour se promener, ils empruntent chemins ruraux et forestiers. Ils passent souvent sur des voies privées.

Du coup, mieux vaut prévenir que guérir et être sûr que l'on est en règle pour voir passer les randonneurs sans risque ou leur interdire clairement l'accès (chaînes, barrières, panneaux). D'autre part, si le chemin privé est tout de même emprunté par les promeneurs, il est plus prudent de souscrire une assurance de responsabilité et d'entretenir le chemin et ses bas-côtés pour éviter tout souci.

Attention, en bordure des cours d'eau domaniaux, les propriétaires riverains sont tenus de laisser une servitude de pêche ou de marchepied de 3,25 m. Mais cette servitude n'autorise ni le balisage, ni les randonnées en VTT ou équestre.

Les risques d'accident

Il faut savoir que passer une convention avec sa commune ou son département peut être très avantageux. En effet, selon les articles 1382 et 1383 du code civil, un propriétaire riverain d'un chemin privé, ouvert au public peut voir sa responsabilité engagée car il est responsable des choses et des animaux qu'il a sous sa garde (chiens qui mordent, arbres et branches qui tombent, racines, puits…). Mais si le chemin fait partie d'un itinéraire de randonnée, c'est celui qui assume son entretien qui est responsable des dommages. En signant une convention avec la collectivité, le propriétaire privé voit donc sa responsabilité civile et pénale dégagée de l'emprise du chemin. Et son chemin entretenu par la collectivité et non par ses soins.

Les risques de nuisances

Bien sûr, il peut être tout à fait sympathique de croiser des randonneurs respectueux des lieux et de la nature, qui ne piétinent pas les cultures et ne laissent pas de papiers gras sur leur passage. D'ailleurs, le code civil (articles 1382 à 1385) indique que les randonneurs *«devront supporter leurs propres dommages résultant de l'inadaptation de leur comportement à l'état naturel des lieux et aux dangers normalement prévisibles sur les itinéraires de randonnée»*.

Mais il arrive que des indélicats prennent un chemin de randonnée pour une piste de sport mécanique. Il existe un recours pour cela. Il faut faire appel au maire de la commune. Celui-ci pourra alors opposer l'article L. 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui indique que *«le maire peut, par arrêté motivé, interdire l'accès de certaines voies ou de certaines portions de voies ou de secteurs de la commune aux véhicules dont la circulation est de nature à compromettre soit la tranquillité publique, soit la protection des espaces naturels, des paysages et des sites ou de leur mise en valeur à des fins esthétiques, écologiques, agricoles, forestières, touristiques»*.

La loi du 31 décembre 1992 sur le contrôle des niveaux sonores vient renforcer cette mesure. Bref, de quoi voir passer sereinement les promeneurs en étant bien protégé.

M.TRICOCI



Myriam Tricoci

Toutes les formes de randonnées ne sont pas tolérées partout. Les balades équestres, par exemple, ne sont pas autorisées sur les droits de passage en bordure de cours d'eau.

▶ Repères

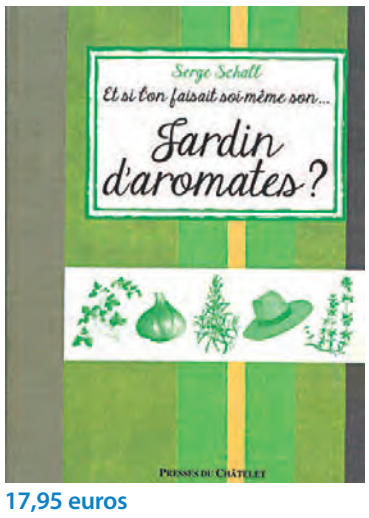
Ce que dit la loi

Le législateur s'est occupé des itinéraires de randonnée au début des années 1980. Il existe un *«plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée»* (PDIPR) fixé par une loi (22 juillet 1983) complété par une ordonnance (18 septembre 2000). Ces plans départementaux offrent une protection juridique à ces itinéraires et donne l'obligation de leur entretien aux collectivités. Cela même s'ils empruntent des chemins ruraux, forestier ou d'exploitation, voire même des chemins privés sous réserve d'une convention passée avec la commune ou le conseil général concerné. Un propriétaire privé peut à tout moment mettre fin à l'autorisation de passage accordée. En effet, personne ne peut obliger le propriétaire à laisser un passage sur sa propriété sauf s'il y a une servitude. Attention, celle-ci peut être déclarée d'utilité publique. Le propriétaire n'a alors droit qu'à une indemnité pour dommage direct, matériel et certain (code civil et articles L 361-1 et suivants du code de l'environnement). Néanmoins si, sur un passage privé, rien n'indique la volonté de fermeture du propriétaire, il y a une tolérance de passage.

▶ Vient de paraître

Jardin d'aromates

«Et si l'on faisait soi-même son... jardin d'aromates ?» est un livre de Serge Schall paru aux éditions Presses du Châtelet.



17,95 euros

L'auteur, ingénieur agronome et jardinier depuis 30 ans, propose un livre-guide, à l'ancienne, pour réaliser soi-même son jardin de plantes aromatiques. De l'absinthe à la violette en passant par l'agastache anisé, le fenugrec, la livèche ou encore le périlla, 48 plantes sont répertoriées, expliquées et présentées dans l'optique de les cultiver pour parfumer des plats cuisinés: origine, cycle, comment cultiver, entretenir et conserver, comment utiliser et le conseil du jardinier. On y retrouve bien sûr aussi le basilic, le romarin, la roquette et leurs petites sœurs et petits frères plus connus. Auparavant, Serge Schall a pris soin de présenter l'univers ancestral des aromates ainsi que comment utiliser les aromatiques, comment concevoir son jardin, comment les cultiver en pots et les multiplier.

THIERRY MICHEL

▶ Coin cuisine

Agneau en croûte de pain d'épices (4 personnes)

Préparation : 10 minutes Cuisson : 4 à 6 minutes
Ingrédient
- 600 grammes de cubes d'agneau,
- 2 échalotes ciselées,
- 100 grammes de pain d'épices,
- 100 grammes de chapelure de pain,
- 2 œufs,
- 20 grammes de miel,
- 10 centilitres de vin blanc,
- 50 centilitres de fond de canard,
- Curcuma,
- 100 grammes de beurre,
- 40 centilitres d'huile de tournesol,
- Sel et poivre,
- 4 branches de romarin.

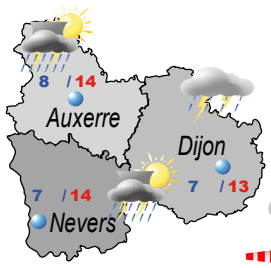


DR

Préparation
Peler et ciseler les échalotes ; mixer finement le pain d'épices et le mélanger avec la chapelure de pain ; battre les œufs en omelette avec un filet d'huile, du sel et du poivre. Tremper les cubes d'agneau dans les œufs puis les rouler dans le mélange de chapelure. Chauffer une poêle avec le reste d'huile, colorer les dés d'agneau 1 minute à feu vif et les cuire 4 à 5 minutes à feu moyen.
Pendant ce temps, chauffer une casserole avec le miel, y faire blondir les échalotes, verser le vin blanc, ajouter le fond de canard, le jus de cuisson des cubes d'agneau et le curcuma, ajouter le beurre petit à petit en fouettant, saler et poivrer.
Servir les cubes d'agneau panés, accompagnés de la sauce au beurre et d'une semoule.
Décorer d'une branche de romarin.
Astuce : on peut ajouter un peu de pâte de curry dans la sauce, plus ou moins selon les goûts.

▶ Prévisions **météo** du 12 avril au 17 avril

Vendredi 12 Avril



Orageux
Ce vendredi se déroulera sous de nombreuses précipitations orageuses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 13 à 15 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Jules
Soleil : 07:25 - 20:45
Lune : 08:21 - 23:10

Samedi 13 Avril



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

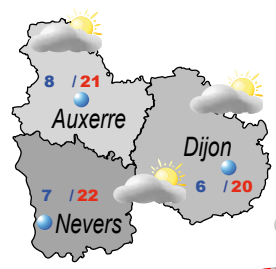
Ste Ida
Soleil : 07:23 - 20:47
Lune : 08:58 - N.C.

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 14 Avril



Nuageux
Le soleil restera timide ce dimanche. Les températures seront en hausse et les vents modérés.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Sud 20 km/h

St Maxime
Soleil : 07:22 - 20:48
Lune : 09:40 - 00:06

Prévisions à 7 jours

Lundi 15 au Mercredi 17 Avril :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 8 à 13 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

Jeudi 18 au Dimanche 21 Avril :

De belles éclaircies et quelques nuages pour ces prochains jours.

Vents : Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 7 à 12 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) **RCS B. 351 475 504**
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

		8			3			
	3	4		8		5		
	9			4		8		
	6				5			
			1	9		3		
		1		2	8		7	
						6	4	
			9				2	
		3		7	2			

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

7	2	5	4	9	3	1	8	6
4	1	9	2	6	8	3	7	5
8	3	6	1	7	5	4	2	9
9	4	2	5	3	7	6	1	8
6	7	1	9	8	4	5	3	2
3	5	8	6	2	1	9	4	7
5	8	7	3	4	6	2	9	1
2	6	4	8	1	9	7	5	3
1	9	3	7	5	2	8	6	4

▶ **Télévision** Sélection du 13 au 19 avril

Samedi 13

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.
23.20 The voice «Au cœur des coulisses». Divertissement.

FRANCE 2
20.45 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Gilbert Montagné, Hugues Aufray, Danyel Gérard, Gigliola Cinquetti, Nicoletta, Roch Voisine, Alizée, Dany Brillant, Jean-François Derec, etc.
23.15 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.45 Mongeville «La nuit des loups» ★★. Téléfilm avec Francis Perrin, Marie Mouté, Pierre Aussedat. (voir Sélection)
22.25 Mon ami Pierrot ★★. Téléfilm avec Valentin Tinchant, Olivier Rabourdin (1h29) ⓬. *Poignant, mais affreux.*
00.15 Appassionata «La Somnambule». Opéra de V. Bellini.

ARTE
20.50 L'aventure humaine «Dernières nouvelles de l'Atlantide» ★★. *Des images superbes.*
21.40 David et la mort de Marat «Un peintre en révolution».
22.35 U2 «From the sky down».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +
20.55 The expatriate. Drame (2012) de P. Stölzl, avec Olga Kurylenko, Aaron Eckhart (1h41) ⓬.

Dimanche 14

TF1
20.50 Les visiteurs ★★. Comédie (1992) de J.-M. Poiré, avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier (1h45). *Très amusant.*
22.50 Les experts, Manhattan ⓾.

FRANCE 2
20.45 Elle s'appelait Sarah ★★. Drame (2010) de G. Paquet-Brenner, avec Kristin Scott Thomas, Mélusine Mayence, Niels Arestrup (1h46) ⓾. (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «Sur la trace de David Misse Toubé» ⓬.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Le principe de l'incertitude», «Macabres découvertes». Série avec Neil Dudgeon, Jason Hughes ⓾.
00.15 Koenigsmark ★★. Drame en NB (1935) de M. Tourneur, avec Elissa Landi (1h38). *Beau, mais froid.*

ARTE
20.45 Always «Pour toujours» ★★. Aventures en VO (1989) de Steven Spielberg, avec Richard Dreyfuss, Holly Hunter (1h57). *Un joli conte.*
22.45 Fantômes contre fantômes ★★. Fantastique en VO (1996) de Peter Jackson, avec Michael J. Fox (1h40). *Une excellente parodie.*

M6
20.50 Zone interdite «Incendies : Le jour où j'ai tout perdu».
23.00 Enquête exclusive «Travailleurs et à la rue : Les SDF invisibles». Magazine.

CANAL +
21.00 Football «Lille/Marseille».

Lundi 15

TF1
20.50 Clem «Haut les cœurs !». Téléfilm avec Victoria Abril, Laurent Gamelon, Lucie Lucas.
22.40 New York, unité spéciale ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Rémi Duchêne, F. Thomazeau, J.-F. Chougnet, Pape Diouf, Gari Grèu, Pia Petersen, J.-P. Foucault.

FRANCE 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre : «Liens fraternels», «La réunion des anciens», «Les frères ne se tuent pas» ★★. Série avec Angie Harmon ⓾. *Pas mal.*
22.55 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.45 Le chœur du village (1, 2 et 3/5) : «Opération recrutement», «Le baptême du feu», «Rock au village». Feuilleton du réel.
00.10 La folle histoire des présidentielles ★★★. (voir Sélection)

ARTE
20.50 La maison du diable ★★. Fantastique en VO (1963) de Robert Wise, avec Claire Bloom (1h55). *Bien fait, mais pénible.*
22.40 Oncle Boonmee, celui qui se souvient de ses vies antérieures ★★. Fantastique en VO (2010) de A. Weerasethakul (1h49). *Beau, mais lent et ennuyeux.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.50 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 Borgia (9 et 10/12) ★★ ⓬. *Excellent, mais complaisant.*

Mardi 16

TF1
20.50 Les experts : «Baptême de l'air», «Bêtes de scène», «Coup de grâce». Série avec Ted Danson ⓾.
23.15 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Goldeneye ★★. Espionnage (1995) de M. Campbell, avec Pierce Brosnan (2h10) ⓾. *Spectaculaire.*
22.50 Infrarouge : «4,9 g de cyanure, l'affaire de la Josacine», «La juge et l'affaire des dioxines».

FRANCE 3
20.45 Je vous présente ma femme ★★. Téléfilm avec Catherine Jacob, Fabio Zenoni, Aylin Prandi. *Une comédie sympathique et pleine de charme.*
23.20 Maigret et la vieille dame ★. Téléfilm avec Bruno Cremer, Odette Laure (1h43). *Décevant.*

ARTE
20.50 Assistance mortelle ★★★. (voir Sélection)
22.45 Starfighter, le cercueil volant ★★. *Intéressant et bien fait.*
00.30 L'étudiant de Prague. Drame muet et en NB (1913) de H. Heinz Ewers, avec Paul Wegener (1h23).

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine présenté par Stéphane Plaza.

CANAL +
20.55 Comment savoir. Comédie (2010) de James L. Brooks, avec Reese Witherspoon, Owen Wilson, Paul Rudd, Jack Nicholson (1h56).

Mercredi 17

TF1
20.50 Person of interest : «Les cinq familles», «Dans le dos», «Coups de trop». Série avec Jim Caviezel, Michael Emerson ⓾.
23.20 Breakout kings. Série avec Domenick Lombardozzi ⓾.

FRANCE 2
20.45 La dernière campagne ★★. Téléfilm avec Bernard Le Coq, Patrick Braoudé, Thierry Frémont (1h45). *Une fantaisie politique assez réussie, avec d'excellents comédiens.*
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec Isabelle Nanty, Jean-Paul Rouve et Malik Bentalha.

FRANCE 3
20.45 Football «Coupe de France : Evian/PSG (1/4 de finale)».
22.50 Le plein de buts.
23.55 Les carnets de Julie «Le massif des Maures, en Provence». Magazine.

ARTE
20.50 L'homme sans passé ★★★. Drame VO (2002) de Aki Kaurismäki, avec Markku Peltola, Kati Outinen (1h37). (voir Sélection)
22.25 Gerhard Richter painting.
00.00 The eye ★. Horreur en VO (2008) de D. Moreau et X. Palud, avec Jessica Alba (1h33). *Moyen.*

M6
20.50 Pékin express, le coffre maudit «Un prince à Cuba».

CANAL +
20.55 Tabac «Nos gosses sous intox». Documentaire.

Jeudi 18

TF1
20.50 Section de recherches : «Mauvais présage», «Trahison», «Baby-sitter». Série avec Xavier Deluc, Virginie Caliari ⓾.
23.45 Les experts, Miami. Série ⓬.
02.45 Chrysalis ★. Policier (2007) de Julien Leclercq, avec Albert Dupontel (1h30) ⓬. *Vain et violent.*

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Le boom des agences de recouvrement», «Italie : Qui est Beppe Grillo ?». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.15 Complément d'enquête «Depardieu l'insoumis». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 La soupe aux choux ★. Comédie (1981) de Jean Girault, avec Louis de Funès, Jean Carmet, Jacques Villeret (1h38). *Vulgaire.*

ARTE
20.50 Real humans (5 et 6/10) ★★. Série en VO avec A.Wilson. *Très prenant, mais glauque.*
22.50 Opération Dolittle «La voix des animaux». Documentaire.
23.40 Sauve qui peut, la retraite !

M6
20.50 Body of proof (8, 9 et 10/20) ★★. Série ⓾.

CANAL +
20.55 Scandal (7/7 et 1/22) ★★. Série avec Kerry Washington ⓾. *Palpitant.*

Vendredi 19

TF1
20.50 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Gad Elmaleh, Michèle Laroque, Claudia Tagbo, Philippe Lelièvre, Virginie Hocq, M. Pokora, Amelle Chahbi, Noom Diawara, Nikos Aliagas, Alessandra Sublet, Dany Brillant, Sofia Essaïdi, Ary Abittan, etc.
23.25 Spécial bêtisier.

FRANCE 2
20.45 Candice Renoir (1 et 2/8) : «Il faut se méfier de l'eau qui dort», «Plus on est de fous, plus on rit» ★★. Série avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet ⓾. *Une nouvelle série policière pleine d'humour.*
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

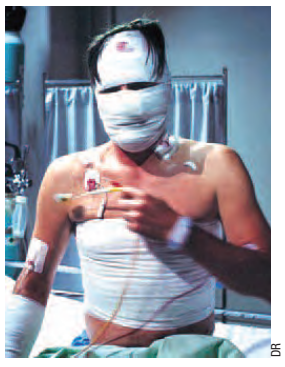
FRANCE 3
20.45 Thalassa «La mer dans tous ses états : Amsterdam à fleur d'eau». Magazine.

ARTE
20.50 La tueuse ★. Téléfilm avec Adrienne Pauly, Guillaume Denaiffe (1h36). *Peu palpitant.*
22.25 Le dernier employé ★★. Téléfilm avec Christian Berkel (1h23). *Excellent, mais affreux.*

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell, LL Cool J ⓾.

CANAL +
20.55 John Carter ★★. Aventures (2011) de A. Stanton, avec Taylor Kitsch (2h07) ⓾. *Distrayant.*

SÉLECTION


DR

■ **L'homme sans passé** - Arrivé en ville avec sa valise, un inconnu a été agressé par trois voyous, qui le détroussent et le laissent pour mort. À son réveil, il est amnésique et ignore son nom. Il échoue en banlieue, près de ceux qui n'ont plus rien, des SDF vivant dans des conteneurs et l'accueillant chaleureusement. Le cinéaste finlandais Aki Kaurismäki a le don de réaliser des films qui ne ressemblent à aucun autre. C'est le cas avec cette fable réaliste, qui met en scène un homme n'ayant plus rien, et qui va se reconstruire au contact de ceux qui n'ont rien non plus. Dans ce récit volontairement décalé, le cinéaste décrit, avec une belle humanité, ce monde parallèle des exclus de nos sociétés trop riches. C'est souvent d'une drôlerie irrésistible, car le rire nait de la confrontation entre le réalisme des situations et la naïveté du héros. Mais, surtout, tout le film est imprégné de générosité. Une belle leçon d'espoir et d'humanité. ***Mercredi 17, sur Arte, à 20h50.***

■ **Mongeville «La nuit des loups»** - Lors d'une enquête, Axelle Ferrano, de la police judiciaire, fait la connaissance d'Antoine Mongeville, un ancien juge d'instruction. Cette nouvelle série policière met en scène un duo atypique, mais sympathique. L'histoire est très prenante, avec un suspense astucieux et des touches d'humour bienvenues. L'interprétation est le point fort de cettte série, avec une mention spéciale pour la jeune Marie Mouté. ***Samedi 13, sur France 3, à 20h45.***

■ **Elle s'appelait Sarah** - Paris, le 18 juillet 1942. Quand la police arrive pour embarquer la famille de Sarah, celle-ci cache son petit frère dans un placard. Cette émouvante adaptation de Tatiana de Rosnay a pour sujet la rafle du Vel'd'Hiv et ses conséquences dramatiques, en particulier pour les survivants. Entre passé et présent, ce film d'une grande intensité dramatique bénéficie d'une interprétation tout en nuance et finesse. ***Dimanche 14, sur France 2, à 20h45.***

■ **La folle histoire des présidentielles** - Depuis 1965, les Français élisent le président de la République au suffrage universel. Ce passionnant documentaire retrace l'histoire des campagnes présidentielles, et donne la parole à ceux qui ont été candidats ou ont travaillé dans leurs équipes. Avec des images d'archives réjouissantes et des interventions qui le sont tout autant, cette œuvre, jamais partisane, est aussi fascinante que cocasse. ***Lundi 15, sur France 3, à 00h10.***

■ **Assistance mortelle** - Le tremblement de terre de janvier 2010, à Haïti, qui a fait plus de 300 000 morts et 1,2 million de sans-abri, a provoqué un immense mouvement de solidarité dans le monde. Trois ans après, le bilan est consternant, car des centaines de milliers de Haïtiens vivent toujours dans des conditions précaires et la reconstruction a échoué. Cette enquête est accablante et montre que la générosité est souvent très intéressée et mal organisée (en dehors des Haïtiens). ***Mardi 16, sur Arte, à 20h50.***

Avec leurs animations du « Printemps des Bistrots » et une expo photo itinérante, les Parcs naturels du Massif central s'apprêtent à publier une étude sur ces petits lieux de convivialité.

Indispensables bistrots ruraux

Comment définir la qualité de la vie à la campagne, pour la population d'origine comme pour les nouveaux arrivants ? Les Parcs naturels du Massif central (Ipamac) ont conduit plusieurs enquêtes dans lesquelles les habitants déplorent la raréfaction des services publics et des lieux de rencontres. En 2012, l'Ipamac lance donc avec l'association Pays'Sage et la Chambre économique de Corrèze une étude-action sur les bistrots, ces espaces emblématiques de la convivialité qui disparaissent chaque année par milliers.
Chargée de mission à l'Ipamac, Julia Steiner conduit le projet : *« Lieu de rencontre et d'échange, le bistrot contribue au bien-vivre ensemble dans les territoires ruraux. La particularité de ce commerce est de dépasser le statut d'entreprise privée en contribuant à l'intérêt général. Faisant office de cantine scolaire, portant des repas à domicile, relais de l'offre touristique, terreau pour les initiatives locales, lieu de diffusion culturelle, le bistrot et les personnes qui le tiennent redonnent sens et espoir au « faire société ensemble », dans un contexte mondial tendant à l'individualisme. Cette qualité nous incite à alerter et sensibiliser collectivités et agents de développement rural pour son maintien et son développement. »*


JULIENNE NEZAN

L'étude a été réalisée en Corrèze et dans les Parcs naturels du Massif central : Monts d'Ardèche, Grands Causses, Livradois-Forez, Millevaches en Limousin, Morvan, Pilat et Volcans d'Auvergne.

Lieu d'expressions

Maison ouverte, à géométrie variable et à usages multiples, le bistrot peut accueillir des apéros-débats, des concerts, des expositions photographiques ou de peinture… C'est un lieu d'expression, aussi bien entre les habitants que pour les artistes, d'ici ou d'ailleurs. Il répond au besoin de connaître les nouvelles locales, de confidences et de fête.


JULIENNE NEZAN

LES QUESTIONS DU TERRAIN

Pluridisciplinaire, l'équipe rassemble l'Université Blaise-Pascal (Clermont-Ferrand) et la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (Tarbes) qui gère le réseau des Bistrots de Pays en Midi-Pyrénées. Pendant une année, 16 bistrots du Massif central ont ainsi été étudiés sous l'angle économique, sensible (ambiance, décoration) et sociologique (fonction, ancrage du bistrot dans sa commune, regard porté par les habitants). Le géographe Pascal Desmichel pilote le comité scientifique composé d'enseignants de la faculté de Clermont-Ferrand, de sociologues et d'ethnologues tels Martin de la Soudière, grand arpenteur du Massif central et Philippe Gajewski, auteur d'une thèse sur les bistrots en milieu rural, en Auvergne et en écosse.
Des groupes d'étudiants en master tourisme et développement local de l'Université Blaise-Pascal ont vécu une semaine dans chaque café, enquêté et organisé des soirées participatives sur le thème du bistrot rural de demain, ouvertes aux questions et suggestions du public et des tenanciers. L'approche artistique et sensible a été confiée au photographe Pierrick Bourgault qui a suivi les fêtes et la vie quotidienne dans l'objectif d'une exposition et d'un livre.
Des interrogations se sont exprimées : la répression de l'alcool et du tabac, l'accroissement des loisirs numériques et des relations virtuelles par Internet provoquent-elles le déclin du bistrot ? Quel rôle la culture peut-elle jouer dans sa survie et son développement ? Comment peut-il être viable ? L'Ipamac va publier un guide méthodologique destiné aux élus, agents du développement rural et bistrotiers afin de sauver les licences IV menacées et valoriser ces petits commerces qui animent un village à travers les rencontres entre les générations.

DES REPONSES ECLAIRANTES

Le guide n'est pas encore publié mais de grandes lignes apparaissent déjà. Selon Pascal Desmichel, « *la viabilité d'un bistrot dépend de quatre types de conditions. Il y a d'abord le parcours et les compétences de l'exploitant : on ne s'improvise pas bistrotier. Seconde condition, il est économiquement indispensable de se diversifier et la restauration semble la meilleure voie. Troisième point, s'inscrire dans une dynamique locale, trouver un appui, développer un dialogue constructif avec tous les acteurs du territoire, élus, associations, commerçants. Enfin, un certain déterminisme géographique : une route de passage qui conduit à un pôle urbain ou un site touristique garantit un flux de clientèle aux pratiques et attentes variées, et optimise le temps de présence du patron* ».
Autre intérêt de cette étude, elle améliore l'image du bistrot et souligne son rôle positif dans la vie locale. **JULIENNE NEZAN**

HUIT EXPOSITIONS ITINERANTES


JULIENNE NEZAN

« *Un bistrot sinon rien ! Grands espaces et petits lieux du Massif Central* » rassemble des photographies réalisées par Pierrick Bourgault en hommage aux cafés de campagne, à celles et ceux qui les animent. Auteur de plusieurs livres sur les bistrots, le photographe a partagé les fêtes, les moments d'intimité, de neige et de canicule, l'atmosphère des soirs de concert et des jours ordinaires « *Un travail réalisé sans éclairages additifs ni mise en scène, au fil des saisons.* »
Les 136 images sont sur www.monbar.net

ÉVENEMENT

Le printemps des Bistrots


JULIENNE NEZAN

Du Morvan aux Grands Causses, de Millevaches à la Corrèze et du Pilat aux Volcans d'Auvergne, les Parcs naturels régionaux du Massif central, l'association Pays'Sage et le réseau des Bistrots de Pays de Corrèze lancent leur seconde édition du Printemps des Bistrots. De mars à juin se dérouleront plus de 40 apéros-tchatches, concerts, rencontres avec des artistes, événements gourmands, pièces de théâtre… Chaque territoire se concerte avec ses partenaires locaux (associations culturelles, gérants des cafés…) pour choisir sa programmation, avec des tournées d'artistes à l'échelle locale. Ce Printemps des Bistrots a été bâti sur le modèle des Bistrots d'hiver - inventés par Pays'Sage - en trois temps : apéro-débat sur un sujet d'actualité ou une thématique propre au territoire, déjeuner ou dîner préparé par le bistrotier à base de produits locaux, spectacle.